

LA LIBERTÉ

Rédaction :
 ☎ 037-22 26 22
 Telex 36 176
 Administration :
 ☎ 037-81 11 21
 Annonces :
 Publicitas SA
 1700 Fribourg 1
 ☎ 037-22 14 22



CAFE-RESTAURANT Le Romand
 15, rue de Romont ☎ 037-22 31 41 Fribourg
 vous souhaite une bonne et heureuse année
 Dès le 1.1.78 et jusqu'au 31.1.78, AVEC CHAQUE FONDUE
LE COUP DU MILIEU (KIRSCH) VOUS EST OFFERT
 Arrangement pour groupes et sociétés 17-2342

REFERENDUM AU CHILI Pour Pinochet, un « oui » serait une preuve de patriotisme

Le président Augusto Pinochet, apparemment insensible à l'opposition manifestée par des chefs militaires, des personnalités politiques et l'Eglise catholique au référendum d'aujourd'hui, a déclaré lundi qu'une réponse affirmative à la question posée dans cette consultation serait faire preuve de patriotisme.

Le corps électoral devra dire si « face à l'agression internationale déclenchée contre le Gouvernement » il appuie ou non le président Pinochet « dans la défense de la dignité du Chili ».

Il doit réaffirmer ou contester « la légitimité du Gouvernement de la République pour mener souverainement le processus de démocratisation du pays ».

S'adressant à ses sympathisants dans le port de Valparaiso, à l'ouest de Santiago, le général Pinochet a dit qu'il appartient à chacun de ses compatriotes « de faire son inéluctable devoir » en élevant la voix contre « la conspiration internationale ».

Il a engagé les Chiliens à réaffirmer, dans le souci de défendre « l'inébranlable souveraineté du Chili, que c'est le Gouvernement chilien et non la pression internationale, d'où qu'elle s'exerce, qui est le fer de lance légitime » du processus de démocratisation du pays.

La résolution de l'ONU accusant les pouvoirs publics chiliens de vio-

lation des Droits de l'homme appuie avec hypocrisie la subversion internationale contre le Chili, a dit le président chilien.

DEMENTI DU CHEF DE L'AVIATION

Membre de la junte militaire chilienne, le général Gustavo Leigh, commandant en chef de l'aviation, a démenti hier que l'aviation se tiendrait « à l'écart » du référendum du 4 janvier organisé par le général Pinochet.

Le général Leigh, dans une déclaration faite à Santiago, a cependant admis que l'aviation « a formulé des observations sur le fond ». Mais jamais, a-t-il ajouté, notre arme n'a pensé se tenir à l'écart ».

D'autre part, la marine de guerre a également rendu public un démenti similaire.

Ces prises de position font suite à des informations locales et internationales mentionnant un désaccord au sein de la junte. (AFP)



Pinochet : faire cautionner une politique répressive par le biais du patriotisme... (Keystone)

Pinochet s'entête

Pourquoi le général Pinochet s'entête-t-il à organiser une consultation nationale pour répondre à la résolution des Nations Unies condamnant la Junte chilienne pour ses violations des droits fondamentaux de la personne humaine ?

Le maître de Santiago aurait tout aussi bien pu ignorer superbement les textes votés à Manhattan. Il n'avait pas fait grand cas des condamnations prononcées contre lui dans de nombreuses assemblées internationales. Il s'était peu soucié des appels d'organisations telles qu'Amnesty International. Il avait, le plus souvent, prêté une oreille distraite aux démarches des évêques chiliens, au premier rang desquels l'archevêque de la capitale, le cardinal Silva Henríquez. Toutes les pressions n'ont certes pas été inutiles et les plus discrètes n'ont pas été les moins fructueuses. Des vies humaines ont été épargnées ; des malheureux ont été sortis des griffes des bourreaux ; des ennemis politiques du régime autoritaire de Santiago ont pu trouver refuge dans nombre de pays qui leur ont accordé l'asile.

Cette solidarité internationale et la chaîne des gestes humanitaires qui ont été accomplis ne font que souligner la violence d'un pouvoir qui ne tolère aucune opposition. Comme il se doit, il recherche une prétendue « unité nationale » qu'il a lui-même rompue en versant le sang du président Allende et de centaines de ses partisans, en prenant un rang déshonorant parmi les

pays où se pratique la torture, en perpétuant les injustices sociales qui avaient provoqué les excès du Gouvernement d'Union nationale, en favorisant le retour à un régime économique qui met les productions de ce riche pays sous la coupe de puissances financières voraces.

M. Pinochet avait réduit au silence l'opposition intérieure. Il colmatait tant bien que mal les fissures au sein de la junte. La consultation nationale à laquelle il soumet le peuple chilien a fait apparaître des failles que l'on ne peut plus ignorer. Les chefs de l'armée de l'air et de la marine ont pris une prudente distance. Leur démenti ne fait que confirmer des dissensions patentées. L'ancien président Eduardo Frei — dont l'élan social s'était ensablé dans les velléités — est sorti de sa réserve pour condamner ce simulacre de référendum. L'Eglise catholique qui a, dès le lendemain du putsch, travaillé à l'apaisement des esprits, a réclamé la suspension ou l'ajournement de cette occasion nouvelle de fouler au pied les droits de la personne humaine.

Rien n'y a fait. S'appuyant sur l'armée de terre et sur la classe sociale qui a bénéficié de sa brutale accession au pouvoir, M. Pinochet a jeté une grosse mise sur le tapis. Les conditions pratiques de cette consultation et les remous qu'elle a entraînés dans un pays où s'exprimer est s'exposer peuvent marquer le début d'un déclin.

François Gross

APRES RYAD, BREVE ESCALE, MAIS D'IMPORTANCE, POUR CARTER Il s'entretient aujourd'hui avec le président égyptien à Assouan

Le président Jimmy Carter est arrivé hier à 14 h HEC à Riad, venant de New Delhi. Au cours de son séjour dans la capitale saoudite le président américain s'entretiendra avec le roi Khaled et le prince Fahd, héritier du royaume wahabite. Il quitte aujourd'hui Riad pour Assouan, où il rencontre le président égyptien.

Le président Anouar Sadate informera le président Carter, aujourd'hui, à Assouan, qu'il ne réclame pas la création immédiate d'un Etat palestinien indépendant et qu'il préférerait voir la

Cisjordanie et Gaza liés à la Jordanie, indiquait-on hier dans l'entourage du chef de l'Etat égyptien.

Lors de cette rencontre, qualifiée de « cruciale », le président égyptien soumettra « quelques idées » sur la façon de résoudre la question palestinienne, qui demeure la pierre d'achoppement principale des efforts de paix.

L'Egypte se montrera souple sur la question de l'autodétermination des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza. « L'autodétermination ne signifie pas nécessairement la création

immédiate d'un Etat palestinien indépendant », soulignait-on. « L'Egypte peut accepter dans un premier temps l'idée d'une patrie (homeland) qui mènerait finalement, après une certaine période à un Etat », précisait-on de même source, tout en insistant sur le droit des Palestiniens à « choisir s'ils seront indépendants ou s'ils établiront un lien avec la Jordanie, solution à laquelle vont toujours les faveurs de l'Egypte ». (Reuter)

● Notre commentaire en dernière page



Carter s'entretenant avec le roi Khaled, peu après son arrivée à Riad. (Keystone)

Rapt Palmers : la voiture des ravisseurs retrouvée

La police viennoise a retrouvé hier à Vienne la voiture utilisée par les ravisseurs de l'industriel viennois Walter Michael Palmers, enlevé le 9 novembre dernier.

Le véhicule — un « combi VW » qui avait été abandonné dans une rue d'un quartier périphérique, avait été loué à un firme viennoise. La plaque minéralogique avait été remplacée par celle d'une voiture volée en Basse-Autriche

trois jours avant le rapt. Le « combi » était vide et les policiers ne semblent avoir trouvé aucun indice susceptible de faire avancer l'enquête.

L'enlèvement, qui avait rapporté près de 10 millions de francs aux ravisseurs, est imputé au « groupe Baader ». Deux complices viennois ont été arrêtés en Suisse à la fin du mois de novembre, alors qu'ils tentaient d'entrer en Italie avec une partie de la rançon. (AFP)



Le fourgon qui a servi aux kidnappeurs pour enlever Palmers. (Keystone)

Danneberg « out » à Innsbruck



Actuellement en tête de la tournée austro-allemande des Quatre Tremplins, l'Allemand de l'Est Jochen Danneberg, vainqueur le 1er janvier à Garmisch-Partenkirchen (notre photo), ne pourra pas participer au concours d'Innsbruck aujourd'hui. Il est en effet tombé hier à l'entraînement et est resté quelques instants inanimé. Il a en outre dû mettre un plâtre.

● Lire en pages sportives.

(Keystone)

AUTRICHE

L'avalanche tue huit personnes

Huit Allemands, originaires de Siegsdorf (Bavière), disparus depuis le 31 décembre dans le massif du Loferer-Steinberg à 40 km au sud-ouest de Salzbourg, ont, semble-t-il, trouvé la mort dans une avalanche, annonçait-on hier à Salzbourg.

La gendarmerie a annoncé en effet que deux corps ont déjà été retrouvés, ainsi que trois sacs tyroliens.

Les recherches se poursuivent pour dégager les corps des autres victimes. (AFP)

PETROLCHIMICA

Des promesses contestées

Deux rencontres hier au Tessin, dont les conclusions se contredisent. D'une part des représentants de la firme « Petrolchimica » de Preonzo, qui affirment qu'un contrôle de la pollution de la nappe phréatique appartenant à la commune de Gnosa est possible. D'autre part, le Conseil exécutif de la ville, qui ne croit pas aux promesses de la « Petrolchimica » et qui préconise la suspension de la production.

● Lire en page 3

Elections du Conseil d'Etat

11 000 signatures pour la proportionnelle

Le président du Parti socialiste fribourgeois, le conseiller national Félicien Morel, a remis mardi, dans les délais légaux à la Chancellerie d'Etat 10 973 signatures accompagnant l'initiative demandant l'élection du Conseil d'Etat formé de sept membres non plus à la majoritaire mais à la proportionnelle sans apparentements. L'initiative se présente comme un projet de modification constitutionnelle entièrement rédigé.

● Lire en page 11

LA LIBERTÉ

- 11 La neige dans les stations fribourgeoises Succès du livre commémorant la bataille de Morat
- 13 Décès de la doyenne de Bulle Boîte aux lettres
- 15 Football. Scandale en France Cyclocross. — Optimisme suisse avant les championnats du monde
- 16 Basket. — Une vedette suspendue
- 17 Saut à ski. — Danneberg « out » Cyclisme. — Renouveau chez les « pros » ?

Notre Selection TV

QUESTION DE TEMPS

Energie : les alternatives

Antenne 2 devrait présenter, ce soir, le deuxième volet de sa grande



Moulin à vent des temps modernes. Production garantie : 100 kw-h pour un vent de 30 km-h. (Keystone)

enquête « énergie ». En réalité, il s'agit de la quatrième émission de ce dossier présenté un peu en désordre. Le sommaire définitif n'est pas connu, mais il est prévu de diffuser, dans cette émission, plusieurs films qui présenteront les nouvelles sources d'énergie possibles, du surrégénérateur à la bio-énergie, en passant par le vent ou le charbon gazéifié.

Beaucoup de spécialistes parleront, certains se contrediront. Peu importe, le téléspectateur se fera bien sa petite idée tout seul.

Les Américains ne sont pas à court d'inventions : la NASA patronne une expérience qui peut révolutionner notre approvisionnement en énergie ; près de la Nouvelle-Orléans, on cultive une plante qui vit sur des eaux très polluées, absorbe cette pollution et rejette du méthane. Près de Terre-Neuve (- 30° en hiver, donc un climat rigoureux), des Canadiens font la preuve que l'on peut y vivre et y cultiver ses légumes avec le soleil comme seule source d'énergie. Au Brésil, l'essence contient déjà 20% d'alcool et les Hollandais n'ont plus le monopole de l'utilisation de l'énergie éolienne par des moulins... (YS)

● A 2, 20 h 30.

Cinéma : « Cyrano et d'Artagnan »,

Abel Gance, le cinéaste de « J'accuse », « La Roue » et « Napoléon », réalisateur de « Marie Tudor » pour la télévision est aussi le « père » de « Cyrano et d'Artagnan ».

Tourné en 1964, le film relate les aventures romanesques de Cyrano et d'Artagnan, quittant leur pays pour

aller vivre à Paris. La réalisation est de bonne qualité, les couleurs belles et la beauté des deux principales interprètes féminines parfaitement mise en valeur. Certaines séquences atteignent à une démesure baroque assez fascinante.

● TV romande, 20 h 20.

RADIO ALLEMAGNE : DEUX EMISSIONS EN FRANÇAIS

(De notre correspondant à Bonn, Marcel Delvaux)

« On veut autant d'hommes que l'on en parle de langues » prétend le dictionnaire. L'Allemagne fédérale organise depuis quelque temps un cours d'allemand à destination des pays européens de langue française, sous le titre « La famille Baumann ». Comme tous les pays industrialisés, l'Allemagne dispose d'émetteurs destinés aux pays étrangers, les uns sur ondes courtes, à destination des pays d'outre-mer, les autres sur ondes moyennes à destination des pays plus proches d'Europe. Le « D.L.F. (Deutschlandfunk) Radio-Allemagne, dont le siège se trouve à Cologne, a entre autres dans ses attributions les pays francophones d'Europe occidentale. C'est la « Deutsche Welle » (voix de l'Allemagne) qui se charge des programmes destinés aux autres continents, notamment en français pour l'Afrique francophone.

Le Français, le Belge et le Suisse qui s'intéressent à l'Allemagne ont la possibilité de capter tous les jours les programmes en langue française du DLF, Radio-Allemagne (Deutschlandfunk). Ce programme présenté par des francophones est le reflet de tout ce qui concerne,

intéressé et motive les Allemands ; il émet tous les jours de 18 h 30 à 18 h 45 et de 19 h 30 à 20 h 00 ; le dimanche de 19 h 30 à 20 h 30 sur la même longueur d'ondes moyennes de 195 mètres, 1538 kilocycles. Dans la région de Bonn, il est même possible de capter ces programmes en français sur le canal 7 en modulation de fréquence (UKW).

Le D.L.F. travaille en étroite coopération avec les instituts Goethe et la « voix de l'Allemagne » pour la diffusion d'un cours d'allemand. La cheville ouvrière de ce cours est cette « Famille Baumann », une famille très ouverte sur le monde, puisqu'elle se manifeste... en une douzaine de langues et qu'elle a atteint un haut degré de popularité à en juger par le courrier des auditeurs. On estime que 67 000 personnes suivent ces cours d'allemand par radio.

Les francophones peuvent en apprendre davantage sur ces cours en s'adressant au « programme français du Deutschlandfunk », postfach 51 06 40, D-5000 Köln 51. Les manuels sont envoyés gratuitement à ceux qui s'y intéressent tandis que les cassettes peuvent être obtenues au prix coûtant auprès de Inter Natione, Kennedy Allee, 91, D-5300 Bad Godesberg.

D'un œil critique

Histoire et histoires

L'Histoire récente, passée ou très lointaine, est un sujet de prédilection pour la télévision, ce média dont l'originalité est de faire vivre, en direct, des événements présents qui se déroulent aux quatre coins du monde. Mais il y a plusieurs façons de raconter l'Histoire. Il y a celle des feuilletons, style « La Filiation » (TV romande et TF1) ou le « Loup blanc » (FR 3) ; à l'origine, parfois mais pas toujours, des faits authentiques, un événement historique. C'est le cas pour « Le Loup blanc », qui relate, d'une manière romancée, des luttes qui ont marqué la vie de la Bretagne. « La Filiation » par contre, est une histoire inventée de toutes pièces par Cosmos, Perrault et Lejeune, auteurs prolifiques ; et comme l'histoire de la Résistance française durant la dernière guerre est un sujet à succès garanti, pourquoi hésiter ? Et l'on fabrique un feuilleton où le gros problème est de faire le plus « vrai » possible.

D'autres auteurs d'émissions historiques ont un problème différent : eux choisissent des documents d'époque et leur difficulté est de les rendre compréhensibles au public de 1978. Un modèle dans le genre : la série de « Temps présent » consacrée

à la crise des années 30 à Genève. La TV romande avait décidé de prendre le temps qu'il fallait pour faire comprendre ce qui s'était passé à une période qui n'est pas si lointaine et dans une ville qui nous est connue. La maison de cinéma Pathé est spécialiste des reconstitutions historiques en série. On a connu « Les grandes Batailles », « L'Histoire de l'aviation » et j'en passe. En collaboration avec Antenne 2, elle a présenté lundi et mardi une « Histoire de la IVe République ». 13 ans de la vie d'un pays et du monde en 120 minutes, c'est épuisant, et celui qui n'est pas un fin connaisseur de la vie politique de nos voisins y perd le fil. Au rythme où se suivaient les gouvernements...

Pourtant, avec une trentaine d'années de décalage, il aurait été intéressant, et pour certains instructifs, de mieux analyser, au lieu de simplement les citer, les raisons des spectaculaires apparitions du général de Gaulle, ou des fréquents changements de gouvernements, ou encore les difficultés de la France avec ses colonies. Mais cette Histoire-là n'est peut-être pas suffisamment amusante et le peuple, pense-t-on en haut lieu préfère les histoires. Y.S.

Suisse romande

- 12.25 SAUT A SKIS, Innsbruck Le tournoi des 4 tremplins 15.30 env. Fin
- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au pays du Ratamiau
- 17.30 Téléjournal

17.35 Objectif

Une édition spéciale du magazine des jeunes
- Knie : la dernière représentation
- Du côté de la ville : une classe de Vevey commente les dessins de Jorg Müller

- 18.15 L'OMNIBUS DE DARJEELING Le chemin de fer le plus pittoresque de l'Himalaya, documentaire
- 18.30 Oui-Oui : pour les petits
- 18.40 Système D
- 19.00 un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Passe et gagne

20.20 Cyrano et d'Artagnan

Un film d'Abel Gance, avec Jean-Pierre Cassel, Michel Simon
● voir sélection

- 22.40 L'ANTENNE EST A VOUS L'Association suisse des médecins pour le respect de la vie
- 22.35 Téléjournal

Faites partie du jury du Concours Eurovision de la Chanson 78

La finale suisse du Concours Eurovision de la Chanson 1978 aura lieu le 18 janvier 1978 à 21 h 05 au studio de télévision à Zurich.

A côté du jury d'experts et de celui de la presse, le public sera de nouveau convié à exprimer son avis. Les auditeurs et téléspectateurs de Suisse et de Liechtenstein, qui désirent faire partie des jurys régionaux, sont invités à s'inscrire au moyen d'une carte postale mentionnant leur nom, prénom, année de naissance, profession, adresse et le numéro de téléphone auquel ils pourront être atteints le 18 janvier 1978. Cette carte postale doit être envoyée à l'adresse ci-dessous d'ici au 10 janvier 1978.

Télévision suisse romande
Jury chanson Eurovision
Case postale 234
1211 Genève 8

Dans chaque région, cinquante cartes postales seront tirées au sort : ces cinquante personnes formeront le jury régional du public, mais elles n'en seront pas informées à l'avance. Après la diffusion des chansons finalistes, chacune de ces personnes sera appelée par téléphone et invitée à donner, dans l'ordre de préférence, les numéros des trois chansons qu'elle juge les meilleures.

Chaque participant a une chance de se rendre à Paris avec le vainqueur de la finale suisse qui disputera la finale du Concours de la Chanson 1978.

En effet, la SSR offre ce voyage à deux personnes, logement et entrée au Concours Eurovision compris. Les deux gagnants seront tirés au sort parmi les expéditeurs de cartes postales. (Com.)

Sur d'autres chaînes

Suisse alémanique

- 17.15 TV Junior. 18.00 Carrousel. 20.30 Damen haben Vortritt, télépièce. 21.30 Sciences et Techniques, magazine. 22.35 Saut à skis.

Suisse italienne

- 16.55 Le dernier des Mohicans, feuilleton. 18.05 Pour les petits. 19.25 Grands compositeurs de la chanson : J. Kern. 20.45 Arguments, faits et opinions d'actualités : Osteria addio ! 21.45 Agenzia Rockford, série.

Allemagne

ARD

- 16.15 Divertissement musical. 17.00 Pour les enfants. 20.15 Un étrange cadeau, téléfilm. 21.45 L'Acropole menacé, reportage.

ZDF

- 16.30 Homo musicus : l'histoire de la musique. 17.00 Série. 19.30 Les Banquiers, feuilleton. 21.20 Les rues de San Francisco, série. 22.05 L'aide humanitaire au Venezuela, reportage.

SUDWEST

- 19.00 DER SCHREI, film de Michelangelo Antonioni (1957). 20.50 Egon Friedell, film de Klaus Peter Dencker.

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté



TF 1

- 12.00 L'évangile en papier
11. L'humble et l'orgueilleux
- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.35 La petite maison dans la prairie 13. et fin : la quarantaine
- 14.30 Les visiteurs du mercredi Le coin des 6-10. 15.25 Les Aventures de Black Beauty ou Prince Noir. 16.45 La grande parade des dessins animés
- 17.53 Sur deux roues Le magazine du vélo
- 18.00 A la bonne heure
- 18.30 Pour les enfants
- 19.55 Caméra au poing (13) Des guépards (suite)
- 19.10 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.43 Eh bien raconte !
- 20.00 TF 1 actualités

20.30 Au plaisir de Dieu

6. Le vent du soir
Une série d'après le roman de Jean d'Ormesson
● En juillet 1946, ce qui reste de la famille se trouve réuni au Plessis-les-Vaudreuil pour fêter le 90e anniversaire de Sosthène.
A cette réunion, Anne-Marie est absente. Elle est en Amérique où elle est devenue actrice de cinéma. Une nouvelle venue dans la famille : Nathalie, la femme de Claude, une jeune juive qui étudie la psychanalyse. Deux femmes qui exercent un métier, c'est une petite révolution de mœurs...

22.00 Une journée avec le président Carter

Une émission spéciale du magazine « L'Événement ». Ce film a été tourné par la Télévision américaine.

- 23.00 TF 1 actualités

Antenne 2

- 12.35 Télévision régionale
- 13.50 Des lauriers pour Lila (3)
- 14.05 Aujourd'hui Madame
- 14.50 env. Arrivée du président Carter à Orly
- 15.30 Un sur cinq : magazine
- 16.30 env. Cérémonie à l'Arc de Triomphe, avec le président Carter
- 18.10 Juke-box, proposé par Freddy Hauser
- 18.25 Dorothee et ses amis
- 18.40 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Jeu
- 20.00 Journal

20.30 QUESTION DE TEMPS

Magazine d'information
Energie : les alternatives

● Voir ci-contre

21.35 Alain Decaux raconte...

KATYN, une petite ville où furent tués plusieurs milliers d'officiers polonais, pendant la dernière guerre

22.35 La parole à 18 ans

Les vertes années
23.00 Journal

FR 3

- 18.35 FR 3 jeunesse
- 19.05 Télévision régionale
- 19.40 Tribune libre
- 19.55 FR 3 actualités - Les jeux

20.30 Brèves Vacances

Un film de Vittorio De Sica avec Florida Polkan, Adriana Asti
22.20 FR 3 actualités
22.35 Ciné-regards : un nouveau magazine du cinéma

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

- 6.00 Le journal du matin. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Fonds de terroir. 12.05 Le coup de midi. De A jusqu'à Z. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Rétro 33-45-78. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Feuilleton : Malevil (3), d'après le roman de Robert Merle. 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité médicale. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Masques et musique. 21.00 Sport et musique. 22.05 Baisse un peu l'abat-jour... 23.05 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE II

- 7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Souvenirs, souvenirs. 11.00 Musiciens suisses. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2 : la librairie des ondes.

- 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz contact. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Europe-jazz. 20.00 Informations. 20.05 Mon demi-siècle de Palais fédéral (1). 20.30 Les concerts de Genève : orchestre de la Suisse romande, direction : Jean-Marie Auberson. 22.30 Marchands d'images. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANNIQUE I

- 6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 Une heure pour les hommes. 11.05 Musique populaire. 11.55 Pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi : Inf. et musique. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Mendelssohn, Beethoven, Chopin, Brahms, Gottschalk, Ives et Dvorak. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Orchestre récréatif de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. 19.40 Pour les consommateurs. 20.05 Les acteurs du Basler Theater chantent. 21.00 Prisme. 22.15-24.00 Musique-box.

Sélection radio

MON DEMI-SIECLE DE PALIS FEDERAL

Un entretien de Michel Margot avec Georges Perrin, journaliste parlementaire

A 73 ans, Georges Perrin est l'un des journalistes parlementaires les plus actifs, mais aussi les plus lus et écoutés. Ses revues de la presse alémanique diffusées par la Radio suisse romande lui valent un auditoire aussi fidèle qu'intéressé. Ses chroniques politiques régulières dans divers quotidiens ou périodiques lui attirent la considération aussi bien des lecteurs que des autorités. Sollicité par Michel Margot de raconter ses mémoires, Georges Perrin a accepté, un peu à son corps défendant, de retracer, à l'intention des auditeurs de la Radio romande, son « demi-siècle de Palais fédéral ».

C'est de 1930 en effet que datent ses premiers papiers sur la vie fédérale, une date à partir de laquelle Georges Perrin collabore à la Feuille d'Avis de Neuchâtel, à l'Impartial et à la Tribune de Lausanne. Par la suite, il travaillera aussi pour la Nouvelle Revue de Lausanne. Le 1er août 1936, il inaugure une série de chroniques pour les Suisses à l'étranger. Ce sont ses premières armes radiophoniques au studio des ondes courtes, dont il rédige aussi le service de presse. Dès 1940, en pleine guerre et jusqu'à la fin 1943, c'est à lui et à son collègue Jean Seitz qu'incombe le redoutable et délicat

travail de rédaction du bulletin de nouvelles nationales et internationales à destination de l'étranger. Aux ondes courtes, Georges Perrin consacrera encore une chronique hebdomadaire, sur la politique fédérale bien sûr, une chronique qu'il poursuivra jusqu'en 1966. A mentionner enfin le concours qu'il apporte à la Radio suisse romande avec sa chronique du Palais fédéral et ses revues de presse.

Ce Chauv-de-Fonnier authentique, qui garde l'empreinte des Montagnes neuchâteloises malgré son demi-siècle de vie bernoise, allie l'esprit bellétrien à la causticité des « gens du Haut ». Invité — il y a bien longtemps — à dîner chez un conseiller fédéral, il se voit signifier qu'il n'est là que pour « éviter qu'on soit treize à table ». Qu'à cela ne tienne. Le quatorzième convive mange à sa faim, tout en méditant sa réplique, qui ne se fait pas attendre... Au café, le conseiller fédéral, hôte d'un soir, fait passer les cigares. Georges Perrin décline l'offre, lui qui adore pourtant les bons cigares... « Comment, Monsieur Perrin, vous ne fumez pas ? » s'étonne le conseiller fédéral. « Si, rétorque Georges Perrin, mais seulement après un bon repas ».

Un des souvenirs qui seront contés, par Georges Perrin, à Michel Margot, lors de ses rendez-vous hebdomadaires du mercredi soir.
20 h. 05 sur Radio suisse romande 2 (MF + OM)

La firme « Petrolchimica » promet le contrôle de la pollution

La ville de Gnosca préconise la suspension de la production

Tessin

Mardi a eu lieu à Bellinzona une rencontre entre les conseillers d'Etat Fulvio Caccia, chef du Département de l'environnement, Benito Bernasconi, chef du Département des œuvres sociales, des représentants de la firme « Petrolchimica » de Preonzo, des représentants des syndicats et des commissions ouvrières de cette entreprise ainsi que des membres des autorités de la commune de Gnosca. Selon un communiqué de presse de la Chancellerie de l'Etat, un accord a été possible notamment en ce qui concerne le contrôle de la pollution de la nappe phréatique « dans laquelle, il convient de le souligner, n'ont pas été retrouvés des hydrocarbures ».

La commune de Gnosca, à laquelle appartient cette nappe qui d'ailleurs la dessert en eau potable est d'un autre avis. Son Conseil exécutif réuni aussitôt après cette rencontre, dit dans un communiqué de presse que l'on ne doit pas croire aux promesses de la « Petrolchimica » et que « la seule solution raisonnable est

donc la suspension de la production jusqu'au moment où auront été prises toutes les mesures nécessaires, comme cela a été fait dans le canton de Zurich avec la raffinerie de Ruesikon ».

En effet, quelles sont-elles ces « promesses » ? Cette raffinerie a « donné l'assurance » que sera complété le programme d'assainissement de la fabrique de Preonzo, cet assainissement avait été commencé en 1975 déjà avec l'assèchement du « Petit lac des poisons » (« Laghetto dei veleni »), c'est-à-dire 6000 tonnes de résidus huileux déposés dans un bassin naturel à ciel ouvert. Cet assainissement doit être continué maintenant avec l'installation d'un filtre électrostatique pour éviter une pollution de l'air produite par le four de la raffinerie, ceci va coûter un million de francs, à la charge de la firme, parce que l'Etat n'est pas disposé à financer cet investissement, ni à fournir à la Petrolchimica des prêts ou des fidéjusseurs.

Cette raffinerie aurait en tout cas retiré son « chantage » de licenciement du personnel : les 45 places de travail de la Petrolchimica sont donc sauvées si cette firme tient ses promesses. (ATS)

ROUTE BARREE A RANDOGNE Toujours l'impasse

Valais

La presse valaisanne faisait état récemment d'un conflit au sujet d'un tronçon de route à Montana. Les propriétaires du terrain sur lequel passe cette route avaient décidé d'en venir à l'épreuve de force en barrant le passage à l'aide d'une voiture. Aucune solution n'est encore intervenue, de plus, les personnes résidant dans les immeubles ou les chalets, qui empruntent jusqu'ici cette route font mine de vouloir déposer des plaintes pénales contre certains promoteurs qui ne les avaient pas mis en garde contre le fait que l'accès à leur domicile n'était pas prévu et assuré.

Le représentant de l'hoirie Guigoz, M. Christian Guigoz conteste par ailleurs les affirmations parues dans le quotidien du canton. En effet, selon M. Guigoz, cela fait quatre ans que l'hoirie cherche une solution à ce problème de passage. « Il y a dix ans que l'on passe sur cette route, nous n'avons jamais rien touché. Depuis quatre ans on nous mène en

Mordus du scrabble à Monthey

Le champion du monde de scrabble, le jeune Français Jean-Marc Bellet, âgé de 17 ans, en vacances en Valais, a rendu une visite aux joueurs de scrabble de Monthey : il s'est ainsi mesuré en joute amicale avec les passionnés de la spécialité de la Suisse romande. (air)

Les dispositions concernant le vin, les fruits et les légumes groupés en un seul texte légal

Les Valaisans se souviennent encore des difficultés rencontrées par l'Union valaisanne du tourisme, il y a quelques années, devant le Tribunal fédéral au sujet de la perception des taxes de séjour. Ces mêmes difficultés se retrouvaient au niveau de la perception des taxes OPAV. Ainsi, le 18 septembre 1974, le Tribunal fédéral a examiné, à l'occasion d'un recours, la législation régissant l'OPAV.

Selon la Haute Cour, la situation légale dans le domaine était loin d'être claire.

Il s'agissait donc de mettre de l'ordre et de clarifier toute une série de décrets et de dispositions d'application. De plus, il s'agissait de profiter de cette occasion pour tenter de grouper en un seul texte légal ces dispositions concernant le vin, les fruits et les légumes.

Le message concernant le projet de loi sur la mise en valeur des vins, des fruits et des légumes du Valais, vient d'être rendu public et ce texte sera discuté devant le Parlement à la prochaine session avant d'être soumis au verdict populaire.

Jusqu'ici, l'édifice juridique consacré à cette vaste matière était composé notamment du décret de 1938 concernant l'organisation de la production et du commerce des fruits et légumes, du décret de 1951 instituant l'OPAV, d'un décret subséquent de 1965 et de toute une impressionnante série de dispositions d'application.

Le projet de loi présenté par le Gouvernement cantonal poursuit trois buts :

— mettre de l'ordre dans ces règles et regrouper en une seule loi toutes les dispositions traitant de la production des vins, des fruits et des légumes ;

— créer plus de clarté dans la répartition des tâches entre les différents organismes s'occupant de la promotion des produits valaisans ;

— assurer l'existence des divers organismes en question en précisant leurs bases légales pour leur fonctionnement et les moyens financiers qui les concernent.

UNE BASE LEGALE

D'emblée, le message du Conseil d'Etat tient à préciser qu'il ne s'agit nullement de faire table rase des institutions et des idées qui ont assuré la promotion des produits valaisans jusqu'à aujourd'hui. « Nous pensons pouvoir partir de la constatation que l'OPAV d'une part, l'OPEVAL et l'UVVFL et leurs groupes constitutifs d'autre part, remplissent leur rôle, sinon à la perfection, du moins de façon très satisfaisante ». L'objectif ne saurait être, par cette révision, de mettre en cause les structures et les résultats qui ont fait leur preuve, la refonte de la loi doit assurer la poursuite et la

bateau, des promesses, rien que des promesses, nous avons dû prendre un avocat pour défendre nos droits, les frais de procédure s'élèvent déjà à trois mille francs.

Par ailleurs, il est absolument faux de prétendre que nous ne laissons pas passer ceux qui sont au bénéfice d'un droit de passage, si nous avons choisi de barrer la route avec un véhicule, c'est justement pour permettre au titulaire du droit de passage d'en user. Cette même possibilité existe aussi s'il devait y avoir un incendie ou une urgence médicale.

UNE FORMULE

Le tronçon en question a une longueur d'une centaine de mètres sur trois mètres cinquante. L'hoirie entend se faire dédommager si elle ne peut plus jouir de la pleine propriété de ce terrain. Une formule relativement simple pourrait consister en l'expropriation de la route par la commune de Randogne. M. Christian Guigoz avance le prix de 200 à 250 francs le mètre, ce qui fait la somme de 80 000 fr environ. Par ailleurs la commune pourrait par la suite assez facilement rentrer dans ses fonds en faisant un appel à la plus-value des terrains desservis par cette route.

Si cette solution ne pouvait pas intervenir, les propriétaires comptent sur le fait que les acheteurs des propriétés et des immeubles se retourneront certainement contre les vendeurs. Cette probabilité est d'autant plus envisageable que des promoteurs ont construit une vingtaine de garages sans autres accès que la route de l'hoirie Guigoz. (air)

Journal du Valais C'est parti!

Le Journal du Valais a commencé sa vie de quotidien. En effet, la date du 3 janvier devrait marquer le départ du nouveau quotidien valaisan.

Le premier numéro de mardi ne manque en tout cas pas d'humour. En première page il relève : « Du côté de la Tribune le Matin et de 24 Heures, on nous appelait déjà 24 heures après ». (air)

Deux voitures démolies: la faute au... sanglier

Mardi matin, vers 11 heures, M. Marcel Beney, de Sion, circulait au volant de sa voiture sur la route de Saint-Léonard, en direction du pont du Rhône. Soudain, au moment de croiser la voiture de M. Roger Beytrison, de Suen, un énorme sanglier déboucha sur la chaussée et vint se jeter contre la portière de la voiture de M. Beney, avant d'être renvoyé contre le deuxième véhicule.

Comme il s'agissait d'une bête pesant plus de cent kilos, les deux voitures ont été sérieusement endommagées. L'animal, sérieusement blessé, a été abattu par l'un des deux chauffeurs à l'aide d'un fusil de chasse. (air)

Crans-Montana: «ils» sont là

La période des fêtes ramène chaque année son lot de célébrités sur le Haut-Plateau valaisan. Ainsi, Gilbert Bécaud et Charles Aznavour ont passé la Saint-Sylvestre chez Max, Bécaud pour la douzième fois.

Aznavour quittera Crans pour se rendre à Paris, à l'Olympia, où il se produira comme prévu le 11 janvier.

Autres célébrités aperçues dans la station ces derniers jours: James Hunt et son ami Stuart Thomson. La famille de Chaplin est attendue pour ces prochains jours. Eddy Merckx, qui s'est initié au ski de fond arrivera vers la mi-janvier.

Le suspense, en ce qui concerne M. Raymond Barre, continue. De plus en plus de personnes prétendent l'avoir vu à Crans ces derniers jours. Une seule chose est sûre, il devait être hier à Paris. Alors, M. Barre ou son sosie? (air)

Bientôt une loi sur les handicapés

Le Valais ne s'est penché sur les problèmes des handicapés que récemment, comme la plus grande partie des autres cantons suisses d'ailleurs. En mai 1962, lors de la session de mai, un député, M. Jules Delèze, avait insisté sur le rôle que l'Etat devait jouer dans l'éducation des enfants handicapés.

Aujourd'hui le Conseil d'Etat est décidé à donner une base légale aux actions tendant à améliorer le sort des handicapés valaisans. En effet, l'Exécutif propose un projet de loi aux députés.

Ce projet de loi partage entre le canton et les communes les devoirs qu'a la société envers les personnes défavorisées.

Plusieurs députés ont demandé au Conseil d'Etat d'étudier la création d'une législation permettant à l'Etat de prendre des mesures en faveur des handicapés. Le préposé aux handicapés s'est attaché à une étude de l'ensemble des problèmes des handicapés. Son travail a été analysé par une commission nommée par le Gouvernement. En juin 1976, les institutions intéressées étaient consultées et à la fin de la même année, le premier avant-projet voyait enfin le jour. L'année suivante fut consacrée à la réflexion et aux consultations hors du canton. Ainsi, l'Office fédéral des assurances sociales à Berne, M. Jean Darbellay professeur à l'Université de Fribourg, donnèrent-ils leur avis.

Le projet du Conseil d'Etat désire faciliter l'intégration du handicapé dans la société. Il n'entend nullement suppléer la famille ni agir de façon paternaliste, mais il se veut une aide à l'effort personnel entrepris par les handicapés selon leurs possibilités, déclare le messager accompagnant le projet de loi. (air)

● Lire aussi en page 5

POUR LES CONVERSATIONS TELEPHONIQUES LOCALES ATTENTION A LA FACTURE!

Si vous ne voulez pas que votre portemonnaie en souffre trop, il faudra désormais être quelque peu avare de paroles au téléphone, même lors de conversations locales. Mardi en effet est entrée en vigueur l'ordonnance relative à la loi sur la correspondance téléphonique et téléphonique. Elle touche de nombreux réseaux locaux.

Pour tous les réseaux locaux où il y a plus de 5000 raccordements — soit ceux où la taxe d'abonnement mensuelle est

de 17 ou 19 francs — la taxe d'une communication établie à l'intérieur du réseau local est désormais de 10 centimes pour chaque période de 4 minutes et 48 secondes. Dans une année, le 3 janvier 1979, le même système entrera en vigueur dans les autres réseaux locaux, en ce qui concerne les conversations téléphoniques à partir de cabines publiques, le système reste inchangé. La taxe de base s'élève à 40 centimes, les taxes suivantes étant de 10 centimes par 3 minutes. (ATS)

Un conseiller d'Etat glaronais quitte ses fonctions

Le conseiller aux Etats glaronais de l'Union démocratique du centre Fridolin Stucki quittera prochainement la Chambre des cantons pour raison d'âge. Comme l'indique la section glaronaise de l'Union démocratique du centre, cette démission deviendra effective, à la fin du mandat actuel de M. Stucki, soit au moment de la prochaine Landsgemeinde, vraisemblablement le 7 mai.

M. Stucki aura en effet 65 ans jeudi prochain. Il fait partie du Conseil des Etats depuis 1962. Depuis quelque

temps, il siège au sein de la petite Chambre en tant que scrutateur remplaçant. Pour cette raison, selon les renseignements fournis par le secrétariat de l'Assemblée fédérale, il serait devenu vice-président puis président de la Chambre des cantons au cours des prochaines années. L'ancien « landammann de Netstal » fait en outre des recherches scientifiques depuis son retrait, en 1973, du Gouvernement de son canton. Son successeur au Conseil des Etats sera nommé le 12 mars. (ATS)

Dans une entreprise de commerce de mazout de Hergiswil

Une importante affaire d'escroquerie

De nombreux clients d'une entreprise de commerce de mazout de Hergiswil (NW) ont été victimes d'escroqueries durant les années 1976 et 1977. Le montant du délit n'est pas encore déterminé exactement, mais il s'agirait d'une somme très importante.

Les deux responsables de l'entreprise en question ont avoué. Ils ont été

libérés sous caution. Ils avaient manipulé la pompe du camion-citerne, de sorte que leurs clients ont payé bien davantage de mazout qu'ils n'en ont reçu. Le contrôle des documents et de la comptabilité de l'entreprise n'est pas encore terminé, c'est pourquoi on ne possède pas davantage de détails sur cette affaire à l'heure actuelle. (ATS)

Thoerishaus: tentative d'agression contre un bureau de poste

Une tentative d'agression a été perpétrée dans l'après-midi du 30 décembre contre le bureau de poste de Thoerishaus, dans le canton de Berne. Selon un communiqué publié mardi par la police bernoise, l'auteur de cette agression n'a toujours pas pu être retrouvé.

Le 30 décembre, un inconnu pénétrait dans le bureau de poste et déposait un paquet, avec l'inscription « bombe » sur le comptoir. Les employés n'ont toutefois pas perdu leur sang-froid et l'alarme a pu être donnée, faisant fuir le malfaiteur. Le paquet ne contenait aucune matière explosive. (ATS)

Autoroute du Léman: plus de cinq millions de passages en un an

Pour la première fois depuis son ouverture, l'autoroute du Léman (Lausanne-Montreux-Valais) a passé le cap de

cinq millions de passages en une année. Le centre de la gendarmerie vaudoise de Villeneuve-Rennaz a en effet enregistré 5 165 786 véhicules en 1977, contre 4 880 259 en 1976. L'augmentation est de 5,85 % pour l'année écoulée, alors qu'elle n'avait été que de 2,78 % l'année précédente. Tous les mois de 1977, sauf avril, sont en hausse. Le plus animé reste juillet, avec 590 000 passages en 1977, contre 546 300 en 1976. Pour le mois de décembre, le nombre des passages s'est accru de 329 000 en 1976 à 367 000 en 1977. (ATS)

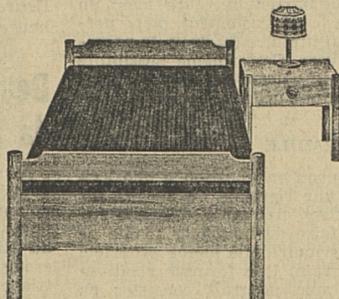
● 8656 voitures au total ont emprunté le tunnel ferroviaire du Lötschberg dans les deux sens entre le 31 décembre 1977 et le 2 janvier 1978 à minuit, soit 178 de moins qu'à la même période de l'an passé. Le BLS indique à ce sujet qu'une grande partie du trafic de retour de vacances est attendu pour le week-end prochain, car en maints endroits à l'étranger les écoles reprennent la semaine prochaine seulement. (ATS)

Meubles en pin «Sapino». La façon la plus décorative de faire des économies.

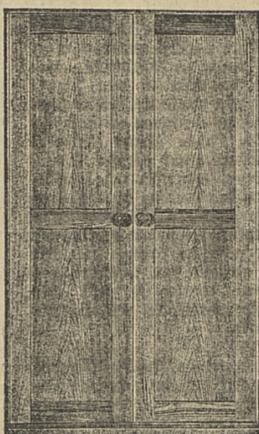


214.422
Rayonnage à tablettes réglables en hauteur, 50 cm de large, 25 cm de profondeur, 100 cm de haut.
70.-

214.416
Table de nuit, 50 cm de large, 45 cm de haut.
123.-



214.415
Lit à sommier à lattes et tête réglable.
261.-
Matelas à partir de **68.-**

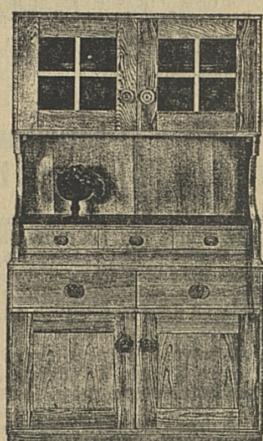


214.413
Armoire à 2 portes, avec 5 tablettes et tringle à vêtements, 100 cm de large, 172 cm de haut.
342.-

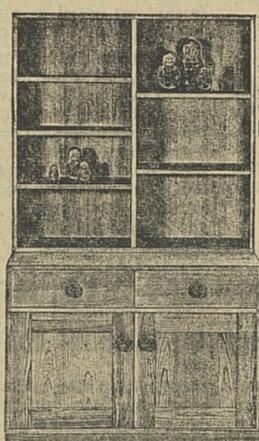


214.414
Armoire à 1 porte avec 4 tablettes, 50 cm de large, 172 cm de haut.
239.-

214.418
Commode à 1 porte, 50 cm de large, 50 cm de profondeur, 72 cm de haut.
148.-

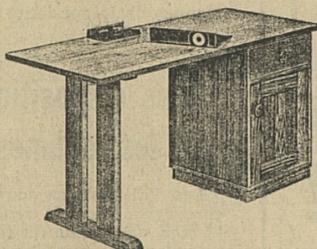


214.419
Vitrine à 2 portes, 100 cm de large, 34 cm de profondeur.
171.-



214.417
Commode à 2 portes, 100 cm de large, 72 cm de haut.
246.-

214.421
Rayonnage à tablettes réglables en hauteur, 100 cm de large, 25 cm de profondeur, 100 cm de haut.
120.-



214.423
Plateau de table, 150 x 60 cm.
74.-

214.418
Commode à 1 porte, 50 cm de large, 50 cm de profondeur, 72 cm de haut.
148.-

214.420
Etagère pour assiettes, 100 cm de large, 35 cm de profondeur.
123.-

214.424
Pied de table, 72 cm de haut.
74.-

Les meubles «Sapino» sont en pin naturel, de ton clair, facile à entretenir. Ils créent une ambiance sympathique et sont partout à leur place: à la campagne comme à la ville où ils apportent le souffle des forêts.

Si les meubles «Sapino» vont bien partout, ils vont aussi toujours bien ensemble grâce à leur conception modulaire qui sait créer l'harmonie et s'harmonise à tous les budgets. Le bois de pin naturel — un vrai plaisir pour les yeux et un plaisir qui ne revient pas cher.

Et tant qu'à économiser: chez Home-Discount (de Pfister Meubles), vous trouverez dans la Suisse entière des meubles de tous styles à l'emporter et ce, même après le travail dans les magasins ouverts en nocturne. Et comme le transport s'ef-

fectue dans votre propre voiture (ou encore avec une camionnette louée à tarif spécial ou par livraison à domicile contre un modique supplément), les meubles sont tout aussi avantageux que les conditions de vente: paiement comptant à 90 jours ou crédit immédiat, 10 ans de garantie sur contrat, essence gratuite pour tout achat dès 500 francs.

Il va de soi que l'argent gagné de cette façon pourra servir à acheter bien d'autres choses: moquettes, tapis ou rideaux aux teintes chatoyantes qui mettront en valeur la beauté du bois clair.

Aussi n'hésitez pas: embarquez-le, déballez-le et installez-le — quelle allure!



HOME DISCOUNT tout à l'emporter **Pfister Meubles** G 5/27

Vous trouverez un Home-Discount partout où il y a en Suisse un magasin Pfister.

ACTIONS

Réparation de chaussures

3 POUR 2

Conditions: 3 paires de talons ou 3 paires de ressemelage

Délai: du 5 au 21 janvier 1978

Prix courant	Dames	Messieurs
Talons	6.90	7.90
Semelles cuir	14.90	17.90
Semelles caoutchouc	13.90	16.90
Semelles et talons cuir	17.90	22.90
Semelles et talons caoutchouc	17.90	20.90

Bata

Fribourg, Av. de la Gare 5
JUMBO-Marché, Villars-sur-Glâne

03-287

Machine

à laver

LINGE et VAISSELLE

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais. Réparations toutes marques rapides. Prix avantageux.

Miele - Zanker
AEG - Vedette
Gehrig - Philips
Indesit - Zerowatt
Crosley - Hoover
Garantie d'usine.
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement

MAGIC FRIBOURG
☎ 037-45 10 46
83-7506

PROBLEMES FINANCIERS ?

Consultez-nous pour une entrevue à domicile sans engagement (021) 932 444
1083 Mézières VD
GESTIFIN SA

Suchen Sie eine Nebenbeschaeftigung ?



Europas grösstes Weiterbildungsinstitut bietet Ihnen eine sinnvolle Nebenbeschaeftigung.

Wenn Sie Freude am Umgang mit Menschen jeden Alters haben und pädagogische Fähigkeiten besitzen, wenden Sie sich an uns. Wir geben Ihnen die Möglichkeit, nebenamtlich für uns als Kursleiter/in für die Fächer

**Maschinenschreiben
Buchhaltung
Stenographie**
tätig zu sein.

Wenn Sie fundierte Grundkenntnisse in einem oder gar in allen Fächern haben, sind wir gerne bereit, Sie zum (zur) SCHEIDEGGER-Kursleiter/in auszubilden. Ihre kurzgefasste Bewerbung oder Ihren Anruf erwarten wir gerne.



Schule für Weiterbildung
Stampfenbachstr. 69, 8035 Zürich
☎ 01-28 94 97

150.234.871

Prêt tout compris

Tarifs avantageux avec assurance (solde de dette) comprise. Paiement intégral. Discrétion absolue. Service rapide et personnalisé. **Comparez!**
Veuillez m'envoyer votre documentation

Nom: _____
Prénom: _____
N° et rue: _____
NP: _____ Lieu: _____ LL

Envoyer à
Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg
téléphone 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3
téléphone 022 21 80 11



ORCA, institut spécialisé de l'UBS

Suchard

Nous cherchons

UNE RESPONSABLE pour notre garderie d'enfants

La préférence sera donnée à une personne ayant un diplôme de responsable de crèche, avec formation et diplôme soit de nurse, soit d'infirmière en pédiatrie. Notre garderie héberge une quarantaine d'enfants dont l'âge va d'un an et demi à l'entrée en scolarité.

Nous désirons confier ce poste à une collaboratrice apte à assumer des responsabilités, douée d'une autorité naturelle, faisant preuve d'un sens pédagogique prononcé et ayant beaucoup de patience et de compréhension envers les petits enfants. Une expérience de quelques années est indispensable.

Date d'entrée: 2 mars 1978 ou à convenir. Veuillez soumettre vos offres écrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats et de diplômes. Pour tout autre renseignement, M. P. Buol du Département du personnel, se tient volontiers à votre disposition.

CHOCOLAT SUCHARD SA
Département du personnel
2003 Neuchâtel
☎ 038-21 11 55, int. 456
87-155



Importante société internationale recherche dans le cadre de sa campagne publicitaire 1978-79 pour les régions de Neuchâtel, Jura, Fribourg, plusieurs personnes pour visiter une clientèle sélectionnée, s'intéressant à nos produits exclusifs.

(Electronique et Presse).

si vous possédez une voiture,
si vous désirez changer de situation et opter de collaborer avec une société dynamique
si vous êtes :

**PROFESSEUR
GERANT
SECRETAIRE DE DIRECTION
HOTESSE**

ou ayant une activité dans un autre domaine et intéressé à être formé dans nos cours de formation.

Téléphonez aujourd'hui même au No (038) 24 33 66 et demandez notre chef du personnel pour un premier entretien.

82-23

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-811131

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Lieu _____
990.000 prêts versés à ce jour

La publicité
décide l'acheteur hésitant

POUR ENRAYER LA COURSE AU PROFIT ET AU PROGRES

Mettre en place des petites unités de production

Voici en substance, les thèses que développe le professeur Schumacher dans un livre intitulé « Small is beautiful », dans lequel il essaie de voir ce que serait une économie adaptée à l'homme. Son idée de base est que la course au progrès et au profit est destructrice, et que la seule manière de l'enrayer est de lutter contre le gigantisme et contre la spécialisation trop poussée. Ce qui doit être mis en place, c'est une technologie dite intermédiaire, c'est-à-dire une technologie basée sur de petites unités de production; une production décentralisée, à la mesure de l'homme.

S'étonner, capacité de s'interroger, telle est la faculté qui frappe immédiatement en écoutant M. Schumacher. Les questions très pertinentes qu'il adresse aux responsables patronaux et syndicaux, comme aux gouvernants, elles lui ont été posées par la réalité indienne ou birmane qu'il découvrit voici un quart de siècle: face à une paysannerie écrasée par une misère sans issue dans des structures socio-économiques où dominaient déjà l'emprise occidentale, Schumacher s'interroge de façon novatrice sur la nature et le rôle des techniques. Très concrètement, si on appliquait dans le tiers monde les techniques de production de Sheffield, de la Ruhr ou de l'agriculture américaine, que se passerait-il? Eh bien on ferait de la Birmanie un paradis! Pourquoi? Tout simplement parce que ces techniques sont trop coûteuses, trop sophistiquées pour créer beaucoup d'emplois, trop étrangères au tissu socio-culturel des populations de ces régions. Et pourtant, regrette-t-il amèrement, c'est ce que l'Occident fait: il exporte ses techniques, ses licences, il impose son modèle de production industrielle. Et pourtant remarque-t-il encore, pour être un bon cordonnier, il ne suffit pas de produire de bons ou de beaux souliers, encore faut-il qu'ils conviennent aux pieds à qui ils sont destinés. L'intervention de la technologie occidentale dans le tiers monde lui paraît d'ailleurs aussi peu délicate que celle d'un éléphant dans un magasin de porcelaine.

Toute démarche doit commencer (ou recommencer) par une question: quelle sorte de technologie est appropriée au tiers monde, à l'Inde rurale, par exemple? Une exigence préalable avant de tenter de répondre: considérer les pauvres comme des personnes réelles, des gens aussi vrais que vous et moi; des gens à qui il faut en tout cas reconnaître la compétence « d'artisans de la survie »: 850 mio de personnes disposent d'un revenu inférieur à 200 fr., condition qu'aucun Occidental ne supporterait. Bien davantage qu'une qualité morale, c'est une donnée socio-économique qui détermine tout le raisonnement: l'immense masse du tiers monde vit des situations qui lui sont propres, qui ne sont pas les nôtres, dont il faut absolument tenir compte dans toutes les thèses et actions de développement.

De plus en plus douteux

D'ailleurs, en Occident aussi, la capacité du modèle industriel actuel d'apporter le bien-être matériel et spirituel à la majorité devient de plus en plus douteuse. Des matières premières vitales non renouvelables sont gaspillées (songeons au pétrole), on met en péril sol et sous-sol avec des techniques sophistiquées, on ne s'occupe pas assez sérieusement des technologies saines. Au point de vue humain, le prix à payer pour ce que l'on considère comme le progrès devient très lourd; les conditions de vie, de travail, tracées par la technologie de pointe, font des ravages: la moitié des lits d'hôpitaux en Grande-Bretagne sont occupés par des patients souffrant de troubles d'ordre psychique. On ne se préoccupe plus d'abord de produire, mais d'intégrer la population, d'éviter la marginalisation du grand nombre, des petites gens, de la moyenne. (Aide au chômage et dépenses sociales en sont le corollaire.) Engagées dans une semblable logique, au-delà des apparences, les économies des pays de l'Est ne songent qu'à nous rattraper dans cette course vers l'abîme.

La technologie intermédiaire adaptée aux besoins de l'homme, est une technologie à moyenne échelle. Elle ne bouleverse pas le tissu social, la trame d'une société par « en haut ». Faisant appel à l'ingéniosité de l'homme, elle ne l'exclut pas du processus de progrès. Actuellement, en effet, la concentration du savoir, des centres de recherches, des laboratoires dans les grandes villes, aspire toutes les forces jeunes et vives des arrière-pays, en retrait des centres. Ce déséquilibre est constatable aussi bien dans les pays occidentaux que dans les pays du tiers monde. La décentralisation économique pourrait aussi être opérée par l'introduction des technologies intermédiaires: moins coûteuses, elles contrebalanceraient le pouvoir actuel quasi exclusif des multinationales sur les investissements et les nouvelles découvertes. Du même coup, elles contribueraient à freiner l'endettement affolant, vertigineux, du tiers monde (plus de 500 milliards de francs suisses).

Ces techniques intermédiaires ne seraient pas violentes comme les techniques actuelles qui utilisent des moyens violents: l'énergie, avec les risques du plutonium nous accompagnant pour l'éternité; les pesticides ou autres insecticides ravageant sols et sous-sols.

Utopiste, mais lucide

Utopiste, Schumacher demeure lucide: la technologie intermédiaire est possible, mais elle n'est soutenue par personne. Alors, comme pour jeter un défi, il propose d'utiliser 10% des ingénieurs et des appuis financiers utilisés actuellement pour entreprendre des recherches et des réalisations par la technologie intermédiaire. Et on verra bien... on pourra comparer fait-il avec une tranquille assurance. Mais attention... il ne s'agit pas d'arrêter le progrès, de faire le bon sauvage, non, mais bien de réorienter la croissance actuelle pour la mettre au service de la majorité des hommes. Et dans ce domaine, le réalisme peut se situer du côté de l'utopie: 1 milliard d'emplois devront être créés dans le tiers monde d'ici l'an 2000. Une industrialisation du tiers monde sur le même modèle technologique que l'Occident le rendrait encore plus dépendante de l'Occident et accroîtrait davantage les déséquilibres et injustices internes à chaque pays ou région. Un taux de croissance positif n'est pas encore le développement si l'on comprend par là la promotion matérielle et spirituelle de l'homme. Dans ce projet de société, les réflexions de Schumacher sur les technologies intermédiaires sont très fécondes. Elles font appel à des notions d'équilibre, de mesure que l'on voudrait voir revalorisées aujourd'hui devant les choix décisifs qui attendent l'humanité. (mc)

DANS LA VALISE DES DEPUTES

Droits politiques etc...

Valais

Le Grand Conseil valaisan va se réunir en session prorogée le 30 janvier. Session « prorogée »: le mot est assez clair par lui-même, il suffit d'ouvrir le dictionnaire. Toutefois, comme il subsiste, même en Valais, une certaine confusion dans ce domaine, comme il arrive que l'on parle de session « extraordinaire » pour une session « prorogée », il n'est pas inutile de se reporter à la Constitution cantonale de 1907, qui n'a pas été réformée sur ce point.

« Le Grand Conseil, y est-il dit, s'assemble de plein droit: en session constitutive, le troisième lundi qui suit son renouvellement intégral » et « en session ordinaire, le deuxième lundi de mai et le deuxième lundi de novembre de chaque année. Il se réunit en session extraordinaire: ensuite de la décision du Grand Conseil lui-même ou « sur l'invitation du Conseil d'Etat » ou encore « à la demande écrite et motivée de 20 députés au moins ». A titre d'exemple pour ce dernier point, le Grand Conseil a tenu une session extraordinaire en octobre dernier, à la demande de 21 députés ou suppléants radicaux, pour débattre et prendre des décisions sur l'implication d'organes de l'Etat dans l'affaire Savro.

QUESTIONS DE PROCEDURE

Cette distinction a son importance, car la même Constitution précise que « les projets de loi et de décret sont discutés en deux débats et deux sessions ordinaires ». D'autre part, la même Constitution stipule que « chaque session ordinaire est de treize jours continus au plus » et qu'« elle peut toutefois être prolongée dans les cas d'intérêt majeur. Le Grand Conseil en délibère ». On a pensé ne pas enfreindre l'esprit de la Constitution en établissant que les sessions ordinaires de mai et de novembre ne dépasseraient pas une semaine, c'est-à-dire pratiquement cinq jours. Les occupations de chaque député s'accommoderaient mal d'une vacance continue plus longue. En revanche, et comme il faut tout de même que les objets législatifs, toujours plus nombreux et plus ardens, soient convenablement traités, l'on tient assez régulièrement des sessions prorogées, qui sont une prolongation des sessions ordinaires. Le Grand Conseil lui-même en fixe la date de cas en cas.

Au cours de cette session prorogée, donc ordinaire, le Grand Conseil devra

examiner en premiers débats un projet de décret d'application de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques. Cette loi, on le sait, a fait l'objet d'un référendum et a reçu l'approbation du peuple suisse le 4 décembre dernier. Or elle stipule que les dispositions cantonales d'application seront établies dans le délai de 18 mois à compter de l'adoption de la loi par l'Assemblée fédérale. La loi étant datée du 17 décembre 1976, l'échéance est donc pour le 17 juin 1978.

Or, selon la Constitution valaisanne, c'est le Grand Conseil qui est compétent pour établir « les dispositions législatives nécessaires pour assurer l'exécution des lois fédérales ». Selon la même Constitution, il importe que ces dispositions soient prises en deux débats ayant lieu en deux sessions ordinaires, comme nous l'avons déjà relevé. Il convient donc de présenter ce projet en session ordinaire de novembre pour les premiers débats et en session ordinaire de mai 1978 pour les seconds. Le décret adopté par le Grand Conseil ne sera pas soumis à la votation populaire, cette exception étant prévue pour les dispositions d'exécution des lois fédérales.

On verra au cours des délibérations s'il y a quelque chose d'intéressant à dire sur ces dispositions. A la lecture des 28 articles du projet, ce ne semble pas devoir être le cas.

VINS, FRUITS, LEGUMES

Il arrive ici, comme fort souvent en matière politique, que ce n'est pas le projet le plus important, du point de vue théorique, qui doit retenir le plus longtemps et le plus passionnément l'attention des députés. On se penchera sans doute avec plus de soin sur un autre objet qui sera discuté au cours de cette session: le « projet de loi sur la mise en valeur des vins, des fruits et des légumes du Valais ». Ce projet de loi ne comporte que 36 articles répartis en 18 pages dactylographiées. Le message du Conseil d'Etat qui le présente comprend, lui, 39 pages. Il est normal que les explications soient plus longues que l'énoncé, et l'on verra sans doute aux débats que les explications gouvernementales sont encore brèves par rapport à toutes les considérations parlementaires qui peuvent être émises en divers sens dans ce domaine. Car l'écoulement des vins, des fruits et des légumes valaisans, c'est un problème dont on parle indéfiniment et auquel on ne trouve pas plus de solution que pour le problème du lait dans notre Confédération helvétique.

Sylvain Maquignaz

Broye vaudoise

Granges-Marnand: un achat de terrain refusé de justesse

Dans sa dernière séance de l'année et de la législature, présidée par M. Martin Nicod, le Conseil communal de Granges-près-Marnand a approuvé le projet de budget pour 1978, prévoyant un boni de trois mille francs, sur un total de recettes de 1 482 000 francs.

Le conseil a pris position négativement à propos de l'achat d'une parcelle de terrain agricole de 3650 mètres carrés, au prix de 38 900 francs. Le rapport de majorité en proposait l'achat, tandis que le rapport de minorité en demandait le rejet. Au bulletin secret, le Conseil a refusé l'achat de ce terrain par 20 voix contre 19.

En fin de séance, le syndic Barbey a souligné combien la collaboration du Conseil communal était nécessaire et utile à l'administration d'une commune. Puis le président Nicod a adressé des remerciements au municipal Sertori (qui n'a pas été réélu) pour tout le travail qu'il a accompli à la tête du dicastère des eaux durant sept ans. Il a également exprimé sa gratitude aux conseillers qui ne se sont pas représentés aux élections de novembre.

Corcelles-près-Payerne: budget adopté

Lors de sa dernière séance de l'année et de la législature, le Conseil communal de Corcelles-près-Payerne a adopté le projet budget pour 1978, prévoyant un boni de 350 francs, sur un total de recettes de 2 126 400 francs.

Oron-la-Ville un déficit de 43 000 francs

Le Conseil communal d'Oron a tenu sa dernière séance de l'année et de la législature, au cours de laquelle il a adopté le projet de budget pour 1978. Celui-ci prévoit un déficit de 43 450 francs, sur un total de dépenses de 1 177 650 francs. Au cours de la même séance, le Conseil a voté un crédit de 130 000 francs pour la réparation de la toiture du bâtiment scolaire. Dans un rapport de minorité, le conseiller H.-L. Freymond demandait au conseil de refuser le préavis.

Lucens: un budget optimiste

Lors de l'ultime séance du Conseil communal de Lucens, le projet de budget pour 1978 a été adopté. Il prévoit un boni de 35 234 francs, sur un total de recettes de 2 573 004

francs. Le budget du service des eaux prévoit un boni de 9 300 francs, alors que le budget du service de télé-réseaux prévoit un déficit de 5 895 francs, sur un total de dépenses de 126 255 francs.

Le cinéma de Lucens appartient à la fondation « Jean-Michel Cravanzola », qui l'avait acheté dans le but d'en faire une salle de réunion, ainsi qu'un studio d'enregistrement. La fondation « Jean-Michel Cravanzola » ayant connu des fortunes diverses ces derniers temps, ce projet n'a pas pu être réalisé et M. Cravanzola a offert le bâtiment à la commune de Lucens, pour le prix de 180 000 francs. La municipalité aimerait acheter cet immeuble, afin de le démolir, ce qui permettrait de donner au quartier de l'Hôtel de Ville un aspect plus agréable. Aussi, la municipalité a-t-elle demandé au Conseil communal le crédit nécessaire à cet achat (180 000 francs). La commission chargée d'étudier le préavis municipal était favorable à l'achat. Mais, dans sa grande majorité, le Conseil a été d'un autre avis, le prix du bâtiment étant jugé trop élevé.

Moulin agricole d'Oron: 965 tonnes de froment

Le moulin agricole d'Oron a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Robert Diserens, qui a salué les personnalités présentes, entre autres le préfet Philippe Gavillet. Dans son rapport annuel, M. Roesler, gérant, a rappelé l'activité de l'année écoulée. Le centre collecteur des blés a réceptionné 965 tonnes de froment. Les moutures panifiables pour l'approvisionnement direct ont diminué de treize tonnes et les moutures pour le bétail, de dix tonnes. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 950 000 francs, en augmentation de 150 000 francs. Les installations ont pu être amorties par 43 000 francs.

Les comptes, présentés par M. Roesler, et le rapport de la commission de gestion, lu par M. Eric Boudry, ont été approuvés. La commission de gestion sera formée de MM. Gaston Serex, M. Mollevres et Charles Reymond. Suppléants: MM. Gérard Gilliéron et Jean Devaud. Le comité a été renouvelé de la manière suivante: MM. Jean-Paul Herminjard, Louis Favre, Charles Braillard, Gérard Chappuis, Armand Matthey, Pierre Porchet et Charly Destraz (nouveau).

M. J.-P. Herminjard a remercié M. Robert Diserens, président sortant de charge, après six ans d'intense activité au moulin. Un exposé de M. Jeter, de l'USAR, sur la situation agricole, et les remerciements au gérant du préfet Gavillet, ont mis fin à l'assemblée.

LE LITTORAL MALADE DE SES ORDURES

Neuchâtel

Le littoral neuchâtelois est-il malade de ses efforts en matière d'écologie? C'est ce qu'on pourrait penser en apprenant qu'il faudra réunir 9,2 millions de francs pour assainir la société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets (SAIOD) de Cottendart, près de Colombier. Et une fois ce passif épongé (il est formé de tous les déficits accumulés par la société depuis sa fondation en 1968), il faudra que les quelque 30 communes membres supportent des tarifs annuels plus élevés que par le passé. SAIOD déficitaire parce que trop écologiste? Non, mais principalement parce que mal conçue et mal gérée.

C'était en 1968, 25 communes des districts de Neuchâtel et Boudry (et quelques-unes du Val-de-Ruz) décidaient la construction d'une usine d'incinération des ordures. C'était à l'époque la solution qui paraissait la meilleure, d'un point de vue technique, pour éliminer les déchets. Les dimensions de l'usine furent calculées en tenant compte d'une zone géographique d'influence beaucoup plus étendue que celle des communes fondatrices, allant jusqu'au plateau de Diesse dans le Jura bernois et jusque dans le Seeland. On pensait également que la population continuerait d'augmenter, comme d'ailleurs augmenterait encore la production en général, estimée à partir d'un cadre d'expansion économique. Sur tous ces points, il fallut déchanter. L'actuel président du conseil d'administration, M. Remy Allemann, conseiller socialiste à l'Exécutif de la ville de Neuchâtel (le plus gros actionnaire), reconnaît qu'un certain nombre d'erreurs de gestion sont venues s'ajouter à ces prévisions trop optimistes et à une mauvaise organisation de départ.

LES FAILLES DE L'EDIFICE

Mauvaise organisation, car la forme d'une SA n'était pas appropriée. Il aurait fallu une convention parallèle qui oblige les communes à livrer toutes leurs ordures et à couvrir les déficits à

la fin des exercices financiers. Or, toutes les communes ne livraient pas toutes leurs ordures: il y en eut même trois qui n'en livraient jamais. Et les déficits s'accumulaient.

Erreurs de gestion, non pas du point de vue pénal, mais erreurs quand même: on mit sur pied d'une manière « hâtive » tout un système de ramassage des ordures, avec centres de compactage prévus à différents endroits, qui ne fonctionna jamais, principalement en raison du manque d'ordures. Des 40 000 tonnes qu'on aurait pu détruire chaque année, on n'en a, en fait, jamais brûlé plus de la moitié en un exercice. Enfin, une subvention fédérale promise n'arriva jamais en raison « d'un inadmissible retard » de la part de la direction d'alors.

Dans les années 74-75, on tenta de redresser la barre par des adaptations tarifaires. Mais c'était insuffisant. En 1976 après le renouvellement des autorités communales, celles-ci sonnèrent l'alarme. Une commission a examiné le problème, une fiduciaire a dressé le bilan: il n'y avait pas de miracle possible, il fallait payer. On ne pouvait même pas mettre la clef sous le paillasson, car, tous comptes faits, cela aurait coûté encore plus cher. Un plan d'assainissement a été dressé, accompagné d'une convention en bonne et due forme afin « que les erreurs constatées ne se reproduisent plus » et que la SAIOD fonctionne bien. Et ces projets de convention ont été présentés aux communes.

IL FAUDRA Y PASSER

Les différents législatifs communaux doivent donc se prononcer. Un certain nombre (les principaux, avec les charges les plus lourdes) ont déjà dit oui. Mais plusieurs demandent encore des précisions (une expertise technique est en cours) alors que certains disent carrément non. Mais, prises à leur propre piège, les communes pourront-elles échapper à cet « esprit de solidarité » proné à grands cris par les autres? Toutes, à l'époque, ont signé leur participation à la SA, toutes sont donc responsables. Et cela, il n'y a pas que les membres du conseil d'administration de la SAIOD à le dire: l'Etat de Neuchâ-

tel lui-même a donné de la voix. Il est même allé jusqu'à menacer les communes récalcitrantes de l'article 9 de la loi qui les régit: « Lorsqu'une décision communale lui paraît illégale ou manifestement contraire à l'intérêt général, le Conseil d'Etat invite l'autorité qui l'a prise à la retirer. Si l'autorité communale s'y refuse, il peut l'annuler lui-même. »

Certes, on procédera d'abord avec douceur et persuasion, mais, de l'avis du président Allemann, toutes les communes devront ouvrir leur porte-monnaie. C'est d'ailleurs une condition du contrat. Enfin, on attend quand même une partie de la subvention fédérale initialement promise. (ATS)

Bulletin des avalanches

Peu de neige mais danger au-dessus de 2000 mètres

L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch-sur-Davos communique en date du mardi 3 janvier: les chutes de neige ont été peu importantes dans les Alpes depuis St-Sylvestre: 10 à 20 cm dans les régions situées au nord et moins de 10 cm en Valais, sur le versant sud des Alpes et en Engadine. Les températures enregistrées étant relativement élevées, le danger d'avalanches a sensiblement diminué, de sorte que l'on ne doit pas s'attendre à des avalanches se déclenchant spontanément.

Cependant, le danger local de glissements de plaques de neige auquel les skieurs n'ont pas voué l'attention nécessaire ces jours derniers, persiste. Les endroits dangereux se situent essentiellement sur les pentes raides orientées à l'est et au nord, au-dessus de 2000 mètres. (ATS)



- | | |
|--|--|
| <p>Classeur A4, 8 cm, gris marbré 3.25
 Classeur A4, 8 cm, couleur 4.-
 Répertoire A-Z, plastique 2.75
 Papier pour machine à écrire A4, 65 g, 200 feuilles 3.90
 Papier pour doubles A4, 30 g, 200 feuilles 2.25
 Enveloppes commerciales, autocollantes, C6, 90 g, 50 pces 1.40
 Enveloppes à fenêtre, autocollantes, C6/5, 90 g, 30 pces 1.50
 Classeur à anneaux PVC, A4, div. couleurs 3.50</p> | <p>Feuilles suppl. A4, 100 g, blanches, à carreaux ou réglées, 100 pces, 3.50
 Chemises transp., plastiques, A4, 10 pces 1.90
 Porte-mine avec gomme 1.35
 Stylos à bille, mine rétractable, 10 pces 2.-
 Papier d'emballage 75 cm/10 m 1.50
 Ficelle de chanvre, pelote 1.25
 Casier, div. couleurs 3.90
 Perforateur, div. coul. 1.90
 Répertoire téléphonique, métal 9.80
 Cassette, tôle d'acier 13.50</p> |
|--|--|

EPA*UNIP



- | | | |
|---|--|--|
| <p>Brochette aux oignons, 120 g, pièce 1.40
 Brochette aux herbes royales, 120 g, pièce 1.40
 Brochette de hachis, 160 g, pièce 1.90
 Steak au paprika, 150 g, pièce 1.80</p> | <p>Steak au poivre, 150 g, pièce 1.80
 Steak aux herbes royales, 100 g 1.20
 Bœuf haché, 100 g 1.30
 Hachis 3 sortes (veau, porc, bœuf), 100 g 1.60
 Rôti haché ménagère, 100 g -.95</p> | <p>Spécialités de viande hachée à des prix qui mettent à l'aise.
 A présent dans tous les magasins Bell.</p> |
|---|--|--|



Offres et demandes d'emploi

Pour compléter son équipe jeune et dynamique, l'institution médico-éducative l'Espérance à Etoy, cherche pour tout de suite ou date à convenir

INFIRMIER(IERE) DIPLOME SG ou SSP

travail varié, avec responsabilités.

Avantages sociaux.

Sont mis à disposition et libre choix: cafétéria, studios.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, copies de certificats, extrait du casier judiciaire, à M. Emile Béguin, directeur de l'Espérance, 1163 Etoy.

22-1373

Offres et demandes d'emploi

Fribourg

Pour kiosque de tabacs-journaux-chocolats, nous cherchons

GÉRANTE

Travail intéressant et varié.

Fermé le samedi après midi et le dimanche entier. Sera mise au courant par nos soins.

Faire offres par écrit sous chiffre 17-31 419 à Publicitas SA, 1002 Lausanne.

Etes-vous un homme qui apprécie l'indépendance ?
 Chez nous, vous pouvez trouver dans la

VENTE

une activité variée faisant appel à votre sens des responsabilités. En donnant le meilleur de vous-même, vous pouvez vous assurer un revenu très intéressant. Vous établissez vous-même votre programme de travail et jouissez d'une large indépendance.

Les personnes intéressées ayant de l'initiative et de l'engagement, sont priées de faire leur offre s/chiffre 17-500 690 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.



PERSONNEL FEMININ

Notre entreprise, qui fabrique des piles alcalines, est encore à la recherche de personnel féminin pour divers travaux en atelier.

Pour tous les postes que nous offrons, une formation complète est assurée par nos soins.

Les personnes intéressées par une situation stable offrant d'excellentes conditions d'engagement et de salaire sont priées de prendre contact avec M. Ph. Vuille, chef du personnel (☎ 039-25 11 01).

28-12068

CS Prêt personnel



CREDIT SUISSE CS

à partir de Fr. 1000.- rapide et avantageux

Comparez, cela en vaut la peine!
 Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	799.20	422.30	296.70	233.85
12 000.-	1065.-	562.50	395.-	311.25
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
25 000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de

52

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr.

Nom _____ Prénom _____

NP/Localité _____ Rue/no _____

Habite ici depuis _____ Téléphone _____

Domicile précédent _____

Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____

Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel

Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 1701 Fribourg, Place de la Gare 8, 037/81 11 51, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES (CLOTURE DE ZURICH)

Aare et Tessin SA	965.—	965.—
Alumin suisse port.	1360.—	1325.—
Alum suisse nom.	580.—	576.—
Au Grand Passage	417.—	415.—
Baloise Holding	425.—	430.—
Bally port.	1800.—	—
Bally nom.	1500.—	—
Banque Cant. Vaud.	1380.-d	1380.—
Banque Leu port.	3500.—	3530.—
Banque Leu nom.	3200.—	3225.—
Banque Nat Suisse	622.-d	622.—
Banque Pop Suisse	2230.—	2225.—
Brown Boveri port.	1690.—	1635.—
Buehrle porteur	2500.—	2480.—
Ciba-Geigy port.	1195.—	1175.—
Ciba-Geigy nom.	628.—	630.—
Ciba-Geigy SA bdp	925.—	900.—
Cie Ass Winterth p.	2230.—	2240.—
Cie Ass Winterth n.	1780.—	1775.—
Cie Ass Zurich port.	11575.—	11600.—
Cie Ass Zurich nom.	8525.—	8575.—
Cie suisse Réas port.	4900.—	4950.—
Cie suisse Réas nom.	2770.—	2790.—
Crédit Foncier Vaud.	1170.-d	1255.—
Crédit Suisse porteur	2200.—	2210.—
Crédit Suisse nom.	417.—	417.—
Electro Watt	1600.—	1615.—
Energie élec. Simp.	640.-d	650.—
Financière de presse	210.—	208.—
Finac Italo-Suisse	197.—	200.—
Forbo A	1300.—	1300.—
Forbo B	4800.—	4700.-d
Georges Fischer port.	760.—	770.—
Georges Fischer nom.	133.-d	130.-d
Globus port.	2150.-d	2150.-d
Globus bon de part.	390.—	395.—
Hero Conserves	2960.—	2960.—
Hoffmann-Roche bpd 1/10	8800.—	8700.—
Holderbank fin port.	424.-d	424.—
Holderbank fin nom.	466.—	465.—
Interfood SA ste B port.	3300.—	3300.-d
Interfood SA ste A nom.	640.-d	630.—
Innovation SA	400.—	405.—
Jelmoli SA	1410.—	1415.—
Juvena Holding SA port.	175.—	188.—
Juvena Holding SA bdp	8.25	8.50
Landis & Gyr SA	1090.—	1120.—
Merkur Holding SA	1420.—	1420.-d
Motor Columbus	710.—	705.—
National Suisse Assur.	5600.-d	5600.-d
Nestlé Alimentana p.	3505.—	3490.—
Nestlé Alimentana n.	2205.—	2195.—
Publicitas SA	1600.-d	1400.-d
Rnsöz & Ormond nom.	520.—	525.—
Sandoz SA porteur	3950.—	3950.—
Sandoz SA nom.	1640.—	1670.—
Sandoz SA bon de part.	490.—	485.—
Saurer	830.-d	830.—
SBS porteur	434.—	435.—
SBS nom.	310.—	310.—
SBS bon de part.	360.—	360.—
Sulzer Frères SA nom.	2790.—	2795.—
Sulzer Frères SA bdp	383.—	385.—
Swissair port.	825.—	810.—
Swissair nom.	740.—	740.—
UBS porteur	3325.—	3320.—
UBS nom.	612.—	615.—
Uego Trimerco SA	225.—	222.—
Von Roll nom.	585.—	590.—

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE (BOURSE DE ZURICH)

Akzo	20.50	21.—
Amgold	44.—	44.—
Cia	102.50	106.50
Pechiney	32.75	31.50
Phillips	23.75	23.25
Royal Dutch	113.50	111.—
Sodec	5.50d	6.—
Unilever	108.50	107.—
AEG	82.50	81.—
Bast	131.50	130.50
Bayer	127.—	127.—
Demag	140.-d	139.-d
Hoechst	122.—	121.—
Mannesmann	152.—	151.—
Siemens	279.80	275.—
Thyssen	110.50	109.50d
VW	193.50	193.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE (CLOTURE DE ZURICH)

Alcan	50.50	51.75
ATT	121.50	123.—
Beatrice Foods	48.—	49.50
Burroughs	139.50	147.—
Can Pacific	33.—	32.—
Caterpillar	108.—	110.50
Chrysler	25.50	25.50
Control Data	54.50	55.—
Corning Glass	104.—	106.—
Dow Chemical	51.75	55.75
Du Pont de Nemours	237.—	240.50
Eastman Kodak	101.50	103.50
Gen. Electric	97.50	101.50
Gen. Foods	61.50	63.50
Gen. Motors	125.50	128.50
Gen. Tel. Electr.	62.50	63.50
Goodvear	33.75	35.—
Honeywell	90.50	94.—
IBM	538.—	549.—
Int. Nickel	33.50	34.25
Int. Paper	83.50	87.50
Int. Tel. Tel.	61.75	64.—
Kennecott	41.50	43.75
Litton	29.25	29.25
MMM	92.—	97.50
Mobil Oil	127.50	131.—
Monsanto	112.—	114.—
NCR	78.—	80.50
Phillip Morris	124.—	126.50
Phillips Petroleum	61.—	60.25
Smith Kline	99.—	99.50
Sperry Rand	69.50	72.25
Stand Oil Indiana	94.—	97.—
Texaco	54.50	55.50
Union Carbide	82.—	83.25
Uniroval	16.50	16.50
US Steel	61.—	65.—
Warner Lambert	50.50	53.—
Wollworth	37.25	38.25
Xerox	92.25	97.50

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

\$ Once	4.86	4.88
Lincol 1 kg	295.—	325.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

Sibra Holding SA port.	175.—	169.—
Sibra Holding SA nom.	135.-d	145.—
Villars Holding SA nom.	595.—	590.-d

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

Amrobank	68.40	68.—
Heinekens Bier	127.—	129.60
Hooovens	25.80	26.80
Robeco	169.70	169.50
Scheepvaart	—	—

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	9.55	11.45
BMW	223.20	226.—
Commerzbank	222.—	211.90
Daimler	321.50	324.—
Deutsche Bank	300.50	298.50
Gelsenberg	90.50	92.—
Horten AG	134.30	135.—
Karstadt	350.—	350.—
Preussag	120.50	121.—
Schering	269.80	267.—

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	33900.—	Cours pas
FIAT	1900.—	recus
Montedison	120.—	—
La Rinascenza ord.	39.—	—

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	254.—	250.—
Carrefour	1275.—	1285.—
Citroën	99.50	100.—
Créd. Com. de France	97.60	98.10
Françaises des Pét.	156.80	153.50
Hachette	1145.—	1145.—
Michelin	171.80	170.—
Moulinex	593.—	580.—
L'Oréal	135.—	131.—
Perrier	53.40	53.80
Rhône Poulenc	172.—	173.50
Roussel Uclaf	16.60	17.50

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

Indice Dow-Jones	4863.—	4866.—
Ashikaga Bank	2100.—	2120.—
Daiwa Sec.	250.—	246.—
Ebara	384.—	380.—
Fujita	195.—	194.—
Hitachi	172.—	176.—
Honda	443.—	437.—
Kolatsu	265.—	267.—
Kumagai Gumt	595.—	584.—
Makita Electric	1190.—	1200.—
Matsuhita E.I. (Natau I.)	561.—	569.—
Mitsukoshi	516.—	518.—
Pioneer	1260.—	1240.—
Sony	1730.—	1720.—
Sumitomo (Mar and Fire)	255.—	260.—
Takeda	248.—	245.—
Tasel Construction	247.—	240.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

Amca	24.25	23.75
Bond-Invest	68.75	68.—
Canada Immobil.	630.—	650.—
Créd. s. Fonds-Bonds	64.—	65.25
Créd. s. Fonds-Intér.	54.—	56.—
Eurac	247.—	250.—
Fonsa	94.50	94.50
Globinvest	51.—	51.—
Ifca	1320.—	1340.—
Intermobilier	62.50	63.50
Jaean Portfollo	340.—	350.—
Pharmafonds	108.—	109.—
Poly Bond Internat.	69.25	70.25
Siat 63	1060.—	—
Sima	175.50	175.50
Swissimmobil 1961	1035.—	1045.—
Universal Bond Sel.	71.50	72.75
Universal Fund	75.38	76.90
Valca	86.50	70.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

Lincol 1 kg	10525.—	10725.—
Vrenel	95.—	105.—
Souverain	103.—	113.—
Napoléon	100.—	110.—
\$ Once	168.25	169.—
Double Eagle	480.—	520.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

France	41.50	44.—
Angleterre	3.70	4.—
Etats Unis	1.96	2.10
Allemagne	94.—	97.—
Autriche	13.15	13.55
Italie	—2275	—2475
Belgique	5.95	6.25
Hollande	86.75	90.—
Suède	41.50	44.50
Danemark	33.50	36.50
Norvège	37.50	40.50
Espagne	2.25	2.55
Portugal	4.20	5.70
Finlande	48.50	51.50
Canada	1.78	1.90
Grèce	4.60	5.60
Yugoslavie	9.25	11.75

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

Economie : une reprise timide et incertaine

1977 peut être considérée comme une année de reprise aussi bien pour l'économie nationale que pour l'économie jurassienne. Cette reprise est cependant timide et incertaine. Les taux de progression sont encore faibles, alors que le recul avait été très important de 1974 à 1976. En outre, depuis le début de la récession il y a trois ans, les sept districts jurassiens ont perdu entre 9000 et 10 000 emplois. Cette diminution a cessé au cours de l'année qui s'achève. L'économie jurassienne est enfin confrontée, au même titre que l'ensemble des régions de la chaîne du Jura, à des difficultés conjoncturelles qui se greffent sur des problèmes structurels. Tel est le bilan de l'économie jurassienne que brosse M. Michel Rey, adjoint du délégué au développement économique du canton de Berne, dans le dernier numéro des « Intérêts du Jura », le bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ).

Jura

Les données relatives au chômage total et partiel dans le Jura confirment la légère reprise économique constatée cette année. Le chômage total n'a cessé de régresser en Suisse en 1977, avec toutefois un léger accroissement en octobre. Les sept districts jurassiens ont enregistré une évolution assez identique. Le total des chômeurs complets est passé de 487 en janvier à 250 en octobre, soit une diminution de 48,6 pour cent (63 pour cent sur le plan suisse). Le taux de chômage jurassien reste en moyenne légèrement supérieur à la moyenne suisse puisqu'il varie entre 2,3 et

2,9 pour cent, alors que les salariés jurassiens constituent 2,2 pour cent du total de la main-d'œuvre salariée du pays. Il apparaît que les districts de Delémont, Moutier et Porrentruy sont les plus touchés. Quant au chômage partiel relativement important durant le premier semestre, il a accusé un recul très net à partir des vacances horlogères puisque le nombre moyen mensuel des chômeurs partiels a varié de 3000 à 4000 pendant le second semestre 1976 pour être de 125 en octobre 1977. L'indice de l'emploi est lui aussi en légère reprise. Selon l'OFIAMI, quelque 340 000 postes de travail, soit 11 pour cent, ont été supprimés entre 1973 et 1976, touchant 230 000 étrangers et 110 000 Suisses. Ces pourcentages appli-

qués au Jura correspondent à une réduction de l'emploi de 8600 postes mais la baisse doit être légèrement plus importante, le Jura comprenant des branches où le recul a été supérieur à la moyenne. Aussi, n'est-il pas erroné d'affirmer que les sept districts jurassiens ont perdu entre 9000 et 10 000 postes de travail depuis le début de la récession, c'est-à-dire en trois ans.

AMELIORATION DE L'EMPLOI

Pour l'ensemble des branches économiques jurassiennes, la situation s'est améliorée en 1977 dans le domaine de l'emploi, en revanche la baisse des prix de vente affecte grandement la rentabilité des entreprises, qui accusent de grandes différences entre elles. Pour l'horlogerie, le premier semestre marque un tournant puisqu'il y a amélioration de l'indice de l'emploi. La situation s'est stabilisée dans l'industrie des machines, alors que l'industrie de la construction n'échappait pas non plus à la légère reprise économique. Une légère baisse dans le volume des constructions est compensée par une progression dans le génie civil. Enfin, le tourisme amorce un net redressement avec une augmentation de l'ordre de 4 pour cent. (ATS)

SSIH : PAS ENCORE DE BENEFICE MAIS UN CHIFFRE D'AFFAIRES SUPERIEUR AU PRECEDENT EN 1977

Au cours des dix premiers mois de l'année 1977, le chiffre d'affaires de la SSIH (Société suisse pour l'industrie horlogère) a progressé de 3% alors qu'en volume les ventes du groupe ont augmenté de 6%. Selon le conseil d'administration de la société le chiffre d'affaires consolidé de l'année sera supérieur à celui de l'exercice précédent. Toutefois les comptes laisseront apparaître encore une fois une perte.

Les commandes pour 1978 atteignent un niveau satisfaisant, écrit le président du conseil d'administration M. Bertola dans une lettre aux actionnaires. Omega va retrouver un niveau d'activité comparable à celui des « bonnes années ». Tissot se trouve dans une situation de transition. Lanco et Aetos enregistrent une progression de leurs commandes en portefeuille et le carnet

de commandes de l'« Est » est rempli à court terme. Dans la mesure où la situation économique et monétaire n'évolue pas de façon trop défavorable, le groupe devrait obtenir un cash flow positif en 1978.

Le niveau des stocks de produits finis a nettement diminué et leur composition s'est qualitativement améliorée puisqu'ils sont composés actuellement en majorité de produits de technologie récente, donc à rotation plus élevée.

Une évolution positive est également constatée dans le domaine de la diversification, un secteur qui enregistre une croissance de plus de 50% et dont l'importance à l'intérieur du groupe passe de 4 à 6% du chiffre d'affaires total.

L'activité de recherche et de développement s'est poursuivie à un rythme accéléré. Un calibre quartz dame extra-

plat et un calibre quartz homme extraplat ont été lancés sur les marchés au cours des derniers mois. De nouvelles générations de calibres sont en outre en voie d'élaboration. Dans un but de rationalisation, et de réduction des prix de revient, la fabrication des ébauches du groupe SSIH à Bienne et à Villeret a été concentrée. Une restructuration de la fabrication des mouvements a également été réalisée dans le groupe Est.

CONTROLE ELARGI DE LA FABRICATION DES BOITES

Pour contrôler plus largement la fabrication des boîtes nécessaires aux produits du groupe ainsi que les délais de livraison, SSIH, déjà propriétaire de la fabrique de boîtes Fontana, Sesto Calende, a pris une participation majoritaire au capital de Maeder-Leschot, à Bienne, qui avait décidé de cesser ses activités à la fin de cette année.

Le conseil d'administration espère par ailleurs que les négociations en cours avec Ebauches SA quant à une étroite collaboration dans le domaine du quartz horloger aboutiront rapidement à une solution suisse de production coordonnée d'un composant de la montre électronique estimé d'importance capitale.

PRIX D'HIVER ALEXANDRE

vous propose

Manteaux	Fr. 149.—	Bottes	Fr. 99.—
Jupes	Fr. 49.—	Jeans velours côtelé	Fr. 39.—
Blouse avec châle	Fr. 49.—	«TAT-TOO»	
Pullover Lambswool	Fr. 29.—	Ensembles	
div. modèles + coloris		«Blacky Dress»	Fr. 99.—
Pullover Cachemire	Fr. 39.—	Robes «Lagotte»	Fr. 69.—
div. modèles + coloris			

FRIBOURG, PLACE DE LA GARE 38, Tel. 037/22 69 85



L'Université de Fribourg
cherche pour l'Institut de Biologie
végétale

UN LABORANT

Conditions : selon règlement cantonal.

Entrée en fonction :

le 1er mars 1978 ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae avec photo et références ainsi que d'une liste des activités, sont à adresser à

Institut de Biologie végétale de l'Université de Fribourg, 3, rue Albert-Gockel, 1700 Fribourg

17-1007

LA LIBERTÉ

CHAQUE JOUR
DE BON MATIN,
AVEC CAFE
ET PETITS PAINS

JE LIS

LA LIBERTÉ

Médecin-dentiste de la place
cherche

AIDE-DENTAIRE diplômée

bilingue.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffre AS 81-32502 F
aux Annonces Suisses SA «ASSA»,
Pérolles 8, 1701 Fribourg.

MISES DE BOIS

L'administration des forêts de la Bourgeoisie de Fribourg vendra :

Forêt de Courtepin, samedi 7 janvier

90 st. de quartier hêtre
15 tas d'éclaircie et de branches

Rendez-vous des miseurs : 9 h à la cabane

Forêt de Moncor, samedi 7 janvier

60 st. de quartier hêtre
20 tas d'éclaircie et de branches

Rendez-vous des miseurs : 13 h 30 pont de l'auto-route
 Paiement comptant.

L'Inspecteur des forêts de la Bourgeoisie :
J.-C. de Weck

17-1006

A LOUER à Fribourg (Pérolles) bel appartement de 3 chambres

cuisine, ascenseur, grand balcon,
tout confort. Loyer Fr. 560.— +
charges.

Libre de suite ou à convenir.

Offres par écrit sous chiffre P 17-
500 695 à Publicitas SA, 1701 Fri-
bourg.

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer
Grand-Rue 40
à Fribourg

STUDIO meublé

avec douche
et cuisinette.

Conciergerie,
machine à laver.

Prix modéré.

Libre de suite
ou à convenir.

Sous chiffre
17-500688, à
Publicitas SA
1701 Fribourg

A louer à COUSSET
dans immeuble neuf

appartement
original, sous toit,
poutres apparentes,
tout confort.

3 1/2 pièces

☎ 037-61 19 55

ou 037-61 37 78

17-31134

A louer à Pérolles

pour le 1er février

appartement

de 3 pièces

☎ 037-22 03 23

17-31587

A louer à Corpataux

appartement

3 pièces, cuisine,
jardin, évent. 2 cham-
bres supplémentaires
Libre le 1er février.

A la même adresse :
à vendre

**1 potager
électrique**

4 plaques, marque
Ménalux, ainsi qu'un
potager à bois,
plaque chauffante,
marque Sarina.

☎ 037-31 21 38
dès 19 h.

17-305174

A LOUER

STUDIO

rue de Lausanne 72,
avec WC, douches et
cuisinette, à partir
du 1er février 1978.

☎ 037-22 91 44
bureau int. 14

17-305061

A VENDRE, à Châtel-s.-Montsalvens
avec vue magnifique sur le lac et
les montagnes

PARCELLES de terrain à bâtir

entièrement équipées pour cons-
truction de chalets.

Pour renseignements :

17-1648

René Brullhart
Agence immobilière
2a, ch. de la Forêt, 1700 Fribourg
Tel. 037-22 02 61

agence immobilière **serge et daniel
bulliard**
1700 fribourg/rue st-pierre 22
tel. 037 22 47 55

Pour nos clients, nous
**CHERCHONS EN LOCATION
VILLAS**

à Fribourg ou dans les environs (10 km)

Offres

et demandes d'emploi

CUISINIER

avec certificat de capacité profes-
sionnelle

CHERCHE PLACE

à Fribourg, de suite. Patente à dis-
position.

☎ 037-22 11 28 (repas)

17-305167

Auberge-Restaurant des XIX-Cantons

Disco-Bar chez Mario, Mariahilf
Je cherche de suite ou date à convenir

SOMMELIERE

connaissant les 2 services.

Bon gain, congés réguliers.

S'adresser à
A. Vonlanthen - ☎ (037) 43 11 43

Fermé le lundi

17-689

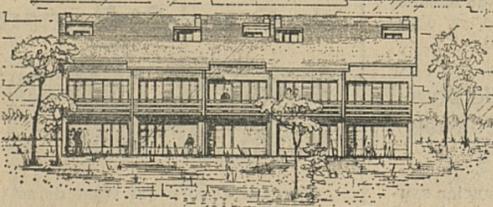
Affaires immobilières - Affaires immo

agence immobilière **serge et daniel
bulliard**
1700 fribourg/ch rue st-pierre 22
tel. 037 22 47 55

présentent

EN VENTE A GIVISIEZ/FRIBOURG

les deux dernières VILLAS GROUPEES 5 pièces
d'une promotion de 5, habitables en avril 78.



Prix de vente : Fr. 272 000.—, terrain et aménage-
ments, tout inclus.

Brochure complète avec plans sur demande.

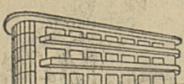
17-864

A louer à Marly-le-Petit, près de l'école primaire

BEAUX APPARTEMENTS de 3 1/2 chambres

hall et toutes les pièces avec parquet continu.

IMPORTANT RABAIS
pendant la première année.



GÉRANCES
FONCIÈRES SA

FRIBOURG - PÉROLLES 30 - TÉL. 22 54 41

17-1613

pour vos imprimés urgents
**mettez sur
quick print**



vous gagnez toujours

Imprimerie St-Paul

Pérolles 40 Fribourg



LA FRIBOURGEOISE GENERALE D'ASSURANCES SA
Av. du Midi 15, 1701 Fribourg

Nous cherchons, pour notre service de production

UNE STENODACTYLOGRAPHE

de langue maternelle française avec de bonnes connais-
sances de la langue allemande ou inversement.

Entrée en fonction : 01.03.1978 ou date à convenir.

Nous offrons :

- une rémunération en rapport avec les capacités
- une activité intéressante
- l'horaire libre.

Nous attendons votre offre manuscrite ou votre appel té-
léphonique au No (037) 24 44 74, interne 19.

17-834

Le retour de Honda en compétition

La firme Honda, premier constructeur mondial de motocyclettes, semblait s'être endormie sur ses lauriers, dès que les premières 750 cmc quatre cylindres furent distribuées sur le marché en 1969. Ces huit années écoulées, Honda enregistra une concurrence de plus en plus incisive faite par ses homologues nippons, notamment, offrant aux motocyclistes des machines de plus en plus attractives et « performantes ». En annonçant simultanément son retour à la compétition de vitesse, et en présentant sa nouvelle création, une 1000 cmc six cylindres, Honda tient à concrétiser une fois de plus son désir de conserver la première marche du podium dans la hiérarchie des constructeurs de motocycles.

Aujourd'hui, avec plus de 20 000 000 de motos vendues, Honda est largement en tête de la construction de motocyclettes. La manufacture est répartie entre plusieurs usines. La plus ancienne à Hamamatsu construit des machines de plus de 125 cmc, les moteurs de hors-bord et les monoculteurs destinés à l'agriculture. Celle de Suzuka fut créée en 1960, elle est spécialisée dans la construction des 50 et 90 cmc. S'étendant sur une surface de 709 000 mètres carrés, elle dispose d'un circuit qui ferait pâlir plus d'un motocroceur européen. Ces six kilomètres de piste ont coûté 5,5 millions de dollars. Saitama et Sayama produisent tous les autres articles de la marque. Un centre de recherche occupant 750 ingénieurs englobait le 14% du bénéfice. C'est une des clefs du succès de Honda. Plus de 9000 personnes sont occupées par ces fabriques de motocycles, elles sont les mieux payées du Japon, et leur moyenne d'âge ne dépasse pas 24 ans. Du simple mécanicien au président directeur général, tous sont habillés en bleu de salopette, chaque suggestion est enregistrée à la direction, plus de 500 000 proposi-

tions ont déjà été étudiées, dont beaucoup furent retenues, et rétribuées.

Ca c'est l'empire de Soichiro Honda, citoyen japonais né en 1906. Ce dernier effectue un apprentissage de mécanicien et se retrouve à 31 ans à la tête d'une petite manufacture de segments. Puis survint la Deuxième Guerre mondiale. Le Japon en sortira ruiné, à court de toutes ressources essentielles, dont la benzine en particulier. Honda fera l'acquisition de 500 moteurs destinés à des émetteurs de campagne et réussira à les monter sur des vélos. Ce groupe propulseur fonctionnant à l'aide d'une benzine synthétique tirée de la résine de sapin. Quelques années plus tard, Honda associera à ses projets Takeo Fujisawa, un génie de la finance, qui comprit d'emblée l'impact extraordinaire que procurait la compétition.

C'est en 1959, pour la première fois, que les acteurs du « Continental Circus » allaient découvrir les motos Honda dans l'épreuve la plus populaire de l'époque: le Tourist Trophy à l'île de Man.

Honda glanera 146 victoires dans les Grands Prix, jusqu'à 1967, année de son retrait. Que de grands noms furent associés à ces années de grande compétition: Jim Redmann, Mike Hailwood, et surtout Luigi Taveri, un petit Suisse qui réussit l'impossible au guidon d'une machine fabuleuse, dont le moteur de cinq cylindres ne comportait pas moins de 4 soupapes par cylindre, et ce, pour 125 cmc de cylindrée. Aujourd'hui, Honda est déjà revenu à la compétition par le biais de l'endurance, deux excellentes années pour la firme nipponne, un budget fantastique, qui laisse augurer de ses projets pour l'année à venir. D'ailleurs ne dit-on pas que le « championissimo » Giacomo Agostini se rendra très prochainement au Japon? Alors.

A ne pas mettre entre toutes les mains!

Etayant son retour à la compétition mondiale, Honda présentait sur le papier, il faut le dire, sa nouvelle moto. Une bombe de 1000 cmc 6 cylindres...

De quoi s'agit-il? Tout simplement d'une machine animée par un groupe de six cylindres en ligne, placés transversalement au sens de marche inclinés vers l'avant. En définitive, 1047 cmc, quatre soupapes par cylindre, double arbre à cames en tête, le tout développant 103 CV pour un poids de 249 kg. Evidemment, la vitesse de pointe sera de l'ordre de 225 km/h, et son accélération de zéro à 400 mètres rivalisera avec les « dragsters » chers aux motards américains.

Personne en Europe n'a eu l'occasion déjà d'essayer cet engin, puisqu'un prototype sera présenté au Salon de la moto, au printemps 1978 à Bruxelles.

Toutefois, cette machine appelle quelques commentaires. Tout d'abord, il faut souligner que quelques journalistes européens visitaient il y a quelques années l'usine Honda. L'assurance leur était donnée que la firme nipponne ne cherchait pas à mettre sur le marché une su-

permoto, quoique son infrastructure technique le lui permettait, afin de rester dans l'optique Honda qui consistait à dire: sécurité d'abord, la motocyclette connaissant déjà suffisamment de médisance par les accidents qu'elle provoque. On s'aperçoit que les impératifs commerciaux ont eu raison... du raisonnable.

La nouvelle loi sur la circulation routière prévoit qu'après une année passée au guidon d'une 125 cmc, le jeune motocycliste peut dès lors conduire sans limitation de cylindrée. Imaginez le passage d'un engin développant dans la plupart des cas moins de 15 CV à celui en développant plus de 100 pour un poids 2,5 fois supérieur. On retrouve le même problème que par le passé. Une période intermédiaire limitant la cylindrée à 250 cmc, une fois de plus, se justifierait.

Honda: des assassins? Certainement pas. Simplement une industrie qui a fait beaucoup pour la motocyclette, et qui espère toujours que le motard réfléchira, et trouvera dans sa gamme un engin de rêve pour adulte averti et connaisseur.

FM

En bref... En bref... En bref...

● Pour la 4e fois le Belge Roger de Coster remporte le classement général de la série américaine « Trans Ama », épreuves de motocross qui se déroulent sur le territoire des Etats-Unis; ces courses enregistrent chaque automne la participation de nombreux pilotes européens, attirés par les substantielles primes versées par les organisateurs. On remarquera que pour la première fois de Coster ne distance son suivant que de 20 points, augure à une expérience croissante des Américains en motocross: 1. Roger de Coster, Belgique, 317 points; 2. Bob Hannath, Etats-Unis, 296; 3. Marty Smith, Etats-Unis, 280.

● Steve Baker, le champion du monde 750 cmc en titre, vient de trouver de l'emploi. En effet, il vient de signer un contrat avec l'écurie italienne Olio-Fiat qui met à sa disposition une Suzuki pour la catégorie 500 cmc et une Yamaha en 750 cmc. Malgré que l'importateur canadien des motos Yamaha lui ait offert un pont d'or pour revenir aux épreuves nord-américaines, Baker a préféré militer en Europe dans les

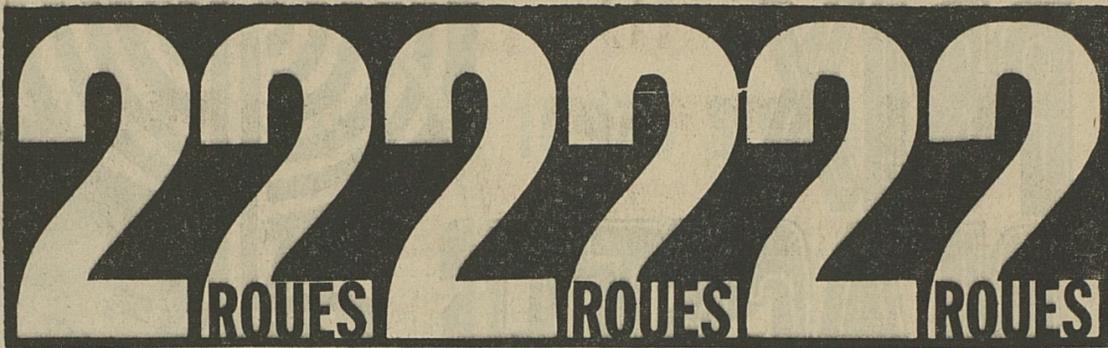
épreuves du championnat du monde.

● Nouvelles normes techniques dans les Grands Prix. Beaucoup de décisions prises à Caracas, lors du congrès d'automne de la FIM. Une en particulier concerne les 500 cmc, dont la contenance du réservoir ne peut plus dépasser 24 litres. On verra donc cette catégorie ravitailler en course, qui plus est, à l'entonnoir, étant donné que le remplissage rapide de type « zénith » se trouve interdit pour cette catégorie. Par ailleurs, les 750 cmc ne devront pas peser moins de 160 kg. Les firmes japonaises auront pas mal de problèmes à régler pour 1978.

● Dix ans d'activité, dix ans on peut dire consacrés aux organisations, cela se fête. Le 17 décembre écoulé, le Norton-Club de Neuchâtel, sous la houlette de son président Alain Frund donnait une grande fête à l'occasion de son 10e anniversaire. Une ambiance jeune, décontractée, tous les champions suisses 1977 étaient présents...

A coup sûr, on a parlé moto.

FM



Philippe Coulon: le bilan d'une saison

A plus d'une reprise, Philippe Coulon a défrayé les chroniques sportives des quotidiens. Pilote au championnat du monde, Coulon dont la renommée a largement dépassé le cadre de nos frontières, fait partie de cette élite. Au hasard d'une rencontre, à l'occasion de l'exposition de motos à Villars-sur-Glâne, Philippe nous a confié ses heures et malheurs de la saison écoulée, mais aussi quelques réflexions sur ce championnat du monde, que chaque motard connaît sous l'appellation de « Continental Circus ».

Tout d'abord, il faut peut-être préciser ce qu'est le « Continental Circus ». Le championnat du monde de vitesse motocycliste se dispute en une dizaine de manches qui se déroulent dans tous les pays européens pratiquement, sauf la Suisse bien entendu. Ainsi le coureur qui par ses qualités et ses dons de pilotage se voit décerner par sa fédération nationale une licence « Grand Prix » suivra le périple accompli par quelque 150 pilotes de toutes nationalités, qui fréquentent les épreuves du mondial. Ce ne seront pas moins de 40 000 kilomètres à parcourir pendant les six mois de la belle saison, agrémentés de quelques escales à domicile, ou chez l'importateur de sa machine pour s'approvisionner en pièces de rechange. C'est dire que tous ces motards sont d'abord des professionnels qui gagnent leur vie avec les primes de départ offertes dans les courses.

Un monde quelque peu fermé, qui n'accepte pas l'intrus ou le néophyte, un monde formé de gars qui vivent souvent à la dure, à quoi il faut ajouter les difficultés financières, et tout de même les quelques risques des épreuves de vitesse. Cet amalgame forme le caractère spécifique de cette cohorte qui s'en va au fil des semaines de pays en pays... Mais laissons Philippe Coulon nous parler de ce monde particulier...

SECURITE D'ABORD

C'était bien parti pour cette saison. Une excellente équipe avec le Français

Christian Estrosi. Nous avions d'excellents contrats de publicité qui nous permettaient de couvrir pratiquement nos frais. Vous avez pu le constater, les classements étaient honorables, et ce n'est pas pour me défendre de ne faire mieux, mais il ne faut pas oublier que je suis un pilote dit « privé » par opposition à ceux d'usine. Et cela signifie pas mal de choses. Même si nous disposons de bons mécaniciens, cela ne remplace pas les spécialistes qui règlent les machines de Sheene, Agostini ou Cecotto. Et puis les motos de ces gens-là, si elles ne sont pas beaucoup plus puissantes que les nôtres, elles sont par contre plus légères, grâce à l'emploi d'alliages qui ne peuvent être conçus que par une usine. Bref, tout était pour le mieux, et malheureusement comme vous le savez, je fus gravement accidenté lors de l'épreuve suédoise. C'est dommage, parce que logiquement, selon mes classements précédents, je devais terminer 3e autant en 500 cmc qu'en 750 cmc. Une fois de plus, et surtout à la suite de cet accident, je vais me battre pour la sécurité des circuits. Décidément, on se heurte au sein de la FIM (Fédération internationale motocycliste) à un mur dont les arguments sont avant tout financiers. D'ailleurs, je suis responsable de l'expertise pour l'épreuve qui se déroulera l'année prochaine en France, à Nogaro, et mes quelques observations m'ont déjà attiré les foudres de la Fédération française. Ils ne se rendent pas compte que le moindre obstacle est un danger en cas de chute. Et pourtant, il existe actuellement des circuits qui présentent les caractéristiques souhaitées: le Castellet en France, Hockenheim en Allemagne, Nivelles en Belgique... Il y en a assez.

D'ailleurs, avec Barry Sheene (champion du monde 500 cmc) Johnny Cecotto, Agostini et d'autres, nous sommes en passe de fonder une association qui refusera catégoriquement de mettre en danger la vie des pilotes pour d'autres motifs que la fatalité, finalement.

COULON EN 1978?

Ce n'est pas très précis... Tout d'abord, j'ai loué un modeste chalet à Macolin. Après ma chute j'ai dû faire beaucoup de réadaptation. Ce côté-là est réglé. Puis je suis retourné m'entraîner sur le circuit du Castellet, c'est plus favorable que je ne le croyais. Finalement je suis arrivé sur de nombreux tours à boucler le circuit à 2 secondes du record absolu, j'ai même à la suite de cette expérience failli courir dans la dernière épreuve des 750 cmc à Hockenheim. Mais l'avis de mes médecins fut contraire, et j'ai dû me résigner.

L'année prochaine est encore parsemée d'inconnues. Tout d'abord les sponsors. Vous savez certainement qu'une marque de cigarettes est à la base de mon succès lors de la saison écoulée. Malheureusement, pour les pilotes en général, de nombreuses interdictions pour la publicité sur les cigarettes amputeront cette année des budgets amputés. C'est mon cas. Je dois trouver encore bien des financements pour assurer une saison qui coûterait environ 450 000 francs pour deux pilotes. Il s'agit là bien entendu d'un investissement idéal, dont je n'ai naturellement jamais pu profiter. J'ai également besoin de mécaniciens, des vrais, des professionnels, et ces gens ne se trouvent pas si facilement. Dans l'ensemble, sous certaines conditions, la saison à venir peut être une bonne année, attendez pour apprécier...

PILOTE PROFESSIONNEL, C'EST UN METIER

Bien sûr, chaque coureur peut s'infiltrer dans ce Continental Circus... Réussir, c'est une autre chose. Et sans vouloir les décourager, beaucoup de jeunes se font des illusions. Tout d'abord, il faut une bonne expérience des courses internationales avant de tenter sa chance au mondial. Trop de motards, même nantis d'un titre de champion suisse, pensent immédiatement s'imposer, voire figurer. Premièrement, il faut se faire engager par l'organisateur, qui lui, ne considère que la popularité du pilote pour d'évidentes raisons financières. L'expérience aidant, on peut s'améliorer, mais il reste une forme de talent pour ce sport, d'ailleurs à l'image de n'importe quel sport. Ne devient pas excellent qui veut, même avec la meilleure volonté. Le jeune motocycliste qui réussit à s'imposer dans les courses nationales ne se rend peut-être pas compte, qu'une fois le départ d'un « Grand Prix » donné, on va rester en tout cas dix tours, une quinzaine de pilotes roue dans roue. Un homme peu habitué à ce genre d'exercice sera un danger pour les autres, et pour lui-même. Enfin, je ne voudrais pas décourager nos espoirs suisses, j'en fus un, alors...

Toutefois, il faut être prêt à faire de nombreux sacrifices, c'est un métier exaltant qui demande beaucoup, beaucoup plus que le fait de quitter son employeur sous le prétexte de passer professionnel.

Philippe Coulon nous quitte, toujours aussi sympathique qu'à l'époque où il militait dans les rangs des débutants en 1971. Un gars qui n'a pas « pris la grosse tête » pour employer une expression de motocycliste, peut-être un peu désabusé, décourageant quelques fois, mais tellement réaliste, à l'image de ceux qui réussissent dans le métier de pilote professionnel.

Propos recueillis par Francis Marchand



Philippe Coulon.

(Photo Francis Marchand)



BPA

PRIX PLACETTE



Collant chaud, orlon
divers coloris
Gr. 4-12 ans



4.-

Pullover shetland
divers coloris
4-8 ans 14.-
10-16 ans 16.-



14.-

Chemise, flanelle unie
bleu, bordeaux
Gr. 4-14 ans

Sous-pull, acryl
col roulé
beige, blanc, marron
navy, rouge
Gr. 4-14 ans



5.-

Pull bébé, acryl
divers modèles
et coloris
Gr. 1-4 ans



5.-

Pull acryl,
ras du cou
brun, écru,
rouge, vert
Gr. 6-12 ans



8.-

Chasuble tweed
bordeaux, brun, vert
Gr. 4-12 ans

12.-

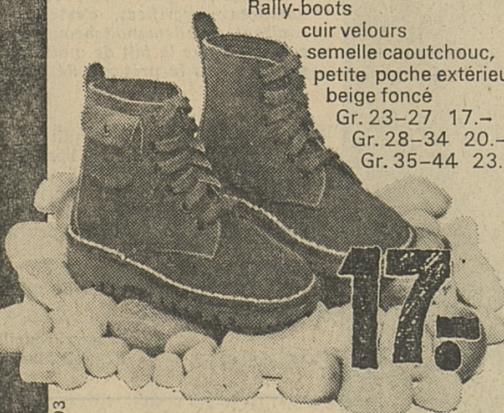
Pantalon laine
divers coloris
Gr. 4-16 ans
Gr. 4-8 ans 15.-
Gr. 10-16 ans 18.-

9.-

Reporter
doublure matelassée
vert olive
Gr. 4-8 ans 40.-
Gr. 10-15 ans 45.-

40.-

Rally-boots
cuir velours
semelle caoutchouc,
petite poche extérieure
beige foncé
Gr. 23-27 17.-
Gr. 28-34 20.-
Gr. 35-44 23.-



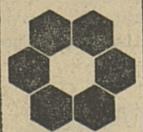
17.-

15.-

Pantalon fillette
jersey acryl
marine, marron, rouge
Gr. 2-8 ans



77303



PLACETTE

Tous les samedis,
la Placette Fribourg
vous offre le
parking gratuit
au grand Parking
des Grands-Places

No 1 en Suisse Romande

Offres et demandes d'emploi

M
NEUCHÂTEL

MIGROS -
une affaire
SOLIDE !

Nous cherchons

pour notre MARCHÉ DE FRIBOURG
pour notre succursale de BEAUREGARD
vendeuses - caissières

Nous offrons :

- Place stable
- Semaine de 44 heures
- Salaire intéressant
- Nombreux avantages sociaux



M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne
droit à un dividende annuel, basé sur le
chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, Int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à
convenir

STENO - DACTYLO

bilingue, éventuellement débutante.

AGRO - MECANICIEN

MECANICIEN SUR VOITURES

MECANICIEN SUR CAMIONS

Nous offrons :

- salaire intéressant à personne capable
- avantages sociaux
- climat de travail agréable dans locaux neufs
- place d'avenir.

Offres à :



GARAGE RAUS SA

Agence ZETOR

1754 Rosé

☎ 037-30 91 51

17-605

M
NEUCHÂTEL

MIGROS -
une affaire
SOLIDE !

Nous cherchons

pour notre MMM AVRY-CENTRE

vendeuses - caissières

Nous offrons :

- Place stable
- Semaine de 44 heures
- Salaire intéressant
- Nombreux avantages sociaux



M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne
droit à un dividende annuel, basé sur le
chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

**Favorisez
de vos
achats
les maisons
qui nous
confient
leurs
annonces
et réclames**

Etude d'avocat
cherche

SECRETAIRE

débutante pas exclue.

Travail varié et intéressant.

Entrée immédiate ou date à
convenir.

Faire offre sous chiffre 17-31584, à
Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Fêtes de Morat

Un best-seller

Sorti de presse le 8 décembre avec un tirage de 2000 exemplaires, le livre souvenir des fêtes de Morat 1976 a connu un incontestable succès puisque la totalité de l'édition s'est liquidée en quelques jours. Il ne reste aujourd'hui qu'un nombre restreint d'exemplaires que la commune a décidé de conserver pour des cas exceptionnels. On ne sait pas encore si un nouveau tirage est prévu, ce qui, d'après le responsable de l'ouvrage, M. Erhard Lehmann, paraît peu vraisemblable. (OB)

Les accidents

FRIBOURG

Violente embardée : vitrine démolie

Une automobiliste de Saint-Sylvestre perdit le contrôle de son véhicule, lundi aux environs de minuit, à la rue du Pont-Muré. Sa voiture alla s'écraser contre la devanture du magasin de tabac du Tilleul. L'automobiliste ne fut pas blessée, mais il y a pour 10 000 fr de dégâts. (Lib)

Tôles froissées à Chénens

Hier, aux environs de 13 h, un automobiliste lausannois circulait au volant de son véhicule de Fribourg en direction de Romont. A la sortie de Chénens, à la suite d'une inattention, sa voiture fut déportée sur la gauche de la chaussée où elle entra en collision avec un autre véhicule. Pas de blessé, mais 8000 francs de dégâts.

Bulletin d'enneigement Neige peu abondante

A la pluie ont succédé des chutes de neige, pas très abondantes il est vrai, sur les pistes de ski. Selon l'altitude, celles-ci étaient recouvertes de neige mouillée et fraîche. Partout, on annonçait des pistes bonnes en espérant que de nouvelles chutes de neige les rendent excellentes.

- Bulle - La Chia, Semsales, Sorrens : on annonce encore fermé, la couche étant, dans ces stations, insuffisante.
- Bellegarde : 20 à 30 cm neige mouillée.
- Charmey-Vounetz : 20 à 50 cm neige fraîche.
- Châtel-Saint-Denis-Les Paccots : 10 à 30 cm neige de printemps.
- Lac-Noir - Schwyberg : 20 à 30 cm neige fraîche à mouillée.
- Moléson : 20 à 50 cm de neige fraîche à mouillée.
- La Roche - La Berra : 20 à 40 cm neige fraîche.
- La Villette : 20 à 50 cm neige mouillée.
- Jaunpass : 20 à 40 cm neige mouillée.
- Les Mosses : 30 à 50 cm neige fraîche et poudreuse. (YC)

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR MERCREDI

Ouest : alternance d'averses de neige et de brèves éclaircies.
Est : très nuageux et précipitations.
Tessin : assez ensoleillé.

SITUATION GENERALE

La perturbation, associée à la profonde dépression du sud de la Baltique, atteindra les Alpes cette nuit déjà. Elle a provoqué de nombreux orages sur les côtes de la Hollande et de l'Allemagne. Elle sera suivie d'un afflux d'air maritime froid.

PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR

Suisse romande et Valais : cette nuit, le ciel sera couvert ou très nuageux et des précipitations se produiront avec de la neige au-dessus de 800 à 1000 mètres. Mercredi il y aura alternance d'averses de neige et d'éclaircies. La température en plaine sera comprise entre 1 et 4 degrés. Le vent d'ouest puis du nord-ouest sera fort à tempétueux en montagne. En plaine il soufflera en rafales. La baisse de la température sera sensible en montagne.

Suisse alémanique et Engadine : le plus souvent très nuageux ou couvert et précipitations intermittentes. Limite des chutes de neige s'abaissant jusqu'en plaine.

Tessin central et méridional : assez ensoleillé. Température voisine de zéro degré la nuit, de 9 degrés l'après-midi. Vent tempétueux en montagne.

L'initiative socialiste pour l'élection du Conseil d'Etat a été déposée hier

LA PROPORTIONNELLE RECUEILLE 10973 SIGNATURES

Le président du Parti socialiste fribourgeois, le conseiller national Félicien Morel, a remis mardi, dans les délais légaux à la Chancellerie d'Etat 10 973 signatures accompagnant l'initiative demandant l'élection du Conseil d'Etat formé de sept membres non plus à la majoritaire mais à la proportionnelle sans apparentements. L'initiative se présente comme un projet de modification constitutionnelle entièrement rédigé.

tive tendant à l'élection du Conseil d'Etat selon le système proportionnel. Il remettait, au cours de l'après-midi un communiqué à la presse (voir ci-dessous) pour annoncer que cette initiative

est, même lorsqu'il appartient aux minorités socialiste et radicale, beaucoup plus conservateur qu'on ne le pense.

Faut-il faire des conseillers d'Etat élus, non du peuple, mais des partis par

d'Etat l'émanation d'un jeu électoral ou lui garder le caractère d'équipe conféré par le système majoritaire. La « formule magique » du Conseil fédéral pourrait pousser à la conclusion que la collégialité de trois ou quatre partis est possible au sein de l'Exécutif. On s'est rendu compte toutefois que le système comporte des failles et conduit à des compromis parfois regrettables.

Toujours est-il que, posé par l'initiative, le problème doit être maintenant étudié à fond. Et ce ne sont pas les solutions de facilités qui seront les plus profitables pour l'avenir du canton.

Jean Plancherel

ALLER EN PROFONDEUR

avait recueilli, dans le délai légal de 90 jours, 10 973 signatures, soit 4973 de plus que le minimum constitutionnel requis, soit 6000 signatures.

Dans son communiqué, M. Morel ne cache pas sa satisfaction, encore que le résultat obtenu n'ait pas été parmi ceux qui détiennent actuellement le record. On constate que si, sur le plan cantonal, on avait exigé de doubler le nombre des signatures, l'initiative n'aurait pas passé le cap nécessaire.

M. Morel précise aussi les deux objectifs de l'élection du Conseil d'Etat au système majoritaire : conserver aux seuls grands partis politiques l'accès aux fauteuils du Gouvernement sans que les aléas du système majoritaire puissent faire basculer d'un coup, comme ce fut le cas lors des deux dernières élections, les deux candidats d'un parti; mettre fin à la majorité absolue que le Parti démocrate-chrétien détient depuis 120 ans.

Relevons que le Grand Conseil devra, en cette année 1978, valider cette initiative, ce qui ne posera pas de problèmes. Mais c'est probablement le seul jalon qu'il posera vers la concrétisation possible de la proposition socialiste. Il est trop tôt pour dire s'il renverra l'initiative constitutionnelle, après le double vote, à six mois d'intervalle, sur le fond du problème, accompagnée d'un préavis négatif ou d'un contre-projet, l'adhésion des députés à l'initiative semblant fort peu probable.

Nous ne partageons guère l'optimisme de M. Morel quant à la possibilité de voir cette initiative devenir un texte constitutionnel en vigueur pour les prochaines élections au Conseil d'Etat, en 1981. Les expériences faites à ce sujet pour d'autres initiatives d'une portée moindre nous laissent sceptique. Même si le peuple fribourgeois, le seul avec celui du canton du Tessin et de Zoug, adoptait ce système d'élection pour son Conseil d'Etat il y aurait peu de chances qu'il puisse l'appliquer aux prochaines élections.

Cela d'autant plus que le changement proposé n'est pas de ceux qui se décident à la légère. Il est clair que les échecs subis, soit en 1971 par les deux candidats radicaux, soit en 1976 par les deux candidats socialistes, apportent de l'eau au moulin de l'initiative. Le peuple n'aime pas les renversements trop brusques au sein des Gouvernements. Il

Conséquence de la proportionnelle selon les socialistes

« La fin d'un quasi monopole du PDC »

Après le dépôt de l'initiative, le Parti socialiste fribourgeois a publié un communiqué dans lequel il relève que des personnes de toutes tendances politiques ont signé l'initiative, qui devait porter au moins 6 000 signatures pour aboutir. Celle-ci a été accueillie très favorablement et le PSF en tire la conclusion qu'une bonne partie de la population n'approuve plus le mode actuel d'élection qui permet un « véritable jeu de massacre », à l'occasion de chaque élection du Conseil d'Etat. Le système proportionnel favoriserait une représentation équitable au Gouvernement des principaux partis

du canton, relève encore le communiqué, et marquerait aussi la fin du quasimonopole du PDC dans l'administration, les régies et dans le domaine judiciaire.

Le PSF considère que « la balle est maintenant dans le camp du Conseil d'Etat. Dans les quatre années qui nous séparent des prochaines élections cantonales, il a amplement le temps de soumettre le texte de l'initiative au Grand Conseil, de procéder à la votation populaire et, en cas d'acceptation, de requérir la garantie fédérale », conclut le communiqué du PSF. (Com.-ATS)

Voici l'enfant des élections cantonales de l'automne 1976. Qu'on se souvienne : au terme d'une lutte acharnée, les deux socialistes qui étaient entrés au Gouvernement fribourgeois en 1971 en étaient expulsés au profit de deux radicaux. L'empoignade fribourgeoise avait retenu l'attention de nombreux observateurs. Que se passait-il dans ce canton où, tous les cinq ans, on débattait sans pitié les conseillers d'Etat qui ne faisaient pas partie de la liste majoritaire. Un coup à gauche en 1971 ; un coup à droite, en 1976.

Les amateurs de combats de reine appréciaient le genre. Certains esprits, aveuglés par les passions partisans, applaudissaient à la chute des sortants. L'ivresse des combats électoraux passée, on n'a pas tardé à réviser certains jugements, hâties et injustes. Les plus sages, n'ayant en vue que l'intérêt supérieur de la communauté fribourgeoise, ont admis que ces jeux de cirque électoraux ne favorisaient guère le canton de Fribourg. Les meilleurs analystes de la politique cantonale ont vite tiré leurs conclusions : le Parti démocrate-chrétien était sur-représenté du fait, notamment, de la présence sur sa liste d'un candidat UDC-PAI. Cinq places : quel appétit majoritaire ! Et de suggérer que l'on se serre un peu sur le banc de la majorité pour offrir une place à l'un des deux partis qui se disputent, tous les cinq ans, deux sièges convoités. L'analyse n'est pas fautive. Force est de constater qu'on ne saurait attendre du

Calmant socialiste

PDC qu'il se dépouille dans un geste de magnanimité pure pour faire asseoir des représentants de partis qui ne lui font pas de cadeau, ni ici, ni ailleurs.

Faute donc d'une entente entre les états-majors des partis, on joue en politique fribourgeoise ce que les footballeurs appellent le « jeu dur ». La conséquence en est cette initiative socialiste sur l'élection à la proportionnelle du Conseil d'Etat. Elle vient d'être déposée. Mais elle n'a pas fini sa course d'obstacles. Elle ouvrira les écluses des grandes théories politiques. Il est certain que l'élection proportionnelle n'est pas le meilleur moyen pour obtenir des Gouvernements « forts et unis » comme on les chante dans le feu de la propagande électorale. Mais les Gouvernements élus ont-ils été tellement forts et tellement unis ?

La proportionnelle a été saluée dans le cas du Tessin où les affrontements politiques rendaient impossible la conduite des affaires publiques tant les haines partisans étaient violentes. Fribourg n'a-t-il pas pris ce mauvais chemin en automne 1976 ?

A un canton malade de ses fièvres politiques, les socialistes proposent un médicament. Le peuple choisira entre le calmant et le traitement en profondeur. F.G.

La Broye utile et futile...

● Fidèle à son rendez-vous, l'Almanach de la Broye est récemment sorti des presses de l'Imprimerie Butty, à Estavayer. Présentant de larges reflets illustrés de la Broye vaudoise, fribourgeoise, du Jorat et du Vully, ce compagnon de tous les jours offre en outre d'abondants renseignements pratiques sur les communes de la région.

● Fondée en 1878, la Société broyarde d'agriculture tiendra le 12 janvier ses assises annuelles à l'hôtel de la Fleur-de-Lys à Estavayer, sous la présidence de M. Max Chuard. Le rapport d'activité sera présenté par M. Jean Rapo, gérant. L'assemblée sera suivie d'une conférence donnée par MM. Pierre Piller, vice-directeur de la FSA et Charles Biolley, conseiller technique, sur le thème « Le contingentement laitier, que faire du lait pénalisé ? »



M. Félicien Morel, président du Parti socialiste fribourgeois, a déposé hier à la Chancellerie d'Etat les 10 973 signatures de l'initiative pour l'élection du Conseil d'Etat selon le système proportionnel. (Photo Gilbert Fleury)

Sarine-Campagne Sarine-Campagne Sarine-Campagne

LA NOUVELLE HALLE DE GYMNASTIQUE EST OUVERTE

Treyvaux : une lacune désormais comblée

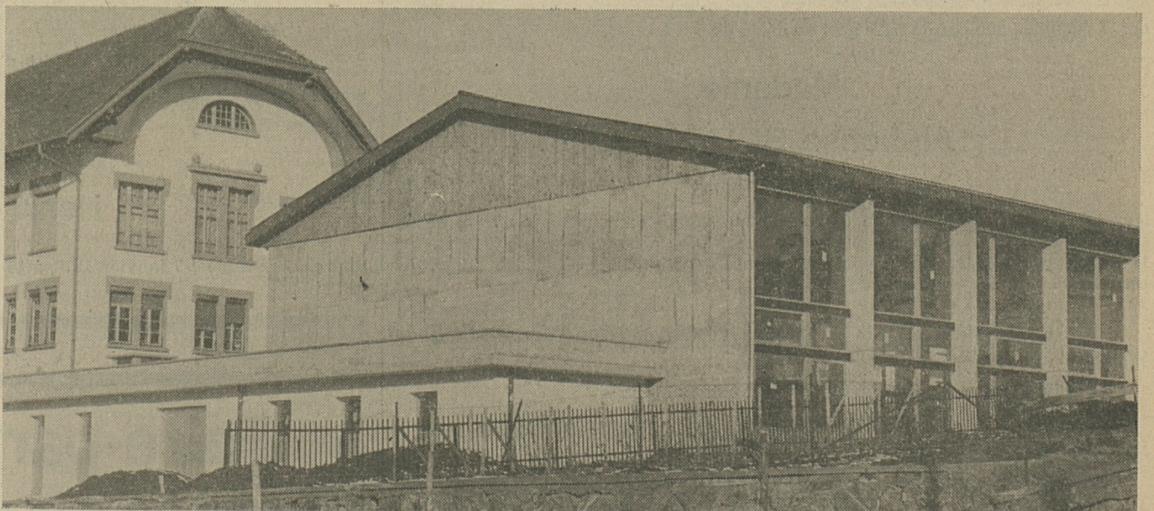
Mise en chantier en octobre 1976, la nouvelle halle de gymnastique de Treyvaux ouvre ses portes en ce début 78 à une foule de sportifs - jeunes et moins jeunes - heureux de disposer enfin d'un équipement répondant parfaitement à leurs besoins. Réalisé par le bureau Schwab et Bourqui, de Fribourg, le complexe sportif de Treyvaux répond effectivement à un besoin. Les entraînements qui avaient lieu dans une halle non chauffée marquaient un temps d'arrêt durant la mauvaise saison où l'on utilisait, pour le strict nécessaire, la grande salle de l'école.

Placée sous la responsabilité du Conseil communal, notamment de M. Vincent Quartenoud, la réalisation de la nouvelle halle a été conçue en fonction d'une éventuelle reconstruction du groupe scolaire si bien que la commune, par la voie du plan d'aménagement local, se réserve la possibilité d'acquiescer en tout temps le terrain nécessaire à ce projet. Le programme de construction comprenait un péristyle de liaison avec le bâtiment d'école, un hall d'entrée avec WC hommes et dames, qui donne accès au dégagement propre et aux deux vestiaires, deux vestiaires pourvus de douches et d'une place d'essayage.

L'équipement sportif est composé d'une salle de musculation de quelque 85 m2 avec local à matériel, d'un groupe de service et, bien sûr, de la halle de gymnastique dont les dimensions intérieures (16 x 28 x 7 m) permettent de pratiquer en compétition officielle le basketball et le volleyball.

Le nouveau bâtiment verra désormais succéder la section locale de gymnastique, la section gym-santé (3e âge, hommes et dames), le club de football et les classes primaires. Son occupation ne pose donc aucun problème.

L.-M.Q.



La nouvelle halle de Treyvaux, construite à deux pas de l'école.

(Photo G. Périsset)



Madame Bernadette Glannaz-Grognuz à Fribourg ;
Monsieur et Madame Bernard Glannaz-Monnet et leurs enfants à Genève ;
Madame et Monsieur Jacques Aenishänslin-Glannaz et leurs enfants à Lausanne ;
Monsieur et Madame Claude Glannaz-Dey et leurs enfants à Bulle ;
Révérende Sœur Germaine Glannaz à la Maigrauge ;
Révérende Sœur Monique Glannaz à la Providence ;
Madame Vve Cécile Reynaud-Glannaz à Posat, et ses enfants ;
Madame et Monsieur Maxime Guenat-Glannaz au Noirmont, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Vincent Glannaz-Monney à Farvagny, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Alfred Fragnière-Glannaz à Gumefens, et leurs enfants ;
La famille de feu E. Maendly-Grognuz à Vesin ;
Madame et Monsieur H. Bochud-Grognuz et leur famille à Ecuwillens ;
Monsieur et Madame F. Grognuz-Chappuis à Magdendens ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Patrice GLANNAZ**

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, qui est entré dans la vie éternelle, réconforté par l'Onction des malades et le pain de Vie, le mardi 3 janvier 1978 dans sa 72e année.

L'Eucharistie du dernier adieu aura lieu le jeudi 5 janvier 1978, à 14 h. 30, en l'église de St-Thérèse à Fribourg.

La veillée de prières aura lieu en l'église de St-Thérèse, à 19 h. 45, le mercredi 4 janvier 1978.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de St-Thérèse.

Domicile de la famille : Chantemerle 18, 1700 Fribourg.



Madame Joseph Charrière-Dupasquier, à Riaz ;
Madame et Monsieur Paul Deschenaux-Charrière et leurs enfants, à Echarlens ;
Madame et Monsieur Rodolphe Chavaille-Charrière et leurs enfants, à Riaz ;
Monsieur Louis Charrière, à Riaz ;
Madame et Monsieur Reynold Rossire-Charrière et leurs enfants, à Blonay ;
Monsieur Pierre Charrière, à Riaz ;
Monsieur Marcel Charrière, à Riaz ;
Mademoiselle Julia Charrière, à Bulle ;
Famille Ernest Charrière, à Bulle ;
Famille Ernest Wyssmüller-Charrière, à Bulle ;
Famille Jean Murith-Charrière, à Gruyères ;
Famille Edouard Charrière-Dévaud, à Bulle ;
Monsieur Pierre Charrière, à Echarlens ;
Madame Alfred Charrière, à Riaz ;
Famille Jacques Charrière, à Arzier ;
Les enfants et petits-enfants de feu Romain Dupasquier, à Vuadens et Sion ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur
Joseph CHARRIÈRE**

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 62e année, après une longue maladie, le 2 janvier 1978, muni des secours de la religion.

L'office de sépulture aura lieu en l'église de Riaz, le jeudi 5 janvier 1978, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : Famille Paul Deschenaux, à Echarlens.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-13600



Monsieur Alphonse Bollmann-Meyer, à Corminbœuf ;
Monsieur et Madame Etienne Korpics-Bollmann et leur fille Corinne, à Genève ;
Mademoiselle Monique Bollmann, à Villars-sur-Glâne ;
Monsieur et Madame Gabriel Michaud-Bollmann et leur fille Anne-Claude, à Estavayer-le-Lac ;
Monsieur et Madame Louis Bollmann-Zbinden et leurs filles Véronique et Chantal à Fribourg ;
Les familles Meyer et Bollmann ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame
Alphonse BOLLMANN**

née Maria Meyer

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman chérie, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, le 3 janvier 1978 à l'âge de 71 ans, après une douloureuse maladie chrétiennement supportée, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Vuisternens-en-Ogoz, le vendredi 6 janvier 1978, à 14 h 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de Belfaux.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de Belfaux, le jeudi 5 janvier, à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle !

17-1600



Monsieur Marius Robatel, à Châtelaïne ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Robatel-Uhl et leurs enfants, au Petit-Lancy ;
Monsieur et Madame Henry Rosselet-Robatel et leur fille, au Petit-Lancy ;
Monsieur et Madame Marius Robatel-Macherel et leurs enfants, au Petit-Lancy ;
Monsieur et Madame Bernard Hayoz-Robatel et leurs enfants, au Grand-Lancy ;
Monsieur et Madame Roland Geiger-Robatel et leur fils, à Meyrin ;
Monsieur et Madame Emile Curty, leurs enfants et petits-enfants, à Villarimboud, Genève et Bevaix ;
Monsieur Paul Curty, à Villarimboud ;
Monsieur et Madame Philippe Hermann, à Fribourg ;
Sœur Madeleine Robatel, Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Aimé Bavaud, leurs enfants et petits-enfants, à Onex ;
Les enfants et petits-enfants de feu François Roux, à Villarimboud et Fribourg ;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis Jaquier, à Siviriez ;
Les familles Chammartin, parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame
Marius ROBATEL**

née Marie Curty

leur chère épouse, maman, belle-maman, mémé chérie, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, le 3 janvier 1978, dans sa 75e année, après une courte et cruelle maladie, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

Le corps repose en la crypte de l'église Saint-Pie-X, au Bouchet.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Sainte-Marie-du-Peuple, à Châtelaïne, vendredi 6 janvier 1978, à 10 heures.

L'inhumation suivra au cimetière du Grand-Lancy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domicile : chemin de Maisonneuve 5, 1210 Châtelaïne.

« Adieu petite mémé, que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon ».



Les anciens du Petit Chœur de Fribourg

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Edouard LEIBZIG**

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Saint-Jean, ce jour, à 15 heures.
17-1600



Remerciements

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de

**Madame
Jeanne Léa HAYMOZ-STRÜBY**

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, votre don, votre message, votre envoi de fleurs ou de couronnes.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fribourg, décembre 1977. 17-1601



L'office d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

**Monsieur
Henri CURTY**

sera célébré samedi 7 janvier 1978, à 15 heures, en l'église paroissiale d'Orsonnens.
17-20009

Faire-part de deuil

Imprimerie Saint-Paul — FRIBOURG



La Commission d'apprentissage d'ébénistes

fait part du décès de

**Madame
Edouard Leibzig**

épouse de son dévoué président

L'Office d'enterrement est célébré en l'église de St-Jean à Fribourg, ce mercredi 4 janvier à 14 h. 30.

17-20013



Le comité de la Fédération romande des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers et la commission des examens fédéraux de maîtrise

ont le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Edouard Leibzig**

épouse de leur dévoué collègue

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-20042



Le Groupement des dames de Cottens

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Germaine Berset**

sœur de Madame Alice Yerly, dévouée présidente

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-20041



La direction et le personnel de la Bibliothèque cantonale et universitaire

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Paul Sattler**

leur collaborateur pendant de longues années,

décédé le 31 décembre 1977.

17-20003



La fanfare paroissiale « L'Union » de Cugy

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Raymond Berchier**

membre passif

L'office d'enterrement a eu lieu le 2 janvier 1978 à Aumont.

17-20015



Le directeur, les professeurs et les élèves de l'Ecole secondaire des garçons

ont le regret de faire part du décès de

**Madame
Jeanne Leibzig**

mère de Monsieur Jean-Bernard Leibzig, professeur

L'office d'enterrement est célébré en l'église de St-Jean à Fribourg, ce mercredi 4 janvier 1978, à 14 h. 30.

17-20014

Manifestations du jour

FRIBOURG
Musée d'art et d'histoire : ouvert de 14 à 19 h.
Musée d'histoire naturelle : expositions voir ci-dessus. Ouvert de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.
Atelier J.-J. Hofstetter : exposition permanente de bijoux en argent. Ouvert de 9 à 12 h et de 15 à 18 h 30.
Le Centre culturel des JMF est fermé jusqu'au 9 janvier 1978.
Les galeries sont fermées pendant les fêtes de fin d'année.

Piscine du Levant : Heures d'ouverture au public, pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 8 h. à 22 h. Samedi et dimanche de 8 h. à 20 h.

Piscine du Levant : Heures d'ouverture au public, pendant la période scolaire : du lundi au vendredi de 12 h. à 14 h. et de 17 à 22 heures. Samedi et dimanche de 8 h. à 20 h.

Calendrier

Mercredi 4 janvier

SAINT MAIRE — OU MARIUS — évêque de Lausanne

Saint Maire ou Marius dont l'épiscopat se situe entre 574 et 594 fut vraisemblablement le premier évêque de Lausanne. Ce dut être entre 585 et 594 qu'il transporta son siège épiscopal d'Avenches à Lausanne. Il y avait certes auparavant des communautés chrétiennes dans l'actuel pays de Vaud. Avenches qui fut la capitale romaine de l'Helvétie fut primitivement le siège d'un évêque que Marius transféra à Lausanne.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses : appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG
Capitole. — Mon oncle : 7 ans.
Corso. — Deux super-flics : 14 ans.
Eden. — Mary Poppins : pour tous. — Repérages : 16 ans.
Alpha. — La vie devant soi : 16 ans.
Rex. — Les naufragés du 747 : 14 ans.
Studio. — Douces jouissances : 18 ans (contestable)

A LA GRENETTE
Vendredi 6 janvier 1978 dès 20 h 15

SUPER LOTO RAPIDE

60 carnets d'épargne
valeur Fr. 6600.—
Abonnement : Fr. 10.—

Organisation :
Ecole de football du FC Richemond
17-727

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 81 11 21 Chèques postaux 17 - 54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	57.—	109.—
Etranger	112.—	200.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: François Gross
Rédacteurs:
Pierre Barras, Charles Bays,
Georges Blanc, Claude Chuard,
Marcel Gobet, Claude Jenny,
Pierre Kolb, Gérard Périsset,
Bernard Weisbrodt.

Bureau de Fribourg: Jean Plancherel
Jean-Louis Bourqui (photo-reporter)

Téléphone 037 22 26 22 Telex 36 176

Régie des annonces:
Publicités SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037 22 14 22
Chèques postaux 17-50 Telex 3 264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Annonces	27 mm	41 ct
— offres d'emplois		46 ct
Réclames	57 mm	120 ct
— gastronomie		115 ct
— dernière page		170 ct
— 1re page		270 ct
— «dernière»		290 ct

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'imprimerie St-Paul, Pérolles 40 à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures

Tirage contrôlé FRP: 30 227 exemplaires

LA LIBERTÉ

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11
Police appel urgent : 17
Poste d'intervention : 037 21 17 17
Police de sûreté jour : 037 21 13 22
Police de sûreté nuit : 037 21 17 17
Police de circulation : 037 21 19 11
Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11
Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ☎ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.
Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30 h. Autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h. ☎ 22 33 43.
Ambulances : ☎ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.
Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ☎ 22 30 18.
Pharmacie de service du mercredi 4 janvier : pharmacie Beauregard (Beauregard 35).

HOPITAUX

Cantonal : ☎ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.
Daler : ☎ 82 21 91, heures de visites : chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15.30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.
Garcia : ☎ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).
Sainte-Anne : ☎ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.
Aides familiales de l'Office familial : ☎ 22 10 14. Aides familiales du Mouvement populaire des familles : ☎ 24 56 35. Aides familiales de la paroisse réformée : 46 18 45
Service de soins à domicile : ☎ 22 93 08.
Service de babysitting : ☎ 22 93 08.
SOS futures mères : tous les jours permanence ☎ 23 44 00.
Consultations conjugales, square des Places 1 : ☎ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.
Centre de planning familial, square des Places 1 : ☎ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.
Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ☎ 22 84 88.
Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, bureau ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.
Pro Infirmis, Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8 : ☎ 037 22 27 47 ; réception : mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.
Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée.
Ligue fribourgeoise contre le cancer : route des Daillettes 1. Réception du lundi au vendredi, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. ☎ 037 24 99 20.
Radiophotographie publique : chaque premier et troisième jeudi du mois, à la route des Daillettes 1, de 9 à 12 h.
Dispensaire antituberculeux : le vendredi, de 8 h 30 à 9 h 30, à l'Hôpital cantonal, seulement sur rendez-vous.
Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ☎ 22 29 01.
A.A. alcooliques anonymes, peut être une aide, case postale 29, 1701 Fribourg. ☎ 26 14 89.
Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ☎ 22 64 24.
Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h.
Le Consommateur information, Pérolles 8. ☎ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 heures.
Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedel 9, 1723 Marly.
Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ☎ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).
Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ☎ 22 11 56. Location spectacles ☎ 22 61 85.
Union fribourgeoise du tourisme (UFT), Route-Neuve 8 : ☎ 23 33 63.
Piscine du Schenberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.
Aérodrome d'Ecuwillens : ☎ 31 12 14.
La ludothèque (service de prêt de jouets) est ouverte le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 à 11 h, avenue Granges-Paccot 3.
Bibliothèque cantonale universitaire : ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h, le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.
Le Service de prêt de la Société de lecture et de la Bibliothèque pour tous, avenue de Rome. Heures d'ouverture : lundi et mardi de 14 à 18 h, mercredi et jeudi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, vendredi de 14 à 18 h.
Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42 : heures d'ouverture : mardi et jeudi de 14 à 17 h, samedi matin de 9 à 11 h 30.
Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.
Jardin botanique : fermé à 17 h.
Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.
Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
Protection des animaux :
— refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.
— inspecteur cantonal : ☎ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz : ☎ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche jeudi et samedi de 13 à 15 h 20, tous les jours de 19.30 h à 20.30 h ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.
Hôpital de Billens : ☎ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.
Hôpital de Meyriez : ☎ 037 72 11 11. Heures de visites : jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visites le soir).
Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ☎ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.
Hôpital d'Estavayer-le-Lac : ☎ 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 heures et tous les soirs de 19 à 20 h.
Hôpital de Châtel-St-Denis : ☎ 021 56 79 41. Heures de visites : chambres communes de 13.45 à 15 h et de 19.30 à 20.30 h, du lundi au samedi, et de 13.45 à 15.30 h le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes ; chambres privées libres jusqu'à 20.30 h en semaine et jusqu'à 15.30 h les dimanches et jours fériés.
Pharmacies du Centre commercial Avry et du Centre commercial «Jumbo», à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

POSTES DE GENDARMERIE SARINE

Fribourg : 21 17 17
Belfaux : 45 11 28
Cottens : 37 11 25
Farvagny : 31 11 23
Le Mouret : 33 11 12
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56
LAC
Morat : 71 20 31
Courtepin : 34 11 45
Gempnach : 031 95 02 70
Cormondes (Gurmels) : 74 12 60
Chiètres : 031 95 51 73
Sugiez : 71 24 38

BROYE

Estavayer-le-Lac : 63 13 05
Cheyres : 63 11 86
Cousset : 61 24 83
Cugy : 61 40 21
Domdidier : 75 12 51
Saint-Aubin : 77 11 36

GLANE

Romont : 52 23 59
Châtonnaye : 68 11 17
Orsonnens : 53 11 40
Rue : 021 93 50 21

GRUYERE

Bulle : 029 2 56 66
Broc : 029 6 15 45
Charmey : 029 7 11 48
Neirivue : 029 8 11 18
La Roche : 037 33 21 46
Vaulruz : 029 2 78 12

SINGINE

Tavel : 037 44 11 95
Guin : 43 11 72
Bœsingen : 031 94 72 43
Planfayon : 39 11 35
Flamatt : 031 94 01 96
Lac-Noir : 32 11 06

VEVEYSE

Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21
Attalens : 021 56 41 21
Porsel : 021 93 72 21
Semsales : 029 8 51 22

AMBULANCES

Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
Tavel : 037 24 75 00
Estavayer : 037 63 21 21
Romont : 037 52 13 33 - 52 27 71
Châtel-St-Denis : 021 56 71 78

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin suisse ☎ 029 2 56 66.
Sauvetage par hélicoptère : 029 6 11 53.
Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ☎ 029 2 56 66.
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : ☎ 037 63 13 05.
Sauvetage sur le lac de Morat : ☎ 037 71 29 10.
Infirmerie de Charmey : ☎ 029 7 15 89.

CURIOSITES

Bulle - Musée grüérien : fermé pour cause de déménagement.
Bulle - Bibliothèque publique : salle de lecture : mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.
Gruyères, château : exposition à la salle de l'Arsenal.
Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.
Estavayer-le-Lac - Musée historique : ☎ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le lundi du 1er avril au 31 octobre, de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; du 1er novembre au 31 mars, de 9 à 11 h et de 14 à 16 h.

Avec nos compliments...

RUEYRES-LES-PRES : LES ADIEUX AU SECRETAIRE

Sympathique réunion l'autre soir, à Rueyres-les-Prés, où le Conseil communal prenait congé de son secrétaire, M. Paul Roulin, en fonction depuis 40 ans. Personnalité locale unanimement appréciée pour sa gentillesse, son dévouement, sa droiture et sa ponctualité, M. Roulin a reçu l'hommage de MM.

Claude Jauquier, syndic et Roger Roulin, ancien syndic, qui relèveront les qualités de celui qui abandonne un mandat parfaitement rempli, à Montbrelloz durant une année puis à Rueyres-les-Prés. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite. (IP)



M. Paul Roulin, à gauche, et son successeur, M. Fernand Rosset. (Photo Georges Fasel)

Nécrologie Nécrologie Nécrologie

Oberried

† Casimir Fontaine

Il y a quelque temps, la population de Praroman a accompagné à sa dernière demeure, Monsieur Casimir Fontaine, décédé après une longue et pénible maladie, à l'âge de 64 ans.

Agriculteur de profession, ce citoyen d'Oberried a joué un rôle important dans son village et dans la paroisse de Praroman, où il était membre de nombreuses sociétés. Il fut membre actif de la fanfare pendant de nombreuses années. A l'époque du commerce du bois, il prenait souvent le chemin de Fribourg où il était avantageusement connu. Il fut pendant une quinzaine d'années gérant du dépôt de la Fédération des syndicats agricoles du Mouret, où ses services étaient appréciés. Syndic de sa commune durant ces dernières années, il sut faire montre de ses qualités d'administrateur, sachant concilier l'économie et la bonne entente.

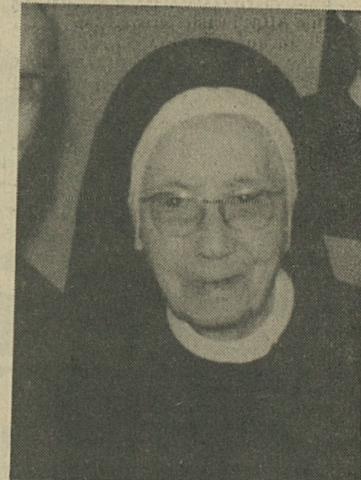
Il fut aussi un père de famille exemplaire. Nous présentons à son épouse et à ses 4 enfants, dont le fils se prépare à la reprise du domaine paternel, les sincères condoléances de ses amis. Nous ne pouvons que nous associer à l'excellent éloge funèbre de Monsieur le curé Mail-

lard de Praroman, qui sut mettre en parallèle les souffrances du défunt avec l'Evangile et émouvoir la nombreuse assistance aux funérailles de Casimir Fontaine, qui laisse un souvenir lumineux à ceux qui l'ont connu. L.E.

BULLE

Décès de la doyenne

† Sœur Madeleine



Sœur Madeleine et le sourire de ses 95 ans.

La doyenne de la ville de Bulle, sœur Madeleine Weber, est décédée dimanche après midi au foyer des Sœurs retraitées de l'Institut Sainte-Croix. Elle avait 97 ans.

Sœur Madeleine, qui appartenait à la Congrégation de la Sainte-Croix de Menzingen, était arrivée à Bulle en 1907, soit un an après sa profession religieuse. Et elle ne quitta plus jamais l'Institut où elle a enseigné le dessin et la peinture à des milliers de jeunes filles. Artiste toute de finesse et de sensibilité, elle continua, bien après l'heure de la retraite, à travailler pour le plaisir, donnant même des cours privés de son art, et d'italien aussi, à 80 ans passés. Et sœur Madeleine ne manquait jamais de marquer, jusqu'à ces temps derniers encore, une fête dans la communauté par la création d'un petit chef-d'œuvre.

Originaire de Wohlen (Argovie), sœur Madeleine avait passé son enfance à Florence. De sa jeunesse italienne, elle avait conservé la vivacité d'esprit et une rare jeunesse de caractère.

Au foyer des Sœurs retraitées, Sœur Madeleine était vénérée et choyée. Les Sœurs de Sainte-Croix, pour qui elle fut un exemple de piété et de fidélité à la vie religieuse, lui ont ménagé une retraite toute de douceur. Sans la moindre défaillance, Sœur Madeleine a partagé avec elles, malgré son grand âge, tous les offices. Le dernier fut celui de la veillée de Noël. Le lendemain, jour de la Nativité, une chute fatale provoqua des lésions qui eurent raison de son exceptionnelle résistance.

L'office d'enterrement de cette religieuse sera célébré en l'église paroissiale de Bulle cet après-midi à 14 h 30. Il sera suivi de l'ensevelissement au cimetière St-Léonard, à Fribourg.

Y. CH.

Boîte aux lettres

Musique et théâtre : inégalité de traitement

Monsieur le rédacteur,
C'est avec intérêt que j'ai assisté le mercredi 28 décembre à l'émission télévisée relative au futur Théâtre de Fribourg et j'ai pu apprécier avec quelle chaleur M. Nussbaumer, syndic, défendait ce projet.

Malheureusement pour moi, je fais partie du professorat du Conservatoire de musique de la ville de Fribourg. Or les autorités de la ville viennent de refuser au Conservatoire une subvention, non comme on pourrait le croire afin d'améliorer les salaires des professeurs dont la situation est déjà précaire, mais afin de supprimer les 15% de retenue sur ces salaires pour permettre au Conservatoire de combler son déficit. La seule promesse que nous avons obtenue est que cette dernière sera portée à 10% pour le prochain semestre.

Et pourtant si deux noms sont faits pour être cités en commun ce sont bien théâtre et musique. Alors pourquoi tant de largesse pour l'un et tant de retenue pour l'autre. Il est vrai que le travail fourni par les professeurs au sein d'un conservatoire désuet n'a pas pour les contribuables un attrait comparable au magnifique plan présenté à l'émission télévisée. Maintenant une question !

Que penserait-on d'un administré qui refuserait de payer ses dettes dont la ville serait le créancier, si l'on apprenait que ce dernier projetait de se faire construire une somptueuse villa ? Que le syndic ne me réponde pas, je répondrai pour lui. Il aurait les mêmes pensées que j'ai eues en suivant l'émission du 28 décembre.

W. Zinder

Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'opinion de la rédaction. (Réd.)

†
Les familles d'Antoine Comte ont le regret de faire part du décès de
Mademoiselle Berthe Fragnière
leur fidèle et ancienne employée
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
17-20038

†
Remerciements
Profondément touchée par les témoignages reçus lors du décès de
Monsieur Hermann Riedo
sa famille remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes.
Un merci spécial s'adresse au clergé de la paroisse St-Paul, Schönberg, ainsi qu'aux médecins et au personnel de l'Hôpital cantonal.
Nous remercions toutes les personnes qui l'ont aimé et qui lui ont toujours témoigné leur sympathie.
La messe de trentième sera célébrée le samedi, 7 janvier 1978 à 18 heures en l'église St-Paul, Schönberg.
17-1700

†
Le Conseil communal d'Aumont a le regret de faire part du décès de
Monsieur Raymond Berchier
son ancien secrétaire durant plus de 50 ans
Les obsèques ont eu lieu le lundi 2 janvier 1978 à Aumont.
17-20012

†
La Caisse Raiffeisen d'Aumont a le regret de faire part du décès de
Monsieur Raymond Berchier
ancien président du conseil de surveillance
L'enterrement a eu lieu à Aumont le 2 janvier 1978.
17-20011

†
Les contemporains de 1938 Le Crêt ont le regret de faire part du décès de
Madame Louise Terrapon
mère de Louis Terrapon, membre
L'enterrement a eu lieu lundi 2 janvier à Saint-Martin.
17-20036

†
L'Association du personnel infirmier de Marsens a le regret de faire part du décès de
Monsieur Patrice Glannaz
père de M. Claude Glannaz, président de notre section
L'office de sépulture aura lieu en l'église de Sainte-Thérèse, à Fribourg, le jeudi 5 janvier à 14 h 30.
17-120006

†
Le Conseil communal et la Commission scolaire d'Estavannens ont le regret de faire part du décès de
Madame Marie-Louise Jaquet
épouse de M. Irénée Jaquet, ancien piqueur, et mère de Mme Antoinette Caille membre de la Commission scolaire
L'office d'enterrement a eu lieu lundi 2 janvier à Estavannens.
17-120009

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

†
Le garage Jo. Borcard, Matran et son personnel ont le regret de faire part du décès de
Monsieur Joseph Charrière
père de M. Louis Charrière leur employé et collègue
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
17-2505

†
La direction et le personnel de l'entreprise Jean Piantino SA à Fribourg ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur Emile Barras
leur dévoué contremaître et collègue
L'office d'enterrement aura lieu ce mercredi 4 janvier 1978, à 14 heures, en l'église de Belfaux.
17-20034

AVIS LA LIBERTÉ
LES AVIS MORTUAIRES
pour l'office du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Impasse St-Paul, Fribourg 01, à Fribourg.
JUSQU'AU DIMANCHE A 20 HEURES
IMPORTANT: ils ne seront plus acceptés par téléphone. On peut éventuellement nous les faire parvenir par
TELEX N° 36 176, également JUSQU'A 20 HEURES.

Etat civil Etat civil CHATEL-ST-DENIS
NAISSANCES
7 décembre: Figueirinhas Anna Claudia, fille de Adriano et de Maria Candida née Melhorado, de nationalité portugaise, à Progens.
17 décembre: Déglise Caroline, fille de Joseph Maurice et de Fernande née Sauter, de Remaufens, à Châtel-St-Denis.
18 décembre: Liaudat William, fils de Jean Antoine et de Monique née Tinguely, de Châtel-St-Denis, à Semsales.
25 décembre: Sauter Sandra Noëlle, fille de Jean-Pierre et de Jeanne née Sonney, de Fiaugères et Besencens, à Besencens.
26 décembre: Genoud Sandra, fille de Albert et de Ginette Rosalie née Dorthe, de Châtel-St-Denis, à Remaufens; Vienne Claudia, fille de René et de Eliane Amélie née Monnard, de Granges (Vse) et Attalens, à Granges (Vse).
28 décembre: Cardinaux Véronique, fille de André Bernard et de Catherine née Chamot, de et à Châtel-St-Denis.

DECES
4 décembre: Marmier Bertha Sara, née en 1911, veuve de Jules, de Estavayer-le-Lac, à Châtel-St-Denis.
9 décembre: Tâche Marcel Louis, né en 1896, célibataire, fils de Louis et de Marie née Tâche, de Remaufens, à Châtel-St-Denis.
11 décembre: Monnard Louise, née en 1905, épouse de Henri, de Attalens, à Bossonnens.
12 décembre: Landolt Luise, née en 1904, divorcée, de Kleinandelfingen (ZH) et Hallau (SH), à Zurich.
21 décembre: Vionnet Roger Martin, né en 1926, célibataire, fils de François et de Marie née Monney, de et à Attalens.
24 décembre: Berthoud René Léon, né en 1920, célibataire, fils de Emile et de Julia née Uldry, de et à Châtel-St-Denis.
29 décembre: Pilloud Emile, né en 1897, époux de Thérèse née Millasson, de et à Châtel-St-Denis.
MARIAGES
19 décembre: Liaudat Jean-Pierre, de et à Châtel-St-Denis, et Rey Anne Marie Thérèse, de Estavayer-le-Lac, à Châtel-St-Denis.

Vols spéciaux par DC-10 de **SWISSAIR**



California
Fr. 1250.- de Genève, (1^{ère} classe, supplément Fr. 400.-)
4 départs: 2 et 16 février/2 et 16 mars
16 jours de circuit:
Golden West Fr. 2985.- (hôtels de première classe)
La façon la plus distrayante et la plus confortable de visiter l'Ouest Doré des USA: Los Angeles - Calico - Las Vegas - Grand Canyon - Phoenix - Tucson - San Diego - San Simeon - San Francisco.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.
Succursale Kuoni dans votre région: Fribourg: 4, av. de la Gare 81101. Genève: Rue de Berne 310100. Rue du Rhône 358605.

Les vacances - c'est Kuoni
Demandez expressément les voyages KUONI dans toutes les agences.

On demande à Vevey
1 BOULANGER
1 PATISSIER
Semaine de 5 jours.
☎ 021-51 18 39. 22-16304

TRAVAIL A DOMICILE
Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.
Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant.
GISO AG - 4563 Gerlafingen
☎ 065-35 58 68, Int. 38, entre 8 - 11 h. 37-194

Laborant/préparateur
Dans le cadre de l'expansion de nos activités de vente en Suisse romande, nous cherchons une personne dynamique, prête à se déplacer fréquemment en Suisse. Lieu de domicile à discuter. Notions d'allemand et d'anglais.
HAURI + KEMPF SA
Grabenstrasse 8
6300 ZUG - ☎ 042-21 66 46
25-121570

UNION CARBIDE

PERSONNEL MASCULIN

Afin de faire face aux impératifs de notre expansion et pour compléter nos différentes équipes de production, nous sommes encore à la recherche de personnel masculin.

Nous pensons à des personnes ayant des notions de base en mécanique et éventuellement de l'expérience sur les machines automatiques. Une formation complète est assurée par nos soins.

Nous offrons des postes stables et intéressants présentant de réelles possibilités d'avenir ainsi que des prestations sociales et des conditions de salaire excellentes.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Philippe Vuille, chef du personnel, ☎ 039-25 11 01.

43, rue L.-J. Chevrolet
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
28-12068

Chamoisage de toutes peaux
Tannerie d'Ependes 1434 Ependes (Yverdon)
☎ 024-35 14 16
138.010.194

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux
17-637

Peugeot 504
rouge, toit ouvrant, mod. 1972, parfait état, expertisée, grandes facilités de paiement.
Garage de Rosé
☎ 037-30 13 44
17-637

Favorisez de vos achats les maisons qui nous confient leur publicité

ANTIQUITÉS
chez «BOUBI»
Je suis acheteur de meubles anciens, bois de démolition de vieilles fermes et vieux bassins en pierre.
E. Pillier
Chamblioux 38
Fribourg
☎ 037-26 30 16
17-324

A vendre
Peugeot 504 Injection
1972, 81 000 km. Excellent état. Prix à discuter.
☎ 037-22 06 66
dès 18 h 30
17-305173

Offres et demandes d'emploi

Désirez-vous faire un stage à Zurich ?
Nous engagerions tout de suite ou date à convenir un(e) jeune

EMPLOYE(E)
pour notre service de comptabilité et correspondance française.
Travail varié et intéressant dans une ambiance sympathique.
Faire offres manuscrites avec prétentions de salaire à :
ELECTRO-MATERIEL SA
à l'Int. de M. Hayoz
Limmatstrasse 275, 8031 Zurich
44-1527

ING. DIPL. EPF **FUST SA**
LAVE-VAISSELIE Miele, AEG, Bauknecht, Electrolux, Novamatic/Vaissella, Adora, Indesit, etc. aux prix **FUST** les plus bas.
Nos artisans résolvent tous les problèmes. Rendez-nous visite ou demandez une consultation à domicile sans engagement.
Livraison et raccordement par notre personnel spécialisé.
Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.
Villars S. Glâne Jumbo, Monacor
Tel. 037/24 54 14
Bern City-West Passage, Laupenstr. 19
Tel. 031/25 86 66
et 23 succursales

Bar à café « Au Brésilien » cherche
SERVEUSE
pour entrée de suite ou date à convenir.
Horaire de 9 heures, congé tous les dimanches et jours fériés.
Débutante acceptée.
S'adresser :
Famille G. Aebischer
Rue de la Gare 27, Payerne
☎ (037) 61 12 72
17-31585

Zweifel, Lienhard et Frischknecht optimistes

A trois semaines des championnats du monde

Cheyres et Montilier ont acquis maintenant leurs lettres de noblesse dans le cadre de l'organisation des cyclocross internationaux. Placées à trois semaines des championnats du monde qui se dérouleront à Amorebieta en Espagne et à une semaine des championnats nationaux, ces épreuves fribourgeoises nous ont permis de faire le point avec quelques-uns des favoris de la course au maillot arc-en-ciel, où le Suisse Albert Zweifel défendra son titre pour la deuxième année consécutive.

Zweifel : « De Vlaeminck le plus dangereux »

A Cheyres et à Montilier, la majorité de l'élite mondiale était présente, à l'exception de Roger de Vlaeminck, battu dans son pays après avoir remporté une dizaine d'épreuves, et des Français, qui ne devraient pas être trop dangereux. Albert Zweifel s'est imposé avec une facilité dérisoire sur des terrains pourtant bien différents : s'il possède une technique extraordinaire sur les portions grasses de terrain, il fait preuve d'une très grande maîtrise dans les descentes vertigineuses et d'une force exceptionnelle dans les côtes, sans oublier ses qualités de rouleur. Zweifel est à même de confirmer son titre de meilleur cyclocrossman du monde. Optimiste avant de se rendre en Espagne, le Suisse reste cependant réaliste : « J'ai déjà pu étudier le parcours des championnats du monde et même si je ne le connais que sur le papier, je puis vous assurer qu'il est plus difficile que tous les parcours que j'ai effectués cette saison en Suisse. Mon principal adversaire sera le Belge Roger de Vlaeminck, mais je devrai également me méfier de l'Allemand Thaler et de mes compatriotes Lienhard et Frischknecht. J'ai profité de la pause de Noël pour m'astreindre à un entraînement spécial et très dur et je crois que je me trouve actuellement dans ma meilleure forme ». Ses trois victoires du week-end, acquises avec fierté, le confirment.

Par contre, Willi Lienhard, qui a

remporté une dizaine de victoires cette saison, pense qu'il peut encore s'améliorer : « Il sera très difficile de battre Zweifel durant ces trois prochaines semaines car il est en très grande forme. Il possède une très grande chance de conserver son titre mondial. Quant à moi, je ne suis pas encore dans ma forme optimale et je peux encore m'améliorer, même si je n'aurai pas un entraînement spécial jusqu'aux mondiaux,



Le Tchecoslovaque Fiser remplacera dignement Cervinek aux championnats du monde en Espagne.

où j'espère bien obtenir une médaille ». Médaille d'argent l'année dernière, Peter Frischknecht n'a pas été très à l'aise à Cheyres et à Montilier, mais un accident à Lyss l'a énormément handicapé en pays fribourgeois. Vainqueur à une reprise cette saison, il est en retard par rapport à ses rivaux : « Je vais m'astreindre à un entraînement spécial maintenant. Je vais beaucoup rouler et faire beaucoup de cross, car je suis encore loin de ma meilleure forme. Mon favori pour les championnats du monde est Albert Zweifel bien sûr, et j'espère bien pouvoir réussir à nouveau une médaille. La concurrence sera grande ».

Thaler : « La forme du jour importante »

Champion du monde amateur en 73 et 76, l'Allemand Klaus-Peter Thaler s'inscrit également au nombre des favoris cette année. Après une longue saison sur route, la reprise a dû être difficile : « Je ne crois pas que c'est trop dur d'aligner la saison sur route et la saison de cyclocross et mon compatriote Wolfshohl ou le Belge de Vlaeminck y sont bien parvenus. Après la route, j'ai fait une petite pause et la surprise a été un peu dure. En ce mois de janvier, j'espère arriver à ma meilleure forme, car je sens que je peux encore progresser. Aux championnats du monde, la forme du jour sera importante et il est difficile de faire un pronostic, car on peut avoir de la malchance ce jour-là. J'espère terminer parmi les cinq premiers et si possible obtenir une médaille. Les principaux favoris seront Zweifel, de Vlaeminck, Lienhard, mais on ne connaît pas les autres Belges par exemple com-

me Marc de Blok qui peut surprendre ». Marc de Blok s'est d'ailleurs imposé ce week-end en Belgique, où de Vlaeminck n'a terminé que 4e.

Mais pour l'Allemand, la saison sur route sera également importante : « Après les championnats du monde, je ferai encore quelques cyclocross, puis je partirai en février en camp d'entraînement sur route avec mon équipe, dans le sud de la France ou en Espagne ».

Les trois épreuves du week-end ont également démontré que le champion du monde amateur, le Belge Robert Vermeire, qui a quitté Morat tout de suite après la course, était en forme au bon moment et s'inscrit ainsi comme numéro un de sa catégorie. Médaille de bronze la saison dernière, le Tchecoslovaque Cervinek, victime d'une fracture de la jambe dans un accident de voiture, ne pourra défendre sa place, mais Milos Fiser, 2e à Montilier, le remplacera dignement. Les dirigeants de l'équipe tchèque sont d'ailleurs optimistes : « Fiser est actuellement en grande forme et on place beaucoup d'espoirs en lui. Une médaille serait déjà une belle satisfaction pour nous ».

Il est certes difficile de faire des pronostics dans cette catégorie, mais les Suisses, et plus particulièrement Karl-Heinz Helbling, pourraient bien surprendre plus d'un adversaire.

Marius Berset



Victime d'un accident à Lyss, Peter Frischknecht n'a pas pu défendre valablement ses chances en terres fribourgeoises. (Photos J.-L. Bourquill)

FOOTBALL

SCANDALE DU PARIS ST-GERMAIN

Caisse parallèle et double billetterie : M. Hechter avoue

L'affaire du Paris Saint-Germain, le plus grand club de football de Paris, défraye actuellement la chronique sportive française et a pris une tournure nouvelle à la suite des déclarations du président, le couturier Daniel Hechter, qui a reconnu les faits.

Cette affaire a débuté à la mi-décembre, lorsque les instances fédérales ont décidé de faire procéder à une enquête financière sur la gestion du club parisien. Depuis, des présomptions avaient été avancées, mais Daniel Hechter vient de reconnaître les faits à savoir une double billetterie établie à son insu et destinée à alimenter une caisse parallèle.

Daniel Hechter, dans ses déclarations, affirme que la double billetterie a été mise en place par un employé du club, sans que lui-même ait été avisé. Dès qu'il en a eu connaissance, il a tout fait pour que tout

rentre dans la légalité. Quant à la caisse parallèle, il considère que c'est une pratique couramment utilisée et qu'il n'était pas nécessaire de recourir à une fraude pour l'alimenter.

Le président du Paris Saint-Germain, violemment attaqué de toutes parts, se défend avec fougue ne manquant pas de souligner que, dans le contexte actuel, le football français n'est pas viable dans le cadre qui le régit. L'affaire sera jugée vendredi par le « comité des cinq », instance de groupement du football professionnel, chargée des manquements des présidents de clubs. Elle prend toutefois une grande ampleur, en raison des incidences dans de nombreux domaines. Sans préjuger de ce que seront les décisions à l'échelon du football, tout laisse à penser que l'affaire pourrait avoir des suites dans le domaine fiscal.

M. Pollentier : « Je défendrai mes chances dans les Tours »

Vainqueur des derniers Tours d'Italie et de Suisse et champion de Belgique sur route, Michel Pollentier était quelque peu l'attraction de ces cyclocross de ce début d'année. Il s'est d'ailleurs fort bien défendu face aux spécialistes et s'est souvent trouvé en compagnie du champion italien Franco Vagneur, qui se dit également en retard dans sa préparation.

— Mais pourquoi avoir choisi les cyclocross ?

— « Je participe à ces cyclocross pour améliorer ma condition physique. Aux derniers championnats du monde, j'ai fait une chute et j'ai été deux mois sans compétition. Il fallait dès lors faire quelque chose pour rattraper le terrain perdu. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que je participe à des cyclocross, mais c'est la première année que j'en fais autant. Je vais encore prendre part aux championnats de Belgique dimanche prochain et après ce sera terminé. Les championnats du monde, ce n'est pas pour moi ».

— De Vlaeminck peut-il être champion du monde ?

— « Les Suisses m'ont vraiment paru très forts dans ces épreuves et je ne pense pas que Roger de Vlaeminck pourra les battre. En Belgique, on ne possède pas des parcours aussi durs qu'en Suisse et les épreuves sont beaucoup moins relevées ».

Pour Michel Pollentier, la saison 78 sera difficile, car il devra confirmer ses bons résultats de 77, mais il ne s'en soucie pas trop : « En 77, les circonstances ont été favorables pour moi et je suis conscient que

j'aurai plus de difficultés cette saison. Dans les classiques du printemps, j'aiderai mon chef de file Freddy Maertens, mais dans les Tours, et plus particulièrement le Tour de France, je défendrai mes propres chances ».

— Quel est votre programme de préparation ?

— « Après les cyclocross, je vais partir trois semaines à Majorque avec l'équipe en camp d'entraînement. Puis notre première course avant Milan - San Remo sera la course des Deux Mers (Tirano - Adriatico), car Paris - Nice est trop vite cette année et trop éloigné de Milan - San Remo ».

— Participerez-vous à des épreuves en Suisse ?

— « Je ne le sais pas encore, mais je l'espère, car j'ai toujours aimé courir en Suisse. Le public est très gentil et il n'est pas fanatique comme en Italie ou en France. Je puis vous assurer que je n'aime pas courir en Italie, même si j'ai gagné le Giro. Je me suis senti beaucoup plus à l'aise au Tour de Suisse. D'autre part, en 1973, j'ai participé au Tour de Romandie et c'était ma deuxième course chez les professionnels. Le bon résultat que j'ai obtenu en Suisse (3e) m'a certainement conditionné et j'espère que le Tour de Romandie ou le Tour de Suisse figurera à mon programme ».

Figure marquante de la saison 77, Michel Pollentier gardera encore un bon souvenir de son passage à Cheyres et à Montilier où il reçut une belle ovation.

M. Bt



Klaus-Peter Thaler : « Ma forme s'améliore chaque semaine ».

TENNIS. — AUJOURD'HUI DÉBUTE A NEW YORK LE «MASTERS»

Qui sera classé numéro 1 : Borg ou Vilas ?

L'Américain Vitas Gerulaitis, en dépit de sa victoire obtenue dans la finale des Internationaux d'Australie, n'a pu se qualifier pour le « Masters » du Grand Prix de la Fédération internationale, qui réunira les huit premiers du classement final de l'épreuve, d'aujourd'hui jusqu'au 8 janvier prochain à New York.

Pour sa victoire à Melbourne, Gerulaitis a inscrit 175 points, ce qui lui a permis de passer de la 15e à la 9e place, avec un total de 670 points. Son compatriote Jim Connors, classé 8e, compte pour sa part 722 points et il est donc qualifié pour le « Masters ».

Les huit joueurs qui disputeront cette finale sont, dans l'ordre de leur classement : Guillermo Vilas (Arg), Brian Gottfried (Eu), Bjorn Borg (Su), Manuel Orantes (Esp), Eddie Dibbs (Eu), Raul Ramirez (Mex), Roscoe Tanner (Eu), et Jim Connors (Eu). Ces huit joueurs seront répartis en deux groupes dans le « Masters », qui est doté de 400 000 dollars de prix, dont 100 000 dollars au vainqueur. Les deux groupes (rouge et bleu) auront la composition suivante :

● Tennis. — Classé tête de série numéro 2, le Polonais Jacek Niedzwiedzki a remporté le tournoi du Grand Prix de Bienne - Scheuren. En finale, au terme d'un match âprement disputé, Niedzwiedzki a pris le meilleur, en trois sets, sur le Rhodésien Colin Dowdeswell, lequel avait éliminé en demi-finale le Suisse Heinz Guenthardt. Chez les dames, l'Autrichienne Helena Wimmer, tête de série numéro 1, a échoué en demi-finale face à l'Allemande Jutta Diesslin, qui remporta la finale.

Bleu : Vilas, Orantes, Dibbs et Connors. - Rouge : Gottfried, Borg, Tanner et Ramirez. Le 7 janvier, en demi-finale, le vainqueur du groupe bleu rencontrera le deuxième du groupe rouge, et vice versa.

TROIS FAVORIS

L'Argentin Guillermo Vilas, le Suédois Bjorn Borg et l'Américain Jimmy Connors sont les trois favoris de ce tournoi final de la compétition du Grand Prix. Mais une victoire de l'un des cinq autres concurrents, l'Espagnol Manuel Orantes (tenant du titre), le Mexicain Raul Ramirez et les trois Amé-

ricains Brian Gottfried, Roscoe Tanner et Eddie Dibbs, n'est toutefois pas à exclure.

Après sa magnifique victoire obtenue en finale de l'open des Etats Unis sur Connors, Vilas avait laconiquement déclaré : « C'est maintenant certain. Je suis le numéro 1 mondial pour 1977 ». Toutefois, Vilas a perdu les deux matches qu'il a disputés l'année dernière face à Borg. Si le Suédois, vainqueur du tournoi final de la WCT et de Wimbledon (il a été contraint à l'abandon à Forest Hills à cause d'une blessure) venait à dominer Vilas dans le Masters, il pourrait lui aussi, et à juste titre briguer la première place pour 1977.

« Sport 78 » a paru

La série si appréciée des manuels du sport suisse, rédigée par Hugo Steinegger, chef du service de presse de l'Association suisse du sport, se poursuit, dans la formule qui a fait son succès, avec la parution de « Sport 78 ». On trouvera dans cet ouvrage l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les quelque 70 sports pratiqués en Suisse, le calendrier de leurs rencontres en 1978, une rétrospective de l'année 1977, les adresses importantes et les records, le tout illustré de plus de 140 photos d'actualité. Une section est consacrée aux principaux événements sportifs de 1978 : championnats du monde de ski alpin à Garmisch Partenkirchen et de ski nordique à Lahti, Coupe du monde de football en Argentine. Ceux et celles qui s'intéressent au sport et veulent « être dans le coup » trouveront dans « Sport 78 » édité par l'Association suisse du sport un guide sûr pour l'année 1978.

PREPARATION ET FORME

Quant à Connors, il semble que même une victoire dans le Master ne l'autoriserait pas à prétendre être classé no. 1 car il a perdu en finale des deux grandes épreuves à Wimbledon et Forest Hills contre Borg et Vilas. Mais il s'est particulièrement préparé et on le dit en grande forme. Le titre de double sera également mis en jeu parallèlement à la compétition individuelle.

Classement final du Grand Prix 1977 : 1. Guillermo Vilas (Arg) 2074 p. - 2. Brian Gottfried (Eu) 1548. - 3. Bjorn Borg (Su) 1210. - 4. Manuel Orantes (Esp) 870. - 5. Eddie Dibbs (Eu) 777. - 6. Raul Ramirez (Mex) 754. - 7. Roscoe Tanner (Eu) 751. - 8. Jim Connors (Eu) 722. - 9. Vitas Gerulaitis (Eu) 670. - 10. Harold Solomon (Eu) 624. - 11. Phil Dent (Eu) 603. - 12. Stan Smith (Eu) 591. - 13. Wojtek Fibak (Pol) 549. - 14. Buster Mottram (Gb) 506. - 15. John Alexander (Aus) 505, etc.

YACHTING. — LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Des avaries à plusieurs bateaux

De nombreux bateaux participant à la troisième étape de la course autour du monde, partis il y a une semaine d'Auckland pour Rio, ont dû affronter ces derniers jours une forte tempête dans l'océan Pacifique, où le vent atteignait parfois une vitesse de 55 à 60 nœuds. Selon les renseignements parvenus aux bureaux d'Auckland chargés de la liaison avec les bateaux, plusieurs d'entre eux ont connu de sérieuses avaries.

Ainsi, le bateau britannique Great Britain 2, qui est en tête de l'étape en temps réel, a cassé un rail d'écoute. Flyer, quatrième en temps réel et troisième en temps compensé, a déchiré deux voiles. King Legend prend l'eau par ses caps, et 33-Export, après avoir dû réparer en mer sa barre à roue, a

une de ses batteries hors d'usage. C'est la première fois que les concurrents rencontrent des conditions aussi difficiles.

Par ailleurs, la participation du navigateur français Eric Tabarly à cette troisième étape a provoqué à Portsmouth, au siège de la course, de multiples réclamations. Selon plusieurs participants, le bateau d'Eric Tabarly, Pen Duick, ne satisfait pas au règlement en raison de sa quille en uranium. Les adversaires du navigateur français font remarquer qu'une quille en uranium occupe moins de volume qu'une quille constituée d'un autre métal, ce qui rend le bateau plus maniable. Le comité organisateur de la course se réunira pour examiner le problème dès que tous ses membres seront revenus d'Auckland, terme de la deuxième étape.

BASKETBALL

LEONARD SUSPENDU

Une délégation du comité central de la Fédération suisse s'est réunie en séance extraordinaire, à Fribourg, afin d'étudier l'affaire Fessor Leonard, le joueur de Federale Lugano arrêté durant quelques jours pour avoir commis une agression sur la personne d'une dame âgée, à Lugano. Cette délégation, au vu des premières informations reçues, a estimé que l'ouverture d'une enquête sans délai se justifiait. Jusqu'à conclusion de cette enquête, Fessor Leonard a été suspendu à titre provisoire. Voici la décision prise par la délégation du comité central :

« La délégation du CC compétente :

1. ordonne l'ouverture immédiate d'une enquête sur le cas Fessor Leonard ;
2. suspend à titre provisoire Fessor Leonard jusqu'à nouvelle décision sur son cas au vu du résultat de l'enquête ordonnée.

Cette décision est susceptible de recours ».

FOOTBALL

Beckenbauer au « Mundial » : probable

Il est possible, sinon probable, que les Cosmos New York donnent le feu vert à Franz Beckenbauer pour participer avec l'équipe de RFA à la Coupe du Monde, en juin en Argentine, a confié dernièrement un porte-parole du club new yorkais. Le comité directeur des Cosmos doit faire connaître la semaine prochaine sa réponse à la demande formulée par la Fédération ouest-allemande de libérer Beckenbauer pour le « Mundial ».

On croit savoir de bonne source que la majorité du comité directeur du club new yorkais est favorable au prêt de Beckenbauer à l'équipe de RFA pour toute la durée de la Coupe du Monde. En revanche, le comité est actuellement divisé quant à la demande de la Fédération allemande, qui aimerait obtenir les services de Beckenbauer à partir du mois d'avril.

Entraîneurs et arbitres chinois en RFA

La Fédération ouest-allemande a annoncé que deux entraîneurs et six arbitres de la République populaire de Chine seront du 14 janvier au 2 mars, ses hôtes. Ces derniers arbitreront, en RFA, des rencontres amicales cependant que les deux entraîneurs observeront les méthodes d'entraînement en cours au FC Bayern Munich, au Schalke 04 de Gelsenkirchen, au FC Augsburg et au FC Sarrebruck.

SKI

Hinterseer n'a pas gaspillé sa dernière chance

L'Autrichien Hans Hinterseer n'a pas gaspillé sa dernière chance : mis en demeure par sa fédération d'obtenir un bon résultat s'il entendait conserver sa place en équipe d'Autriche, Hinterseer a en effet remporté un slalom spécial « FIS » qui réunissait 112 coureurs de Yougoslavie, de Pologne, de RFA, du Japon et d'Autriche, à Lammernalm (Styrie). Le classement :

1. Hans Hinterseer (Aut) 114"75 (54"54 et 60"21) - 2. Alois Morgenstern (Aut) 115"22 (54"95 et 60"27) - 3. Bojan Krizaj (You) 115"82 (54"91 et 60"91) - 4. Jan Bachleda (Pol) 115"85 - 5. Toshihiro Kaiaa (Jap) 115"95 - 6. Hans Enn (Aut) et Wolfram Ortner (Aut) 116"09.

Foehn à Pfronten

Le foehn s'est à nouveau mis à souffler à Pfronten, où doivent se disputer trois épreuves de Coupe du monde, du 5 au 7 janvier. Pour l'instant, les conditions sont très précaires et les organisateurs ne sont pas assurés de pouvoir mettre sur pied ces épreuves.

PATINAGE DE VITESSE

Record suisse pour Silvia Brunner

Quinze jours avant de fêter son vingtième anniversaire, la Davosienne Silvia Brunner a amélioré pour la cinquième fois cette saison son record de Suisse du 500 mètres. Lors d'un test effectué à Davos, Silvia Brunner a en effet été créditée de 42"0 pour la distance, améliorant ainsi de cinq dixièmes de seconde son précédent record qui datait du 18 décembre 1977. Elle s'est du même coup considérablement rapprochée du record du monde de l'Américaine Sheila Young (40"68).

Un gain record au Totocalcio : 8 millions de francs

L'unique vainqueur du « Totocalcio » du 31 décembre - le concours italien de pronostics sur les matches de football - a battu tous les records du plus populaire des jeux de la Péninsule : il a gagné un milliard 185 millions de lires (trois millions de francs environ). Pour des raisons de sécurité, la société du totocalcio ne donne pas l'identité de ce gagnant, qui réside à Milan. Le précédent record remontait à 1975, avec 869 millions de lires.

ATHLÉTISME

Cornelia Buerki deuxième à Sao Paulo

Deux jours après la célèbre Corrida, les athlètes se sont retrouvés pour un meeting traditionnel, à Sao Paulo. A cette occasion, Cornelia Buerki s'est à nouveau mise en évidence en prenant la deuxième place du 3000 mètres, derrière la Danoise Lea Olafsson, gagnante de la Corrida, mais devant la réputée Allemande de l'Ouest Christa Valensieck. Les principaux résultats :

Messieurs. 5000 m : 1. Luigi Zarcone (It) 14'02"2. - 2. Aniceto Simões (Por) 14'08"1. - 3. Samson Kimombwa (Ken) 14'23"1. - 10 000 m : 1. Rafael Tadeo Palomarès (Mex) 28'59"9. - 2. Domingo Tibaduiza (Col) 29'00". - 3. William Scott (Aus) 29'08"7. - 3000 m : 1. Jose Romao (Bre) 8'13"1. - 1500 m : 1. Ari Paunonen (Fin) 3'49"1.

Dames. 3000 m : 1. Lea Olafsson (Dan) 9'14"0. - 2. Cornelia Buerki (S) 9'49"5. - 3. Christa Valensieck (RFA) 9'51"6.

Visite de Lord Killanin à Lake Placid

Lord Killanin, président du CIO, séjournera à Lake Placid, cité des Jeux olympiques d'hiver 1980, du 10 au 14 février prochain. Ce sera la première visite du président du CIO à Lake Placid. Durant son séjour, Lord Killanin assistera aux championnats du monde de patinage de vitesse et de bobsleigh à quatre, qui se dérouleront les 11 et 12 février.

AUTOMOBILISME

Rallye de Monte-Carlo : 220 concurrents

220 concurrents prendront le départ du 46e rallye de Monte-Carlo, ont indiqué les organisateurs à la clôture des engagements. Le rallye débutera le 21 janvier prochain et il arrivera en Principauté une semaine plus tard.

Participez à l'élection du « MERITE SPORTIF »

1er PRIX 12 JOURS AUX BAHAMAS



2e PRIX 4 JOURS A MOSCOU

3e PRIX 4 JOURS A VIENNE

Ces voyages sont organisés par

VOYAGES KUONI SA



4e au 10e PRIX Un abonnement gratuit de 6 mois à «La Liberté» ou aux «Freiburger Nachrichten».

11e au 20e PRIX Un abonnement gratuit de 3 mois à «La Liberté» ou aux «Freiburger Nachrichten».

21e au 30e PRIX Une reproduction en couleur de Bohnenblust.

En outre, tous les gagnants sont invités à la cérémonie de remise du MERITE SPORTIF FRIBOURGEOIS.

LE MERITE SPORTIF FRIBOURGEOIS 1977

Bulletin de vote

Veillez désigner les trois meilleurs sportifs parmi ces 14 candidats



1 Andrey Edl (badminton)



2 Beaud Henri (ski nordique)



3 Bertschy K. (tir)



4 Brolliet M. (haltérophilie)



5 Carrard O. (escrime)



6 Corminboeuf R. (football)



7 Corpataux G. (boxe)



8 Cotting J.-F. (football)



9 Déglise A. (ski)



10 Egger R. (automobilisme)



11 Fasel J. (Motocyclisme)



12 Glaus G. (cyclisme)



13 Karati V. (basketball)



14 Notz U. (hippisme)

JE VOTE POUR

Nom	No
1.
2.
3.

(indiquer le nom et le No du sportif)

Tout bulletin non rempli correctement, c'est-à-dire comportant plus de 3 noms ou comportant un sportif ne figurant pas parmi les candidats sera considéré comme NUL.

NOM :
 PRENOM :
 ADRESSE :

No postal : LIEU :

Ce bulletin de vote écrit correctement et lisiblement sera envoyé sous pli fermé à

Mérite sportif fribourgeois
 Administration LA LIBERTÉ
 Bd. Pérolles 40, 1700 FRIBOURG

(Le numéro est pour l'enregistrement par ordinateur)

DERNIER DELAI : mardi 31 janvier 1978, minuit

Le règlement du Mérite

ARTICLE 1 :
 Il est créé sur le plan fribourgeois, un Mérite sportif doté d'un prix annuel en nature offert par « La Liberté » et les « Freiburger Nachrichten ».

ARTICLE 2
 Ce prix est destiné à récompenser un sportif fribourgeois ou habitant le canton de Fribourg qui, par ses résultats, son comportement, son esprit sportif durant les compétitions, aura le mieux servi les intérêts du sport au cours de l'année.

ARTICLE 4
 L'attribution du prix s'effectuera en collaboration avec l'Association suisse des journalistes sportifs, section de Fribourg, selon la procédure suivante :

a) les membres de la section devront présenter la liste des sportifs au sens de l'article 2 et selon une procédure interne bien précise.

b) Cette liste dont les noms ne devront pas être communiqués au public sera transmise jusqu'en décembre de chaque année à l'Administration de l'Imprimerie Saint-Paul.

c) « La Liberté » et les « Freiburger Nachrichten » publieront la liste des candidats et inviteront leurs lecteurs à voter pour les 3 meilleurs en les classant sur un bulletin de vote selon l'ordre de mérite. Il sera attribué 3 points au premier, deux points au deuxième et un point au troisième.

Cent vingt nouveaux professionnels en 78 dont certains ne manquent pas de talents



CYCLISME

La licence unique (amateurs et professionnels classés seulement en fonction de l'âge) reste le serpent de mer du cyclisme international. Depuis plus de dix ans, on en parle, de temps à autre, mais on ne fait qu'en parler... La course « Open » (amateurs et professionnels courant ensemble en respectant certains règlements permettant la préservation de la qualité « olympique » des premiers) n'a pas non plus donné complète satisfaction. Les forces en présence ne sont pas toujours égales et on a vu parfois les « pros » se liguer afin de ne pas connaître la défaite.

De nombreux « docteurs » continuent donc à se pencher au chevet d'un cyclisme professionnel qui s'étirole en raison d'une part du manque de grandes vedettes, d'autre part — et surtout — en raison de la conjoncture économique. Le prix de revient d'une grande formation professionnelle tourne autour de deux millions de francs annuellement en effet. Les difficultés rencontrées par Eddy Merckx pour sa dernière saison de roulier ont confirmé les hésitations des firmes extra-sportives à se faire mieux connaître au travers du sport cycliste.

Les Belges en nombre

Pourtant, le cyclisme professionnel demeure une belle aventure qui tente

de nombreux jeunes. Ils ne seront pas moins de 120, en Europe occidentale, à quitter les rangs amateurs en 1978. Les plus nombreux seront les Belges (35), malgré la nouvelle réglementation de la Ligue belge qui a fixé la « majorité cycliste » à 22 ans. Au départ de la saison, on trouvera également 29 têtes nouvelles parmi les professionnels français, une trentaine d'Italiens, plus d'une douzaine de Hollandais, une douzaine d'Espagnols, deux Britanniques, un Allemand, un Australien et un Suisse. Tous s'approprient à s'entraîner avec ardeur, en rêvant de succéder à Merckx quand celui-ci remisera son vélo de course, ou d'égaliser Raymond Poulidor, Luis Ocaña ou Frans Verbeek, qui ont mis récemment un terme à leur carrière.

Mais le cyclisme « pro » demeure, on l'a dit, une aventure. Un excellent amateur n'a pas toujours fait un bon professionnel. Cette fois pourtant, le peloton des « Marie-Louise » ne manque pas de références. D'aucuns devraient confirmer leur valeur et rapidement lutter avec un certain bonheur contre les chefs de file du moment, Maertens, Moser, de Vlaeminck, Hinault, Zoetemelk, Thévenet, Thurau, Baronchelli et autres Kuiper ou Raas, ceux-ci cités sans ordre préférentiel.

L'influence de B. Hinault ?

Il est même permis d'écrire que c'est l'élite des amateurs d'Europe occidentale qui vient de jeter aux orties la blanche hermine, symbole de pureté des amateurs. Chez les Français, et sans doute il convient d'y voir là l'influence

des performances réalisées par Bernard Hinault en 1977, c'est le département des Côtes-du-Nord qui va fournir le plus de néo-pros : Yvon Bouleau, Jean-Pierre Bouteille, Alain Budet, Loïc Gautier, Gilbert Lelay et Christian Levasseur. Avec ceux-ci seront notamment également « pros » Jean-René Bernaudeau, premier Français aux Jeux de Montréal, et son complice vendéen Claude Vincendeau, le champion national Patrick Friou, le Girondin Jean-Marie Michel, les Normands Jacky Hardy et Philippe Durel, le Bourguignon Dino Bertolo, fils de Mario et l'ancien « Tour de France », le Pyrénéen Bernard Beccas, tous ont figuré parmi les meilleurs amateurs français en 1977.

Grimpeurs, rouleurs, sprinters se retrouvent parmi les nouveaux Belges, et notamment ceux qui dominèrent le Tour de l'Avenir, Eddy Schepers, le vainqueur, Gui van Calster et René Martens, ainsi que Frank van Impe, le frère de Lucien, Johnny de Nul, un sprinter redoutable, Dirk Heirweg, Stan Tourne, champion du monde de l'individuelle, Patrick Sonnet, Patrick Verstraete et Willy Sprangers, qui est également un bon stayer.

Corti et Gisiger

Claudio Corti, couronné champion du monde des amateurs à San Cristobal, emmènera le peloton des néo-pros italiens. Dans son sillage, on trouvera notamment Salvatore Maccali (3e au Venezuela), Dino Porrini, l'un des piliers de l'équipe italienne depuis plusieurs saisons, Dorado Donadio, le champion national (21 ans) et Roberto Visentini (21 ans lui aussi), 3e du Tour de l'Avenir et très beau pédaleur.

Le Suisse Daniel Gisiger a sur sa carte de visite un record du monde, celui de l'heure sur piste couverte, l'Allemand Gunter Schumacher fut vice-champion olympique du kilomètre à Montréal, les Britanniques Paul Sherwen et David Wells ont brillé, l'un à Paris, l'autre en Bretagne en 1977, l'Australien Ian Chandler, installé en Belgique l'an passé, a notamment gagné le Tour de l'Yonne. Quant aux Espagnols, moins connus, ils devraient avoir pour leaders Juan Argudo, le vainqueur du Grand Prix de France, et Feliciano Sobradillo, cependant que les Hollandais pourront espérer en Leo van Vliet, Math Dohmen, Herman Ponsteen, Johan van der Velde (2e de l'Avenir 77) et Michel Jacobs.

Que ces jeunes entament la saison sans complexe, et le cyclisme professionnel peut voir poindre un renouveau. En cette période consacrée aux vœux, c'est en tout cas ce que l'on peut souhaiter au cyclisme, sport qui demeure extrêmement populaire.

Dieter Kemper renonce

L'Allemand Dieter Kemper (40 ans) ancien champion du monde de demi-fond, mettra un terme à sa carrière à la fin des Six-Jours de Cologne. Après une chute survenue le 6 décembre 1976 à Dortmund, il n'a plus jamais retrouvé sa forme et son efficacité antérieures et son étoile a commencé à décliner.

Kemper fut sacré champion du monde de demi-fond en 1975 à Liège-Rocourt. Spécialiste du demi-fond et de l'américaine, il remporta également 7 championnats d'Europe d'hiver. Il totalisa aussi 25 succès en six jours avec 162 départs. Ce chiffre de participation le place désormais en troisième position derrière son compatriote Klaus Bugdahl (226 départs) et le Suisse Fritz Pfenniger (174). Kemper disputa également le Tour de France 1961.

Les Six Jours de Cologne à Peffgen-Fritz

Les Six Jours de Cologne ont donné lieu à une lutte entre coureurs allemands, laquelle s'est achevée par la victoire de Wilfried Peffgen associé à Albert Fritz. Le classement final :

1. Wilfried Peffgen/Albert Fritz (RFA) 240 p. - 2. Gregor Braun/Jurgen Tschan (RFA) 226. - 3. A un tour : Guenter Haritz/René Pijnen (RFA/Ho) 174. - 4. Guenter Schumacher/Udo Hempel (RFA) 270. - 5. A deux tours : Ole Ritter/Gert Frank (Can) 233.

Les Six Jours de Cologne se sont terminés, chez les amateurs, par la victoire de la paire Slot-Zollfrank. Les Suisses auront été modestes jusqu'à la fin. Classement final : 1. Slot-Zollfrank (Ho-RFA) 62 p. 2. Young - Dejonkheere (EU-BE) 56. 3. Huveneers - Schoen (Ho) 51. Puis les Suisses : 7. Fretz - Stadelmann 32. 9. Schudel - Forster 21.

BOXE

Iran - Suisse : résultats modifiés

Le premier match international entre l'Iran et la Suisse, à Téhéran, a bien été remporté par l'Iran, mais sur le score de 15-7 et non pas de 17-5 comme annoncé par le service sportif iranien. Un résultat erroné avait été communiqué à la Fédération suisse : chez les poids légers, Francesco Andreska a battu Behruoz Paizei, champion du monde militaire, par disqualification.



Jochen Danneberg avec un pied dans le plâtre : le coup de poisse qui, seul, semblait-il, pouvait l'empêcher d'égaliser l'exploit de l'extraordinaire Wirkola. (Keystone)

SAUT A SKIS — BLESSÉ HIER

Danneberg ne réalisera pas l'exploit de Wirkola

La traditionnelle tournée des quatre tremplins se poursuivra, aujourd'hui à Innsbruck, sans le grand favori, l'Allemand de l'Est Jochen Danneberg. Ce dernier a en effet été victime d'une chute, mardi, lors de la deuxième série de sauts d'entraînement. Danneberg, qui se trouvait en tête du classement intermédiaire de la tournée après sa brillante victoire de Garmisch-Partenkirchen n'est pas parvenu à tenir un saut à 91 mètres, et il est resté inanimé au sol durant quelques instants. Le champion olympique au tremplin de 70 mètres a été relevé avec des blessures au visage et, plus grave, une déchirure des ligaments de la cheville droite. Un plâtre a d'ailleurs dû lui être posé. Ainsi, Jochen Danneberg a perdu toute chance de devenir le deuxième sauteur après le Norvégien Bjørn Wirkola à remporter la tournée des quatre tremplins trois ans consécutivement.

Lors de l'entraînement de mardi, trois sauteurs ont dépassé de deux mètres le record officiel du tremplin du Bergisel : le Finlandais Karl Ylianttila, le Norvégien Per Berge-

rug et l'Allemand de l'Est Falko Weisspflog. Ce dernier a d'ailleurs été le seul de son équipe à se montrer à l'aise, ce qui laisse prévoir que le concours d'Innsbruck sera plus ouvert. Nouveau leader après l'accident de Danneberg, Ylianttila fait figure de favori au même titre que Bergerud ou Weisspflog. En cette année des championnats du monde, qui auront lieu en Finlande, la formation finlandaise apparaît particulièrement bien préparée. Outre Weisspflog, Ylianttila et Bergerud, deux sauteurs seulement ont dépassé la marque des 100 mètres, et ce sont deux Finlandais : Jouko Termaenen (103 et 101 mètres) et Jari Puikkonen (102 mètres).

L'équipe de Suisse de son côté n'alignera que cinq sauteurs à Innsbruck. Mario Rinaldi, hors de forme, ne sera en effet pas engagé tandis qu'Olivier Favre s'est ressenti à l'entraînement d'une blessure à un pied contractée à Garmisch-Partenkirchen. Parmi les meilleurs à l'entraînement, Walter Steiner (93, 96 et 93 mètres), Robert Møsching (90 et 92) et Hansjörg Sumi (95).

NOUVEAUX CLASSEMENTS FIS

Herbert Plank supplante F. Klammer en descente

Les nouveaux classements de la Fédération internationale, publiés à Innsbruck, sont valables jusqu'au 3 février. Herbert Plank (descente), Ingemar Stenmark (slalom géant et spécial) chez les messieurs, Annemarie Moser (descente), Lise-Marie Morerod (slalom géant et spécial) chez les dames, occupent la première place dans la hiérarchie. A noter que pour la première fois depuis longtemps l'Autrichien Franz Klammer n'est plus classé comme le leader de la descente, une discipline où un seul Suisse, Bernhard Russi (4e) appartient désormais au premier groupe. Les nouveaux classements FIS :

Messieurs. Descente : 1. Herbert Plank (It) 0,00 p. 2. Franz Klammer (Aut) et Josef Walcher (Aut) 0,82. 4. Bernhard Russi (S) 1,80. 5. Peter Wirnsberger (Aut) 2,61. 6. Ernst Winkler (Aut) 3,29. 7. Sepp Ferstl (RFA) 3,84. 8. Ken Read (Can) 4,45. 9. Werner Grissmann (Aut) 5,05. 10. Erik Haker (No) 5,06. Puis les Suisses : 13. R. Berthod 6,19. 14. Josi 6,77. 16. Mueller 7,26. 17. Roux 8,06. 23. M. Berthod 10,50. 24. Tresch 10,97. 25. Vesti 11,07.

Slalom géant : 1. Ingemar Stenmark (Su) 0,00. 2. Klaus Heidegger (Au) et Heini Hemmi (S) 1,73. 4. Phil Mahre (EU) 3,27. 5. Hans Hinterseer (Aut) 3,45. 6. Piero Gros (It) 4,79. 7. Paul Frommelt (Lie) 4,84. 8. Andreas Wenzel (Lie) 4,93. 9. Manfred Brunner (Aut) 5,52. 10. Cary Adgate (EU) 6,35. Puis les Suisses : 11. Good 6,90. 12. Ch. Hemmi 6,97. 13. Fournier 7,59. 14. Mueller 7,66.

Slalom spécial : 1. Ingemar Stenmark (Su) 0,00. 2. Klaus Heidegger (Aut) 1,85. 3. Piero Gros (It) 2,87. 4. Gustavo Thoeni (It) 3,35. 5. Paul Frommelt (Lie) 3,89. 6. Phil Mahre (EU) 3,90. 7. Fausto Radici (It) 4,14. 8. Bruno Nœcker (It) 5,35. 9. Franco Bieler (It) 5,68. 10. Hans Hinterseer (Aut) 6,48. Puis les Suisses : 26. Aellig 10,02. 29. Schwendener 10,45.

Dames. Descente : 1. Annemarie Moser (Aut) 0,00. 2. Brigitte Habersatter (Aut) 0,70. 3. Bernadette Zur-

bruggen (S) 1,01. 4. Evi Mittermaier (RFA) 2,12. 5. Marie-Thérèse Nadig (S) 2,20. 6. Irène Epple (RFA) 5,09. 7. Nicola Spiess (Aut) 6,25. 8. Doris de Agostini (S) 8,03. 9. Cindy Nelson (EU) 8,04. 10. Irmgard Lukasser (Aut) 8,24. Puis les Suissesses : 15. Marlies Oberholzer 11,76. 22. Evelyn Dirren 17,34. 28. Annemarie Bischofberger 20,74. 29. Lise-Marie Morerod 21,01.

Slalom géant : 1. Lise-Marie Morerod (S) 0,00. 2. Monika Kaserer (Aut) 0,96. 3. Annemarie Moser (Aut) 3,14. 4. Kathy Kreiner (Can) 3,55. 5. Hannu Wenzel (Lie) 3,93. 6. Abi Fischer (EU) 4,17. 7. Perrine Pelen (Fr) 4,82. 8. Fabienne Serrat (Fr) 4,85. 9. Claudia Giordani (It) 4,92. 10. Maria Epple (RFA) 5,36. Puis les Suissesses : 20. Bernadette Zurbruggen 10,83. 21. Marie-Thérèse Nadig 11,25.

Slalom spécial : 1. Lise-Marie Morerod (S) et Perrine Pelen (Fr) 0,00. 3. Fabienne Serrat (Fr) 0,04. 4. Claudia Giordani (It) 1,57. 5. Monika Kaserer (Aut) 2,87. 6. Hannu Wenzel (Lie) 3,06. 7. Regina Sackl (Aut) 3,80. 8. Patricia Emonet (Fr) 4,52. 9. Pamela Behr (RFA) 4,56. 10. Annemarie Moser (Aut) 4,58.

Tout est prêt aux Diablerets et aux Mosses

Tout est prêt aux Diablerets et aux Mosses pour accueillir du 9 au 13 janvier l'élite des skieurs. Les conditions de neige sont en effet bonnes, ce qui permettra aux concurrentes engagées en Coupe du monde de s'affronter de manière régulière. Malgré la pluie, suivie d'un léger redoux, les pistes n'ont pas été détériorées grâce à l'inlassable travail des organisateurs. Le programme des courses :

Lundi 9 : Slalom géant aux Mosses (9 h 30 et 13 h). — Mardi 10 : Slalom géant aux Mosses (9 h 30 et 13 h). — Vendredi 13 : Descente aux Diablerets (12 h 30).



La traditionnelle fête du « Bächtold-Schwingen », à Zurich, a été particulièrement disputée puisque trois lutteurs ont finalement été déclarés vainqueurs à égalité. En effet, Hans Egloff, de Waengi, Andreas Marthaler, de Zurich, et Hans Schnider, de Rothenturm, n'ont pu se départager. Du côté fribourgeois, une satisfaction a été enregistrée avec la troisième place du Staviaois Jean Leuba, qui lutte sous les couleurs d'un club de Schaffhouse. Là encore, quatre hommes n'ont pu se départager pour ce troisième rang, notamment Hansueli Muehlethaler (à gauche) que l'on voit aux prises avec Jean Leuba dans une passe qui resta nulle. Leuba s'est en outre payé le luxe de battre Max Wolfensberger. (Keystone)

Cinémas

ALPHA 20 h 30 - 16 ans - 2e semaine
En français, s.-tit. allem.
SIMONE SIGNORET, bouleversante,
est Mme Rosa, dans
La Vie devant soi
De Moshe Mizrahi PRIX GONCOURT

CAPITOLE 20 h 30 Un chef-d'œuvre
de tendresse et d'humour
MON ONCLE
JACQUES TATI
Une merveilleuse défense de l'homme
contre ... lui-même

CORSO 15 h. et 20 h 30 - 14 ans
En français - 1re VISION
Terence HILL - Bud SPENCER
à nouveau réunis dans un super film
DEUX SUPER-FLICS

EDEN 15 h - Enfants admis
En français - Couleurs
WALT DISNEY présente
Julie Andrews - Dick van Dyke dans
MARY POPPINS
Un divertissement plein de fraîcheur
et d'éclat !

18 h 45 et 21 h. - Dès 16 ans
VO française, s.-tit. allem. - 3e SEMAINE
Le nouveau chef-d'œuvre du Cinéma suisse
REPÉRAGES
Un film de Michel SOUTTER
«Film fascinant» (L'Aurore)

REX 15 h et 20 h 30 - 1re Vison
HALLUCINANT DE VERITE !
LES NAUFRAGES DU 747
Prisonniers du Boeing Immergé
dans le triangle des Bermudes
JACK LEMMON - JOSEPH COTTEN
CHRISTOPHER LEE - JAMES STEWART

STUDIO 15 heures
En français - Couleurs
FRAÛLEIN
SANS UNIFORME
(Une armée Gretchen)
- 18 ans -

- 21 heures -
En français - Couleurs
Douces jouissances
POUR LA PREMIERE FOIS
A FRIBOURG
- 3e semaine - 18 ans -

EUROTEL
...la joie d'avoir le choix

Samedi 7 janv. 20 h. 30

HENRI CHAIX P.
ALAIN DUBOIS B.
ROMANO CAVICHIOLLO
BT.

Entrée : Fr. 12.-
Location : Ø 81 31 31

17-2386

JAZZ-SOUND & CO

Affaires immobilières

Fribourg
Rue St Pierre 30
Tél. 22 81 82

2 1/2 pièces
à louer
à Granges-Paccot

- bonne situation
- proximité autoroute
- libre de suite

17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

Fribourg
Rue St Pierre 30
Tél. 22 81 82

2 1/2 pièces
à louer à MARLY
(Imp. de la Colline)

- immeuble bien situé
- tranquillité et
ensoleillement
- libre pour le
1er avril

17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

Le meilleur choix à

Prix MIGROS!

Offre spéciale
4.1.-10.1.

Paquet de 450 g

3.-

(100 g = -66,7)
au lieu de 3.70

Bâtonnets de merlu

panés

surgelés (sans arêtes)

Paquet de 730 g 1.45

Multipack
4.1.-10.1.

230

(100 g = -15,8)
au lieu de 2.90

Cornettes
Pâtes aux œufs frais
*** Tipo M
500 g = -79

Boîte de 425 g 1.55
(poids égoutté 210 g)

Multipack
4.1.-10.1.

250

Eg.
(100 g = -59,5)
au lieu de 3.10

Haricots fins
la garniture de légumes
idéale

Mis en conserve par la fabrique
Bischofszell SA, une
entreprise de production de Migros.

Offre spéciale
4.1.-10.1.

Bocal de 550 g

6.-

(100 g = 109,1)
au lieu de 7.50

Cafino
Extrait soluble d'un mélange
de 27% de café et de 23%
de chicorée, additionné de 50%
d'hydrates de carbone.

Boîte de 420 g 1.-

Multipack
4.1.-10.1.

160

(100 g = -19)
au lieu de 2.-

**Happy Dog
et
Happy Cat**
Aliments complets, tout prêts,
pour chiens et chats.

Huile de chardons
«Safior»

Haute valeur biologique.
Excellente pour préparer
des salades, cuire ou étuver.
Bouteille de 7,5 dl **4.80**
(1 l = 6.40)

En vente dans les principaux MM

NOUVEAU A
MIGROS

Sauce au poivre vert
Accompagne à merveille
les steaks, le gibier,
les rumpsteaks, etc.
Sachet de 45 g **-.90**
(100 g = 2.-)

Condiment en poudre
«Mirador» aux herbes

Condiment en poudre
additionné d'herbes
aromatiques sélectionnées.
Saupoudreuse de 55 g
1.20 (100 g = 2.18,2)
Sachet de recharge de 55 g
-.80 (100 g = 1.45,5)

Mouchoirs en papier

linsoft en grand emballage

220

au lieu de 2.60

24 petits paquets de poche
de 10 mouchoirs =
240 mouchoirs

M Action

Papier
Frischweisspapier
Mouchoirs im poche
Fazzoletti di carta

CUGY (FR)
Salle communale

Vendredi 6 janvier 1978 dès 20 h 15

SUPER LOTO

20 carnets d'épargne de Fr. 100.—
Cartons de bouteilles — Lots de côtelettes
Lards de jambon — Filets garnis, etc.

Valeur des lots Fr. 3500.—

Le carton Fr. 7.— pour 20 séries.

Invitation cordiale :
L'Amicale des sapeurs-pompiers de Cugy

17-31573

Favorisez de vos achats les maisons qui nous confient leurs annonces et réclames

Pensez
à VOTRE CURE
DE FANGO à

ABANO - TERME

Départs réguliers en
car MARTI,
chauffé, climatisé.

Forfait de 13 jours, comprenant le
voyage, la pension complète, la
cure et la piscine,
dès **Fr. 830.—**

Renseignements, inscriptions :
VOYAGES
MARTI
MORAT
Tél. 037 71 5180 Grand'rue 6
3280 Morat

17-1067

N'attendez pas le dernier moment
pour apporter vos annonces

ACADEMIE DE LANGUES
ET DE COMMUNICATION

Ø 037-24 75 27

NOUVEAUX COURS

ANGLAIS débutants :	JEUDI	12.1.78, à 20 h 20
ANGLAIS notions :	MARDI	10.1.78, à 20 h 20
	JEUDI	12.1.78, à 18 h 50
ANGLAIS avancés :	MARDI	10.1.78, à 18 h 50
SCHWYZERTÜTSCH :	LUNDI	9.1.78, à 20 h 20

Prix des cours : 20 leçons = 10 soirées : Fr. 95.—
(+ matériel)

Lieu des cours : EUROTEL.

Inscriptions : Académie de Langues et de Communi-
cation Ø 037-24 75 27.

Autres cours sur demande — Cours pour entreprises

17-702

— FEUILLETON — FEUILLETON — FEUILLETON —



Jacqueline Mirande

Casterman

25

Il réfléchit un moment :
— Si quelqu'un sait où il est, c'est Lupin, le bistrot de la rue Marché-aux-farines. Il est de la même couleur en tout cas ! Mais méfie-toi là-bas quand tu le demanderas. C'est plein de mouches qui savent ouvrir leurs oreilles (et comme elle le regardait sans comprendre) : des policiers, si tu préfères ! (Il lui donna une petite tape amicale sur l'épaule) : Allez, n'aie pas peur ! Bonne chance, petite ; et si tu as besoin d'aide, ou lui, viens me voir. Les lys c'est pas non plus des fleurs que j'aime !

— Alors, tu ne m'en veux pas ?
— T'en vouloir de quoi, mon pauvre petit cœur ? De trop m'aimer ? Je serais bien ingrat (et plus bas) : tu es si belle, Esther, et j'étais si seul ; tu l'as senti, tu es là. Merveilleuse intuition des cœurs
— Alors, tu ne m'en veux pas ?
purs. Esther, je t'aime tant...

Elle l'écoutait — tous ces mots retrouvés qui lui avaient tant manqué... Elle le suivit dans la chambre qu'il avait louée tout en haut d'une maison qui dominait le fleuve et ils s'aimèrent.
Le lendemain Sylvain écrivit deux lettres : l'une adressée à sa mère, l'autre, sur la demande d'Esther, au vieux marquis.

VIII

Un soir encore, Marie-Anne était contre la fenêtre, celle qui donnait sur la cour d'entrée, la seule qui l'intéressait, et la vitre était si froide que son souffle l'embuait et que, de temps à autre, du dos de la main, elle essuyait la buée qui gênait sa vue.

Un gendarme traversait la cour. Les rafales de vent le courbaient. Encore une estafette ! Mais où était son cheval ? Marie-Anne haussa les épaules. Quelle importance avait un gendarme de plus ou de moins ? A Massalve, on en voyait tant !

Elle continuait de s'appuyer à la fenêtre et elle ne prêtait aucune attention aux petits cris de Rose-Noëlle qui jouait à jeter son pantin et à courir à quatre pattes le chercher. Tout à coup l'enfant se mit à hurler. Marie-Anne se retourna. L'arlequin flambait dans la cheminée où un geste maladroit de la petite fille l'avait lancé. Et il était trop tard pour le retirer. L'habit à grands carreaux achevait de se consumer et le visage en bois, qui rappelait celui de Toussaint, brûlait.

Marie-Anne en éprouva un sentiment de malaise. Rose-Noëlle continuait à hurler en montrant du doigt le feu. Elle prit l'enfant dans ses bras pour tenter de la calmer. En vain. Elle se sentait un peu coupable et puis, elle aussi aimait bien ce pantin... Peut-être en trouverait-elle d'autres dans le grenier ?

Elle mit Rose-Noëlle sous son bras comme un paquet et, prenant un bougeoir pour s'éclairer, monta au grenier.

Les greniers de Massalve, avec leurs jeux de poutre, ressemblaient à une carène de vaisseau renversée que piquetaient en dos de hérisson les chevilles de bois maintenant les lauzes du toit. De loin en loin des lucarnes laissaient filtrer le peu de jour d'un crépuscule bref. On approchait du solstice d'hiver et de sa longue nuit.

Marie-Anne avançait parmi les malle et les sièges dépaillés ou cassés. La flamme de la bougie éclairait son visage et elle parlait à Rose-Noëlle qui avait cessé de pleurer et écarquillait des yeux inquiets :

— Mais aussi, sotte que tu es, aller jeter au feu ton pantin ! Ça t'apprendra ! Et si nous n'en trouvons pas d'autres, hein, que fera-t-on ?

Elle posa la bougie sur une caisse, ouvrit une première malle, tenant toujours l'enfant sous son bras. Elle se trouvait tout au fond du grenier et faillit, de saisissement, lâcher Rose-Noëlle lorsqu'elle entendit tout doucement le sifflement du merle.

Elle demanda à mi-voix :
— Esther ? Esther, je te croyais partie avec Sylvain !

Le sifflement du merle reprit qui la guida vers un coffre, près de la dernière lucarne. Tapi derrière, il y avait un gendarme. Elle eut un petit recul, dit sèchement :

— Je vous prie de sortir de là !
Elle entendit alors un rire qui lui fit froncer les sourcils :
— Je préviendrai votre colonel !
— Fi, donc, ma chère, êtes-vous si bien avec lui ?

Il sortait de l'ombre du coffre et elle retrouvait le pli moqueur qui coupait sa joue comme une balafre tandis qu'il ajoutait, en désignant l'uniforme de gendarme : « Cette défroque m'a bien aidé. »

— Mais c'est de la folie, commença-t-elle.

— Que non, coupa-t-il avec impatience. Au contraire, le seul endroit où personne n'aura l'idée de me chercher. Et j'espérais bien finir par vous trouver.

— Vous saviez que j'étais ici ?

(à suivre)

Quels sont vos droits ?

LA CESSION DE CREANCE

Il y a quelques mois, j'ai acheté à un appareil à tempérament. Or, il est en panne et le vendeur à qui j'ai déjà téléphoné plusieurs fois n'est toujours pas venu. Je suis alors allé en personne au magasin pour réclamer et j'ai menacé de suspendre mes paiements jusqu'à ce que l'appareil soit réparé.

A mon grand étonnement, il m'a répondu que cela n'avait aucune importance pour lui car l'appareil avait déjà été entièrement payé par la banque et que celle-ci me poursuivrait si je ne payais plus. Cela se peut-il ?

Votre vendeur a certainement remis sa créance à une banque ou à un institut spécialisé pour en obtenir immédiatement le montant. Selon les articles 164 à 174 du CO, le créancier a le droit de céder sa créance sauf si la cession est interdite :

— soit par la loi : par exemple les créanciers de prestations d'assurance-maladie ne peuvent céder leurs créances

— soit par la convention (contrat) : s'il est écrit que la créance ne peut-être cédée

— soit par la nature de l'affaire : par exemple le droit de l'enfant à son entretien et à son éducation

Pour être valable, la cession doit être faite par écrit, mais il n'est aucunement besoin du consentement de l'acheteur. La cession peut-être cédée plusieurs fois, mais chaque fois l'acheteur doit être averti.

Vous avez probablement :
a) soit signé un contrat dans lequel la cession de créance était mentionnée
b) soit signé deux papiers dont l'un était le contrat à tempérament et l'autre le contrat de cession de créance à la banque

c) soit reçu une lettre vous avisant que dorénavant vos versements seraient à faire à l'adresse de la banque X.

Dans les deux premiers cas, votre signature est la preuve que vous saviez (car bien entendu on ne signe pas de contrat sans l'avoir lu préalablement...)

que la créance du vendeur était cédée à une banque.

Un des avantages de la vente à tempérament est de pouvoir faire pression sur le vendeur pendant le temps que durent les paiements pour obtenir satisfaction dans la livraison (non conformité, retard), les réparations, etc. Or cet avantage tombe s'il y a cession de créance et le seul moyen de défense de l'acheteur est alors d'entreprendre une action en justice.

Que faut-il faire :

1. Si le vendeur tarde à livrer la marchandise

L'acheteur doit commencer et continuer à faire ses paiements même si la marchandise n'est pas encore livrée. Il pourra se défendre en menaçant, puis en résiliant le contrat (pour inexécution) suivant la procédure des articles 107 à 109 du CO. Notons que la menace peut suffire à faire bouger le vendeur, car il est garant de la créance envers la banque (art. 171 à 173 CO).

2. Si la marchandise présente un défaut :

a) Si le défaut est grave et si le vendeur n'offre pas d'échanger l'objet, l'acheteur peut résilier la vente, en informer la banque et refuser de payer.

b) Si le défaut est de peu d'importance, l'acheteur pourra demander une réduction de prix. Comme l'exception aura pris naissance après qu'il ait eu connaissance de la cession de créance, il devra payer le prix total à la banque et le vendeur versera lui-même le montant de la réduction de prix à l'acheteur. La plupart du temps, le contrat de cession interdit au vendeur d'accorder une réduction de prix.

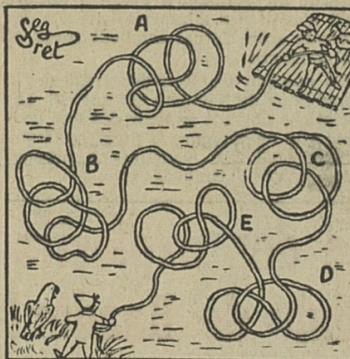
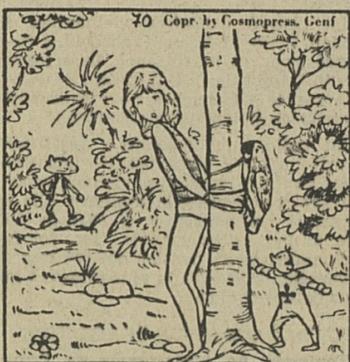
c) Si le vendeur offre de réparer la chose, l'acheteur ne pourra pas différer son paiement pour faire pression sur le vendeur.

Il n'y a qu'une seule façon pour éviter la cession de créance, c'est de noter sur le contrat de vente « toute cession de créance est exclue » et de faire opposition si une lettre est tout de même envoyée par le vendeur. Si l'on ajoute cette phrase sur le contrat, il est préférable de faire signer le vendeur également, mais cela n'est pas indispensable. Il est bien évident que le vendeur, s'il a besoin d'argent dans l'immédiat, peut refuser d'inscrire cette clause supplémentaire. Dans ce cas, vous avez le choix entre accepter la cession ou ne pas signer le contrat.

Certains vendeurs possèdent un compte bancaire et les versements effectués au nom de la banque sont virés sur ce compte. Cette manière de faire ne doit bien entendu pas être confondue avec la cession de créance.

GF

Un jeu pour les jeunes



Un singulier petit clown

1) Ce n'est pas le moment de jouer aux étoiles ! dit Perroquet. Où est Martine maintenant ?

— Là-bas, devant ! pas loin de nous !
— Bon ! Reprends tes esprits, et si tu n'as rien de cassé, monte sur mon dos !

Les deux amis reprennent l'air et, bientôt, de l'observatoire d'une branche haute, ils voient Martine et son gardien. Le personnage à tête plate semble vouloir maintenant quitter les abords du lac et s'enfoncer dans la brousse épaisse. Mais que fait-il donc ? Voilà qu'il attache la fillette à un tronc, puis il s'en va seul par les hautes herbes ! N'est-ce pas l'occasion inespérée de délivrer la prisonnière ?

2) En deux coups d'ailes Perroquet et Petit Clown sont auprès d'elle. La joie de tous les trois est grande de se retrouver. Et déjà Perroquet, d'un bec vigoureux, attaque les liens pour délivrer sa jeune maîtresse. Hélas il n'a pas le temps de mener à bien son entreprise. Le bonhomme à tête plate réapparaît. Perroquet et Petit Clown

n'ont que le temps de se dissimuler promptement avant d'être surpris.

3) Le personnage revient près de Martine et essaye de lui expliquer quelque chose. Mais, bien entendu, elle ne comprend pas son langage. Alors avec une badine, il dessine une silhouette sur le sable : la silhouette d'un bien curieux animal, et, d'après les gestes qu'il fait, Martine comprend que son gardien a capturé cet animal-là et qu'ils vont s'en servir comme monture pour continuer leur randonnée.

Cependant, Petit Clown pense qu'il est temps d'aller informer Alain des faits nouveaux.

4) Les deux amis s'envolent discrètement et retrouvent le garçon sur son radeau, longeant la rive à courte distance.

Après qu'il fut mis au courant de la situation, Alain dit : « Il est temps d'accoster. Vous allez rejoindre la rive tous les deux. Je vous lancerai un bout de corde que vous attacherez après un tronc, grâce à quoi je pourrai aborder facilement... »

Ainsi est-il fait. Quand Petit Clown et Perroquet sont sur le rivage, Alain lance la corde. Celle-ci était en paquet et se déroule irrégulièrement.

Pouvez-vous dire, quand elle sera bien tendue, tirée des deux côtés, combien de nœuds se formeront... ?

SOLUTION
Un seul nœud se formera, en E.

Le saviez-vous ?

● Le prix de la communication téléphonique coûte moins cher en Grande-Bretagne depuis le mois de mai 1977. Les quatorze millions d'abonnés ont bénéficié d'une réduction de 7£ (60 F) sur leur relevé. De plus, la durée de la communication locale est passée de 8 à 12 minutes pendant les heures creuses.

● A Ghardaia, le palmier est un roi vénéré, et admirablement utilisé. Son tronc fibreux, solide, constitue la poutre des maisons et ses branches leur toit. Les légumes et les arbres fruitiers poussent à l'ombre de ses feuilles. 270 000 palmiers s'épanouissent là grâce à 3000 puits profonds et à un fantastique système d'irrigation.

● Deux hautes autorités rabbiniques ont, cette année, condamné l'une, aux États-Unis, la drogue, et la seconde, en Israël, l'usage du tabac.

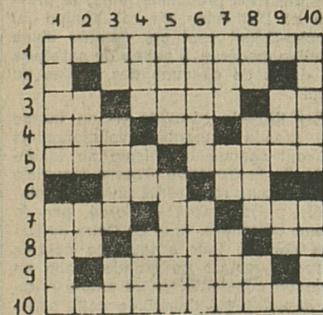
(Informations Larousse)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 296

Horizontalement : 1. Ponantaise. 2. Nil. - UU. - Fil. 3. EE. - Séné. - EA. 4. Désiré 5. Sel. - Sole. 6. Façon. - Ducs. 7. UL. - Noce. - Ou. 8. Sac. - Su. - Mûr 9. Iman. - Pâté. 10. Libellules.

Verticalement : 1. Pneu. - Fusil. 2. Ooie. - Salami. 3. NL. - Déc. - Cab. 4. Selon. - Ne. 5. Nues. - Nos. 6. Tunis. - CU. 7. Erode. - Pu. 8. IF. - Elu. - Mal. 9. Sie. - Écouté. 10. Elan. - Sûres.



MOTS CROISES No 297

Horizontalement : 1. Saucisson d'Italie. 2. Arrogantes. 3. Note. - Ondulation des cheveux. - En stationnement. 4. Assortit des couleurs. - Début d'empoisonnement. - Ne laisse aucun doute. 5. Créature. - Largement échanuré. 6. Direction de l'axe d'un navire, de l'arrière à l'avant. - Paresseux. 7. Est lancé à travers les océans. - Lettres de Naples. - Précis. 8. Manque totalement de tenue. - Lu à l'envers : vicié. - Dans le Nord. 9. Vestibule. 10. Condition de vaurien.

Verticalement : 1. Département. - A toujours peur d'être en retard. 2. Obtint. - Laisse le choix. 3. Se lit sur de nombreux écussons français. - Armes portatives d'autrefois. - Préposition. 4. Echappe à l'exercice de la volonté. - Beaucoup d'eau. - Fin étrangère. 5. Permet l'arrivée d'un fluide. - Résolution. 6. Action théâtrale en général. - Ce qui revient à quelqu'un. 7. Lu à l'envers : aristocrate. - Ordre de départ. - Un peu de teinture. 8. Lettres de Lisbonne. - Conforme à la raison. - Vieille préposition. 9. Pour exhorter, exciter. - Au début de maintes paraboles. 10. Commence à participer. - Prison dans un certain langage.

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ



Nouvelles colonies juives dans le Sinaï

En dépit des pourparlers de paix entre Israël et l'Égypte, le Gouvernement de Jérusalem, prévoit toujours l'implantation de nouvelles colonies juives dans le Sinaï. En effet, selon la presse israélienne de mardi, une dizaine de milliers de personnes devraient prochainement s'établir sur la côte nord-ouest du Sinaï, bien que les accords prévoient la restitution de ce territoire à l'Égypte si un traité de paix venait à être signé. Certains journaux rapportent également qu'à Rafiah, au sud de la bande de Gaza, le nombre d'habitants d'une colonie de 1000 personnes va prochainement doubler. (DPA)

Cisjordanie: encore un assassinat politique

M. Bajis al Djabari, haut fonctionnaire de la municipalité de Hébron et parent du cheikh Mohamed Ali al Djabari, ancien maire de cette ville, a été tué lundi après midi par des coups de feu tirés au moment où il chassait dans la région de Hébron, a annoncé le « Haaretz ».

L'assassinat a été revendiqué hier par un Mouvement pro-palestinien « Organisation du 19 novembre » au cours d'une conversation téléphonique anonyme avec le bureau de l'agence France-Presse à Beyrouth.

Le correspondant anonyme a indiqué que le nom du « traître Bajis al Djabary », proche parent de l'ancien maire pro-jordanien Hébron, figure sur « la liste des agents stipeudiés établie par la Révolution palestinienne et qu'il a été exécuté en application de la peine capitale à laquelle il a été condamné ».

« L'Organisation du 19 novembre », inconnue jusqu'à présent, porte la date qui coïncide avec celle du voyage du président Sadate à Jérusalem.

M. Bajis el Djabari faisait en effet partie de la délégation de notables cisjordanien qui s'est rendue il y a quelques jours en Égypte apporter son appui au président Sadate. Il était âgé de 34 ans. (AFP)

Stammheim: encore des explosifs trouvés dans la cellule de Baader!

Des balles et des explosifs en faible quantité ont à nouveau été découverts dans des cellules d'extrémistes ouest-allemands, à Stuttgart-Stammheim, a annoncé hier un porte-parole du ministère de la Justice du Bade-Wurtemberg.

Quatre balles de neuf millimètres ont ainsi été découvertes, dix semaines après les premières découvertes d'armes et d'explosifs, sous le revêtement de sol de la cellule occupée jusqu'au 18 octobre par Andreas Baader. Dans des cellules qui avaient servi jusqu'en juin dernier de salles de visites, a ajouté le porte-parole, vingt grammes d'explosifs étaient cachés sous des plinthes.

Les extrémistes doivent être prochainement placés dans de nouvelles cellules, où les autorités veulent éviter toute possibilité de camouflage. C'est ainsi que les murs mitoyens des cellules seront en béton et que les installations sanitaires ont été spécialement conçues pour éviter toute possibilité de dissimulation. Il a par ailleurs été veillé à

Les combats se poursuivent à la frontière khméro-vietnamienne HANOI REITERE SON APPEL A PHNOM PENH POUR ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX

Les combats se poursuivaient hier à la frontière khméro-cambodgienne mais Hanoi a renouvelé son appel à Phnom Penh pour des pourparlers de paix dans les meilleurs délais.

A Pékin, un porte-parole de l'ambassade du Kampuchea (Cambodge) en Chine a déclaré que les forces khmères ont lancé de vigoureuses contre-offensives contre les envahisseurs venus du Vietnam et que ces derniers se trouvent désormais dans une posture délicate.

L'invasion se poursuit mais elle doit faire face à de sévères contre-attaques de l'armée du Kampuchea, a affirmé le porte-parole.

RETRAIT DES AMBASSADEURS

L'ambassadeur du Cambodge au Vietnam, M. Sok Kheang, est arrivé mardi à Pékin à la suite de la rupture « temporaire » par Phnom Penh des relations diplomatiques avec Hanoi, accusé d'agression et de menées expansionnistes.

Le chargé d'affaires vietnamien à Phnom Penh, M. Tran Xuan Man, a regagné pour sa part Hanoi, trois jours avant l'expiration de la date limite fixée par le Kampuchea pour le départ de tous les diplomates vietnamiens.

La radio cambodgienne a réaffirmé mardi qu'il n'y aura pas de négociations tant que les troupes vietnamiennes n'auront pas repassé la frontière. Elle a demandé au peuple et à l'armée du Kampuchea d'exterminer les forces vietnamiennes d'agression qui ont lancé, selon elle, l'offensive la plus féroce et la plus barbare qui soit.

RIEN DE PLUS QU'UN NUAGE NOIR

Toutefois, un porte-parole de l'ambassade du Vietnam à Pékin a déclaré qu'il n'avait pas d'informations sur des combats entre forces cambodgiennes et vietnamiennes.

La position du Gouvernement de la République du Vietnam est que des négociations doivent se tenir dès que possible afin de résoudre le problème frontalier, a-t-il dit. Nous avons proposé cela à la partie cambodgienne.

Cette proposition a été reprise hier par radio-Hanoi qui a déclaré que les pourparlers sont destinés à édifier une frontière permanente d'amitié entre les deux pays.

Ceux qui rejettent la bonne volonté du Vietnam et soufflent délibérément sur le feu de la guerre et de la haine nationale devront répondre de leurs crimes devant leur peuple et devant l'histoire, a déclaré la radio.

L'intérêt immédiat et à long terme des peuples des deux pays, a-t-elle

ajouté, est de renforcer la solidarité et l'amitié. Agir autrement ne profiterait qu'à l'ennemi commun des deux peuples.

Radio Hanoi a accusé à nouveau le Cambodge d'avoir lancé des attaques contre le territoire vietnamien en diverses occasions depuis le mois de mai 1975, mais elle a ajouté que le conflit actuel n'est rien de plus qu'un nuage noir qui sera dissipé par la justice.

(Reuter)



Unité cambodgienne prête au combat.

(Keystone)

Pakistan: la police tire sur des grévistes CINQUANTE MORTS ?

La police pakistanaise a ouvert le feu sur des grévistes dans une filature de coton de Multan, dans l'est du Pakistan. Selon un communiqué officiel, cinq personnes ont été tuées par les policiers qui ont tiré en état de légitime défense. Toutefois, de source digne de foi, on déclare que les responsables reconnaissent la mort d'au moins douze personnes et on ajoute que le bilan pourrait s'élever à 50 morts car de nombreux corps ont été transportés dans des villages voisins.

Cette fusillade s'est produite dimanche. Réclamant diverses primes, 10 000 grévistes occupaient la filature depuis cinq jours pour empêcher sa fermeture par la direction. Celle-ci a fait une nouvelle offre qui a été re-

jetée et la police a alors demandé aux grévistes d'évacuer les lieux. De source digne de foi, on déclare que la police a chargé à la matraque et fait usage de gaz lacrymogènes. Selon les autorités, la foule a jeté des pierres sur les policiers, blessant huit d'entre eux, et tenté de leur prendre leurs fusils.

Une enquête a été ouverte par les autorités militaires. Trois milliers de femmes et d'enfants ont manifesté mardi à la filature avant de se disperser dans le calme. Dans l'espoir d'apaiser les esprits, les autorités ont annoncé le versement de 10 000 roupies (2000 frs s.) aux familles des victimes et promis des emplois à leurs parents. (Reuter)

Nouvelles en bref

● Le général Zia Ul-Haq administrateur de la loi martiale du Pakistan, a quitté Téhéran hier à 6 h.00 locales (13 h 00 HEC) après s'être entretenu avec le chah d'Iran. (AFP)

● Les services de sécurité de la RDA ont appréhendé pour espionnage un couple de ressortissants de la RFA, a annoncé hier l'agence officielle est-allemande ADN. (AFP)

● Le sénateur Edward Kennedy s'est entretenu hier à Pékin avec le ministre chinois des Affaires étrangères Huang Hua de la normalisation des relations entre leurs deux pays. (Reuter)

TEMPETE EN ANGLETERRE ET EN ECOSSE

Le mauvais temps sévit depuis lundi soir sur plusieurs régions de l'Angleterre et de l'Ecosse, rendant la circulation automobile très difficile et causant de nombreux dégâts.

Des pluies torrentielles se sont abattues sur le nord du pays et des vents violents ont provoqué la chute de nombreux arbres et signaux ferroviaires. Un automobiliste du Yorkshire est mort, la voiture dans laquelle il se trouvait ayant été écrasée par un arbre. D'importantes chutes de neige ont également été signalées et la police multiplie les

appels à la prudence sur les routes.

La ville de Newmarket, dans le Suffolk, a par ailleurs subi d'importants dégâts à la suite d'une véritable tornade qui a détruit de nombreuses cheminées et emporté plusieurs toits. Un hôtel, dans lequel se trouvaient des personnes âgées, a lui aussi été endommagé et plusieurs locataires ont dû être hospitalisés.

Des navires de sauvetage ont également dû sortir mardi matin pour secourir des bateaux de pêche dans le canal Saint-Georges et la mer d'Irlande. (ATS/AFP)

ELECTIONS FRANÇAISES

Un candidat commun pour la majorité, excepté le RPR

Les trois formations de la majorité française, autres que le mouvement gaulliste RPR, ont décidé de présenter un candidat commun aux prochaines élections législatives dans la plupart des circonscriptions où des primaires ont lieu, au premier tour, entre partis de la majorité.

Ces trois formations, le Centre des démocrates sociaux (CDS, centriste), le Parti républicain (PR, giscardien) et le Parti radical ont fourni cette précision dans un communiqué hier soir à Paris après que leurs dirigeants, respectivement MM. Jean Lecanuet, Jean-Pierre Soisson et Jean-Jacques Servan-Schreiber, eurent rencontré le premier ministre, M. Raymond Barre.

Aucun membre de la quatrième et plus importante formation de la majorité, le RPR (Rassemblement pour la république, gaulliste), que préside l'ancien premier ministre Jacques Chirac, n'a participé à cette réunion. (AFP)

● « La Nouvelle Résistance arménienne » a revendiqué hier matin deux attentats contre des bâtiments turcs, l'un à Londres et l'autre à Bruxelles. (AFP)

Echecs: Spassky vainqueur de Kortchnoi

Boris Spassky a battu hier soir, à Belgrade, Viktor Kortchnoi au 59e coup de la 14e partie de la finale du tournoi des prétendants. La partie avait été ajournée, lundi soir, au 41e coup des blancs.

Après cette quatrième victoire consécutive de Spassky, le score est de sept points et demi à six points et demi en faveur de Kortchnoi. (AFP)

A. el Sadate candidat au Prix Nobel de la paix

Le Conseil de l'Université du Caire a décidé lundi de poser la candidature du président Anouar el Sadate au Prix Nobel de la paix, a annoncé l'agence d'information, au Moyen-Orient.

Le Conseil de l'Université entend ainsi mettre en relief la « rare et courageuse initiative du chef de l'Etat pour l'instauration de la paix au Proche-Orient ». (AFP)

LE POIDS DE RYAD

Avec la rencontre de Hussein à Téhéran, les escales de Riad et d'Assouan, le voyage du président Carter est en majeure partie consacré à la question du Proche-Orient. Rien d'étonnant à cela si l'on considère l'engagement de la diplomatie américaine dans la région.

La présence du chef de l'Exécutif américain sur le terrain survient au moment le plus délicat du processus de paix déclenché par l'initiative d'Anouar Sadate en novembre dernier: l'Égypte s'est jetée à l'eau sans avoir atteint l'objectif souhaité, à savoir l'assurance de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie, et Israël précise de son côté que les concessions prévues dans le plan Begin constituent le maximum.

Bien que l'Arabie séoudite ne soit pas un pays du « champ de bataille », l'escale qu'effectue Carter à Riad n'en revêt pas moins une importance particulière. Et si le pétrole représente l'un des grands thèmes de la rencontre avec Khaled, nul doute que le Proche-Orient tiendra la vedette.

On peut donc s'attendre dans une large mesure à ce que les entretiens entre Carter et Khaled soient une préparation directe à la rencontre aujourd'hui du président américain avec Anouar Sadate à Assouan. Car si l'Arabie séoudite n'a pas formellement désapprouvé l'initiative du président égyptien, elle ne l'a pas non plus appuyée: elle a préféré dans une première phase prendre ses distances par rapport à l'événement et voir comment celui-ci évoluerait.

Or, après le sommet d'Ismaïlia, il ne fait aucun doute que les Arabes modérés sont profondément déçus par le plan Begin concernant la Cisjordanie: l'idée d'un foyer national pour les Palestiniens s'estompe et la solution du problème semble même avoir reculé... De plus, les récentes déclarations de la Maison-Blanche faisant l'éloge de la souplesse de Menahem Begin, n'ont pas contribué à améliorer l'atmosphère.

C'est pourquoi l'escale de Riad apparaît dans une certaine mesure plus importante que celle d'Assouan: Riad n'est-il pas le baillief de fonds de l'Égypte et des autres pays arabes de la confrontation? Son poids économique et politique sur la scène mondiale — et à plus forte raison au Proche-Orient — peut dénouer nombre de situations apparemment inextricables. De plus, bastion d'un islam sous sa forme la plus authentique, le Royaume wahabite jouit d'un prestige considérable au sein du monde arabe, même auprès des Etats les plus progressistes pour lesquels le régime de Riad est l'incarnation d'un féodalisme abhorré.

Pour toutes ces raisons, on est en droit de penser que la clé d'une solution du conflit israélo-arabe ne se trouve pas nécessairement entre les mains des Israéliens et des Égyptiens, mais bien plutôt à Riad, centre nerveux du monde arabe. Et même si aucune décision spectaculaire ne doit être attendue dans les prochains jours, le prestige et l'influence du roi Khaled au Proche-Orient sont les garants d'une solution modérée, à même de satisfaire les droits de chacune des parties au conflit.

Car l'Arabie séoudite — en marge des grands courants révolutionnaires qui ont secoué l'arabisme au lendemain de la Seconde Guerre mondiale — a toujours représenté un îlot de stabilité, puissamment renforcé par la manne pétrolière. Et si Le Caire ou Damas ont été tour à tour les centres géopolitiques de ce monde arabe en mutation constante, en revanche l'Arabie séoudite est demeurée cette espèce d'étalon de la conscience islamique, creuset d'une civilisation s'étendant du Maghreb à l'Euphrate.

Allié des Etats-Unis, Riad n'aura pas manqué de demander des éclaircissements à Jimmy Carter sur les limites de son soutien à l'Etat hébreu. Toutefois, il ne faut pas oublier l'importante concession de Khaled faite à Washington quant au blocage des prix pétroliers: principal producteur, l'Arabie séoudite s'est ainsi aliéné la majeure partie des membres de l'OPEP.

Toute concession mérite en principe contrepartie et s'en tenir au plan Begin sur la Cisjordanie ne fera qu'alimenter l'opposition du Front du refus, situation très néfaste pour les intérêts séoudites. Il est dès lors fort probable que Washington soit amené à faire pression sur l'Etat hébreu — moyennant des garanties supplémentaires de sécurité — pour que les Palestiniens jouissent de l'autodétermination.

Charles Bays

● Libération de M. Vladimir Klebanov, l'ouvrier soviétique interné de force dans un hôpital psychiatrique en décembre dernier pour avoir dénoncé les conditions de travail dans les mines, apprend-on à Moscou mardi de source dissidente. (AFP)

INDE: INDIRA GANDHI EXCLUE DE SON ANCIEN PARTI!

Mme Indira Gandhi a été exclue du Parti du Congrès que l'ancien premier ministre avait dirigé pendant onze ans jusqu'à sa défaite aux élections législatives de mars. Cette décision a été prise par la « Commission de travail du Congrès », hier au lendemain de la création d'un « parti authentique de Congrès », dissident du premier, dont Mme Gandhi a été élue présidente.

Réunis lundi soir, les dirigeants du Parti du Congrès ont fait savoir que toutes les personnes rejoignant le nouveau parti seraient exclues de leur formation. Pour la seconde fois en une dizaine d'années, la scission du Parti du Congrès, le plus ancien des partis politiques indiens, est donc définitive.

Mme Gandhi et sept autres des vingt et un membres de l'Exécutif du parti en avaient démissionné le mois dernier. Leur exclusion a été décidée par neuf des treize autres

membres. L'un des quatre absents était apparemment malade et les trois autres ne se trouvaient pas à New Delhi.

Prié d'expliquer pourquoi seule Mme Gandhi avait été nommée exclue du parti, son secrétaire général, M. V.B. Raju, a déclaré: « Nous ne savons pas qui a rejoint l'autre parti ».

Les deux factions rivales en découdront à la fin du mois prochain lors des élections prévues dans trois Etats du sud du pays, l'Andhra Pradesh, le Karnataka et le Maharashtra. Le Karnataka est sous le contrôle de New Delhi depuis l'effondrement, la semaine dernière, du Gouvernement de M. Devaraj Urs dont les ministres avaient pris position les uns pour, les autres contre Mme Gandhi. Les Gouvernements des deux autres Etats sont actuellement contrôlés par le Parti du Congrès. (Reuter)